

"QU'ON COURE" à L'ACTION
ATTRIBUTION DE LA
4e AUTOMOBILE
ET 10 PRIX DE \$50.
12 fév. 66
SEULE CONDITION
ETRE ABONNE A L'ACTION
Tel. : 522-4771

L'Action
LA SALLE DE LECTURE
LE SENAT
OTTAWA ONT.
1 FEV 66 CS 6017
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

LE TEMPS QU'IL FERA
Nuageux, chutes de neige. Froid. Vents de l'ouest de
20 milles avec bourrasques de 30 milles, devenant de 15
milles dans la journée. Minimum et maximum: 10 et 15.
DANS CE JOURNAL
Sociale, page 6
Finance, page 8-9
Sport, pages 14-15-16
17-18-19
Spectacles, 22; T.V., 21

59e ANNEE — Numéro 17,571

PRIX : SEPT CENTS

QUEBEC — SAMEDI, 29 JANVIER 1966

Balance commerciale canadienne
LE DEFICIT
AUGMENTERA
CETTE ANNEE

OTTAWA (PC) — Le nouveau ministre
du Commerce, M. Robert Winters, a prédit
que le déficit de la balance commerciale
canadienne augmentera cette année, mais
rejeté la prédiction qu'il atteindra deux
milliards.

Même si les exportations ont presque
atteint le chiffre d'un million par mois à
la fin de l'année dernière, dit-il, il sera
difficile de maintenir le déficit à son
niveau actuel, à cause de la recrudescence
des importations.

Le ministre a souligné cependant que
rien ne lui permet de penser que le commerce
extérieur ralentira prochainement.
Il prétend au contraire qu'on peut anticiper
des augmentations appréciables du
volume des exportations.

Rappelant que l'ancien ministre du
Commerce M. George Hees, s'est fait
l'apôtre la semaine dernière d'une campagne
pour mousser nos ventes à l'étranger,
le ministre du Commerce a souligné que
si cette initiative a réussi en 1962, main-
tenant les choses ont changé.

Avec l'appui des provinces et des
organismes professionnels, dit-il, des efforts
fructueux ont été tentés pour trouver
de nouveaux marchés. Le ministre revise
continuellement ses méthodes de publicité.
Il a mis l'accent sur les missions commerciales
à l'étranger, et s'en trouve heureux.

10 MILLIONS
Le ministre a insisté sur la nécessité
de créer au Canada un climat favorable
à l'investissement étranger; elle est éloi-
gnée l'époque où le Canada pourra se
passer de ces investissements, dit-il.

Abordant le problème, l'Expo 67, le
ministre a expliqué que la hausse des frais
d'opération était attribuable à l'augmenta-
tion des prix et du nombre d'exposants.

Toutefois, dit-il, la direction de la com-
pagnie de l'Expo a reçu la directive de
limiter au minimum les dépenses. Il pu-
bliera les chiffres prochainement.

Selon lui, l'Expo apportera des revenus
à l'Etat et stimulera le commerce canadien.
La vente de billets d'entrée à l'Expo a
atteint 10 millions de dollars, dit-il, com-
parativement à un million pour la Foire
de New York, à la même période.

Plus de compagnies privées ont l'inten-
tion d'exposer des exhibits que ce ne fut
le cas à l'exposition de Bruxelles.

Le ministre, a invité chaque Canadien
à se faire le propagandiste de l'Expo, car
il dépend du public pour que l'aventure
soit fructueuse pour tous.

UN AUMONIER
D'autre part, le député conservateur de
Gaspé, M. Russell Kayes, a demandé d'en-
treprendre la réforme de la constitution
canadienne en tenant compte de la justice
du Québec envers ses minorités; il invite
les députés à faire pression sur leurs gouver-
nements provinciaux respectifs pour
que ceux-ci accordent un traitement sem-
blable aux minorités françaises disséminées
en dehors du Québec.

Il a souscrit à la suggestion de M.
Diefenbaker de convoquer une conférence
constitutionnelle. Le député a accusé le
gouvernement de négliger la péninsule
gaspésienne, particulièrement dans le
domaine du transport. Les industriels de
Gaspésie perdent beaucoup d'argent à cause
de la lenteur des communications par
chemins de fer, dit-il, car il faut 48 heures
au convoi ferroviaire pour faire le trajet
Montréal-Gaspé.

M. Kayes a aussi insisté pour une poli-
tique concertée de lutte contre le chômage,
problème numéro un de sa région.



Effets de la tempête

Au moins 40 accidents de
la circulation à Québec

par Guy Baillargeon
Une chute de neige soufflée
par des vents atteignant par-
fois 40 milles à l'heure a une
fois de plus, rendu toutes les
routes secondaires et quelques
artères principales impraticables.
On s'attendait à ce que

la présente tempête de neige
laisse sur son passage de 9 à
10 pouces de neige.

Le bus provincial d'informa-
tion sur l'état des routes fait
savoir, tard, hier soir, que la
poudrière intense qui rendait
la visibilité nulle, a rapide-
ment comblé les longs couloirs
entre deux bancs de neige que
sont les routes secondaires.
Pour ce qui est des routes 2,
9 et 54, la visibilité était très
réduite et la chaussée légè-
rement glissante. Les artères qui
mènent de Québec à Rivière-
du-Loup, et de Québec à Sher-
brooke, étaient complètement
fermées à la circulation, dès
6h, hier soir. Toutes les routes
des comtés de Beauce, Dor-
chester, Portneuf étaient im-
praticables.

A Québec et dans les villes
de la banlieue, la circulation
était très lente, et la visibilité
pratiquement nulle. Les entre-
preneurs ne faisaient que diriger
leurs souffleuses dans le
centre des rues, et les automo-
bilistes avaient beaucoup de
peine à entrer et à sortir de
leur coin ou de leur garage.
Plusieurs rues de Ste-Foy et
Sillery étaient bloquées, et de
nombreux véhicules nuisaient
au déblayage.

Dans la capitale, on rappor-
tait plus de 40 accrochages, au
cours de la journée. Il n'y a eu
toutefois aucun accident grave.
A l'aéroport de l'Ancienne-
Lorette, quelques départs ont
été effectués, mais une dizaine
d'avions qui devaient atterrir
ont dû rebrousser chemin, et se
poser ailleurs. Les autobus de
différentes compagnies ont con-

tinué leur service, mais les dé-
parts en direction de Beauce,
Dorchester, et quelques autres
comtés ont été contremandés,
tôt hier soir. Le service des
Signaux ne rapportait qu'un
seul retard, à Trois-Rivières.

Un porte-parole de CNR a dit
que tous les trains sont entrés
en gare avec au moins une heure
de retard. Un train qui cir-
culait de Richmond à Québec
a pris près de 1h, et demi,
pour faire le trajet Pont-Rouge-
Québec. Les quelques 300 per-
sonnes qui étaient à bord sont
finalement descendus à la Gare
du Falaise avec un retard de
trois heures.

Une chute d'un pouce était
prévue pour la nuit dernière.
Des vents de 25 à 30 milles à
l'heure continueront toutefois.

Le député
Laroche
comparaît

(par Robert GIROUX)

M. Marcellin Laroche, dé-
puté libéral de Portneuf à
l'Assemblée législative, s'est
présenté, hier au Palais de
justice de Québec où il a été
mis en accusation sous seize
charges d'exercice d'influen-
ce totalisant une valeur de
\$13,200 ainsi que d'une of-
fense de conspiration avec
Guy Renaud, de Donnacona.

L'accusé, qui était accom-
pagné de son procureur, Me
René Letarte, a enregistré
un plaidoyer de non-culpabi-
lité, et S.H. le juge Henri
Jolicoeur lui a accordé un
cautionnement personnel de
\$950, d'ici son enquête pré-
liminaire qui a été fixée au
25 février.

Pas de motion
de censure

Ottawa. — (P.C.) — Les
partis de l'opposition ont
convenu de s'abstenir de
présenter des motions de
censure au cours de l'étude
de la motion de subsides qui
aura lieu mardi et mercredi
prochains.

Le leader ministériel
George McIlraith a fait sa-
voir hier à la Chambre que
les chefs des différents partis
en étaient arrivés à cette
entente en vue de hâter l'étude
des crédits que le gouver-
nement réclame pour l'année
financière se terminant le
31 mars.

La Chambre a par la suite
entériné cette entente.
Notant que le débat sur le
discours du trône prendrait
fin lundi soir, M. McIlraith
a ajouté que le gouvernement
présenterait le lendemain
tous les crédits qu'il croit
nécessaires pour l'année fi-
nancière 1965-66.

Normalement, les crédits
sont présentés en quatre éta-
pes et, à chaque fois, il est
loisible à l'opposition de sou-
mettre des motions de cen-
sure. Les prévisions budgé-
taires courantes ont été dé-
posées il y a un an, mais
n'ont pu être approuvées par
suite de la dissolution des
Chambres en vue du scrutin
du 8 novembre.

M. McIlraith a donné la
promesse que les prévisions
budgétaires de la prochaine
année financière seront dé-
posées vers le 15 février.
On s'attend que le débat sera
plus long à cette occasion.

Consultations
diplomatiques

Cité du Vatican. — (P.A.)
— Des émissaires pontificaux
effectuent des consultations
diplomatiques dans plusieurs
capitales étrangères sur ins-
truction spéciale du pape
Paul VI, dans le but d'assu-
rer la paix dans le monde,
afin de l'on.

Des informateurs ont en
effet indiqué que ce déploie-
ment de délégués dans les
grandes capitales constitue
une intensification de la
campagne personnelle que le
Saint-Père avait entreprise
en décembre et qu'il a sou-
ligné jeudi dans son mes-
sage à la conférence sur le
désarmement à Genève.

Les porte-parole du Vati-
can n'ont pas précisé qu'elles
étaient les capitales visitées
par les émissaires pontifi-
caux.

Autre drame
de l'aviation

BREME. (AFP-PC). — La
plus grande confusion ré-
gnait hier soir à Brème à la
suite de l'écrasement en dé-
but de soirée d'un "Con-
vaïr" bi-moteur de la Luf-
thansa qui a coûté la vie à
46 personnes, 42 passag-
ers, 2 pilotes et 2 équi-
pes. L'appareil assurait la
ligne intérieure de la compa-
gnie allemande reliant
Francfort à Hambourg via
Brème.

Tandis que des scènes dé-
chirantes se déroulaient
dans le hall de l'aéroport de
Brème — parents et amis
des passagers du "Convaïr"
accablés cherchaient à ob-
tenir des renseignements de
la compagnie, car la rumeur
s'était répandue que le vol
avait été doublé en raison
de l'affluence du week-end.

Les restes des passagers
et les débris de l'avion ont
été projetés dans un rayon
de 150 mètres sur un ter-
rain marécageux partiel-
lement inondé. Selon certains
sauveteurs les corps ne
pourront être retrouvés ou
dégagés avant plusieurs heu-
res.

Là où en est la Session
provinciale après 3 jours

La sixième Session de la 27e Législature du Québec,
qui s'est ouverte mardi par la lecture du discours du trône,
est bien amorcée puisqu'en plus d'avoir commencé le débat
sur l'adresse en réponse au discours du trône, la Chambre
basse est déjà saisie d'une motion de blâme de l'opposition
envers la politique du gouvernement en matière d'éducation.

A dire vrai, les orateurs ont été peu nombreux jusqu'à
maintenant. En effet, nous avons entendu mercredi, les dis-
cours du proposeur et du second de l'adresse en réponse
au discours du trône, MM Jean-Guy Trépanier et Pierre
Maltais, puis le discours de M. Daniel Johnson, chef de
l'opposition, jeudi, et un commencement du discours de M.
Lesage.

Le chef de l'opposition a terminé sa critique de la poli-
tique du gouvernement en proposant à la Chambre d'amen-
der la motion principale, soit l'adresse en réponse au
discours du trône, afin que cette motion porte l'indication
"que le gouvernement aurait dû proposer dans le discours
du trône les mesures nécessaires pour remédier à la confu-
sion qui règne actuellement dans le domaine de l'éducation
et pour mettre fin aux inquiétudes légitimes des parents,
des étudiants, des enseignants et des institutions".

M. Lesage a entrepris de répondre d'abord à l'amende-
ment proposé par M. Johnson, avant de s'engager dans sa
réplique générale au discours du chef de l'opposition. Il a
donc présenté devant la chambre, un débat sur la ques-
tion de l'éducation, débat qu'on terminera avant de conti-
nuer le débat sur l'adresse.

Certains observateurs qui songent aux élections provin-
ciales prochaines, croient que le geste de M. Johnson en

présentant une motion sur l'éducation, indique bien que
l'opposition cherche dans ce secteur le talon d'Achille du
gouvernement actuel et qu'on fera porter en grande partie
la lutte électorale sur ce point.

On devine que les libéraux se défendent énergique-
ment et qu'ils feront valoir tous les progrès réalisés dans
l'éducation depuis 1960, car il ne faut pas oublier que
les partis en cause lors de la campagne électorale, auront
un grand avantage à rechercher les jeunes électeurs.

En effet, aux prochaines élections, les jeunes de plus
de 18 ans auront le droit de vote, alors qu'en 1962, l'âge
minimum de l'électeur était de 21 ans.

Or les partis politiques n'ignorent pas les chiffres
estimatifs de ces nouveaux électeurs. On présume en effet
qu'il y aura environ 300,000 jeunes de 18 à 21 ans qui vote-
ront (ou auront droit de vote) aux prochaines élections
provinciales. Il y avait en 1962, un total de 2,721,783 votants
inscrits. Les normes veulent que ce nombre soit augmenté
naturellement de 250,000 pour être de 2,971,783 en 1966,
sans compter les 300,000 jeunes qui viennent d'un coup de
greffer à l'augmentation. Dans l'ensemble du tableau, disons
que 10.9% des électeurs sera composé de jeunes de 13 à
21 ans aux prochaines élections.

L'Union Nationale, comme le Parti libéral, ne veut
pas être en retard pour s'emparer de la plus grande partie
possible de cette importante moisson.

C'est à notre sens une bonne raison pour les minist-
riels et les opposants de bien défendre chacun son
point de vue dans le débat actuel.

M. Lesage nous confiait hier que le débat, pourrait
encore se poursuivre quelques jours après la reprise des
séances mardi prochain; la question pourrait n'être votée
que jeudi.

Nous entendrons donc parler de l'éducation dans les
prochains jours.

Quant au débat sur l'Adresse, il reprendra immédiate-
ment après que la Chambre aura voté sur la motion de M.
Johnson. Et c'est le premier ministre qui aura la parole.
Il se proposerait de traiter longuement des relations fédé-
rales provinciales dont l'importance a été soulignée dans
le discours du trône.



Un grand nombre de curiers des provinces maritimes, de
l'Ontario et de plusieurs États américains convergent actuel-
lement vers Québec où débutera lundi matin le 53e hompa-
ciement international. Comme de coutume, le Château Frontenac sera
le centre de ralliement de tous les participants de ce grand
événement sportif devant prendre fin samedi prochain.
(Voir autres détails en page 15).

Pas de règlement style
Munich pour le
Vietnam - Sud, déclare Hubert Humphrey

(Par l'Agence France Presse)
Le 28 janvier — pas de ré-
glement style Munich pour le
Vietnam-Sud, a déclaré le vice-
président Hubert Humphrey
dans un discours prononcé à
Brooklyn, New York. "Nous
n'allons pas répéter, a-t-il dit,
l'erreur de Neville Chamberlain
qui s'est désintéressé de l'agres-
sion contre une petite nation, la
Tchécoslovaquie, comme étant
une querelle dans un pays loin-
tain entre des gens dont nous
ne connaissons rien". Le vice-
président a exprimé sa con-
fiance dans les chances d'une
solution pacifique du conflit.

Pendant ce temps à Hanoï le
premier ministre du Vietnam
du Nord, M. Pham Van Dong,
déclarait qu'une solution politi-
que du problème vietnamien
n'était possible que sur la base
des "quatre points" précisés par
le gouvernement nord-vietnamien,
notamment le retrait des
troupes américaines et l'autodé-
termination du peuple sud-viet-
namien. Le président Pham
van Dong qui accorda une in-
terview aux trois "volontaires
de la paix" américains qui ef-
fectuaient une visite à Hanoï, a
affirmé que la présence de
troupes nord-vietnamiennes au

Sud-Vietnam est un "mythe".
L'écart entre les positions
des adversaires ne décourage
pas les bonnes volontés. Le
Japon continuera ses efforts
pour contribuer à la solution
pacifique du conflit vietnamien
malgré les réactions négatives
du Vietnam-Nord, a déclaré M.
Eisaku Sato, premier ministre
du Japon à la diète de Tokyo
hier.

LES OPERATIONS

Sur le plan militaire, au Viet-
nam-Sud, pour la première fois
depuis les trêves de Noël et du
Tet, de durs combats ont éclatés

vendredi matin entre unités
Vietcong fortement retranchées
et des éléments hélicoptères amé-
ricains, sur la région côtière
centrale, dans la province de
Binh Dinh, à 300 milles au
nord-est de Saigon, et plus au
sud dans la province de Phu
Yen. On ignore encore les per-
tes subies de part et d'autre.
L'aviation est intervenue et un
"Skyraider" s'est écrasé en
mer, touché semble-t-il par la
D.C.A. vietcong.

D'autres troupes américaines
poursuivent leurs vastes opé-
rations de nettoyage autour de

Saigon. Dans la province de
Hau Nghia des renforts ont été
envoyés pour dégager une sec-
tion de troupes américaines
fortement engagée.

Trois raids de B-52 ont été
effectués vendredi matin au
Vietnam-Sud, deux dans la
province de Phuoc Tuy à 38 milles
au sud-est de Saigon, le troi-
sième dans la province de Long
Khanh à 50 milles de Saigon.

Deux chasseurs-bombardiers
ont été perdus le 24 janvier à
la suite d'un raid effectué près
de Hue. Les quatre aviateurs
sont portés disparus.

Consultez nos quatre pages enneigées à l'intérieur

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Pour le nouveau réservoir

La ville de Lévis devra verser \$550,000.00

LEVIS — Le conseil de Lévis autorise certaines dépenses afin que la population de Lévis puisse jouir de la période du carnaval; ainsi il autorise le duc de Lévis à faire usage de la terrasse comme site des manifestations du duc; il autorise le surintendant municipal à y aménager un patinoire et à l'entretenir; le chef de police à fournir le service d'ordre au besoin, à la demande des autorités du duc.

LA RUE ST-URBAIN

Un arpenteur géomètre est autorisé à préparer un plan en vue de l'ouverture de la rue St-Urbain, entre la rue St-Louis et la rue St-Georges, ledit plan devant être utilisé aux fins d'homologuer les terrains situés sur l'assiette de la rue projetée.

Le conseil de Lévis a autorisé le duc de Lévis à faire usage de la terrasse comme site des manifestations du duc; il autorise le surintendant municipal à y aménager un patinoire et à l'entretenir; le chef de police à fournir le service d'ordre au besoin, à la demande des autorités du duc.

LE RESERVOIR

La ville aura bientôt des paiements à effectuer sur le nouveau réservoir d'eau situé sur la route transcanadienne.

Ces paiements sont de l'ordre de \$550,000 mais la ville aura droit à un prêt égal au 2/3 de ce montant avec ristourne de 25% du prêt de la Commission Municipale de Québec.

Le greffier de la ville a informé l'échevin Marcel Lacroix que les formules nécessaires pour obtenir ce prêt seront bientôt complétées de même que celles ayant trait à la ristourne.

M. Lacroix désire que l'on se hâte de fixer le taux de la taxe foncière afin que la ville ne soit pas obligée de payer inutilement d'intérêt et surtout de n'être pas à court à cause des restrictions bancaires sur le crédit.

Le rôle devait être déposé hier soir, pour des raisons incontrôlables, il ne le sera que lors de la prochaine séance.

Vente du stylo

Dimanche, 30 janvier, grand blitz du stylo Festival à Christ-Roi. Toutes les maisons seront visitées. Nombreux prix en argent à gagner.

Pour être dans l'event, à Christ-Roi, il faut acheter le stylo.



● DUCHESSE DE CHRIST-ROI — GINETTE, duchesse de Christ-Roi et candidate au titre de Reine du Carnaval de Lévis, fit ses études primaires et secondaires au Couvent de Christ-Roi, après quoi elle fut employée à titre de secrétaire par la Commission scolaire régionale Louis-Frédéric. Elle est reconnue comme ayant un goût marqué pour la musique, plus spécialement le piano, de même que pour le dessin. Fervente sportive, elle préfère entre tous la natation et le ski aquatique. Ses artistes préférés dans la chansonnette française et canadienne sont Charles Aznavour et GINETTE RAVEL. Les dirigeants du Carnaval souhaitent à GINETTE comme aux duchesses de pouvoir revêtir, au grand soir du 19 février prochain, le manteau pourpre orné d'hermine. GINETTE a comme intendant, M. Denis Lemieux.

Plus grande collaboration entre pédagogues et optométristes

A l'occasion de la réunion mensuelle de la Société d'Optométrie du Québec Métropolitain, les membres de cette Société avalent l'honneur et le plaisir d'accueillir le Frère H. Louis Fortin, directeur de l'extension de l'enseignement à Cap-Rouge et le Dr Marcel Breton, optométriste de Montréal. Le Frère Fortin expliqua lors de cette réunion comment il en est arrivé à s'intéresser à la vision et d'une façon spéciale à la lecture accélérée. Laissons parler cet éminent pédagogue: "J'avais un problème visuel qui est disparu à la suite d'entraînements visuels et de port temporaire de verres appropriés. Par la suite, on me parla de la possibilité d'augmenter ma vitesse de lecture en conservant le même degré de compréhension. Après avoir suivi trente heures d'entraînement en lecture accélérée, je suis passé de 225 mots à 625 mots à la minute avec autant de compré-

hension. Inutile de vous répéter combien je suis heureux d'être parmi vous ce soir". Le Dr Breton, pour sa part, n'est certes pas le dernier venu dans le domaine de la lecture accélérée, puisqu'il s'en occupe activement depuis des années. Il expliqua aux membres présents que l'idée des cours de lecture accélérée doit être exposée aux pédagogues et au public en général qui ne sont pas toujours conscients des possibilités énormes qu'ils ont d'améliorer leur vitesse de lecture. Le Dr Breton donne les cours en lecture accélérée depuis un an au Collège des Jésuites de Québec et la majorité de ceux qui ont déjà suivi le cours au complet (30 heures) lisent maintenant deux fois plus vite qu'avant. Il devient évident que les hommes, même s'ils opèrent dans deux champs d'action dif-

férents, ont des buts communs puisque le Frère Fortin, qui possède 25 ans d'expérience en enseignement, est persuadé, tout comme le Dr Breton, qu'un bon rendement scolaire, une rapide lecture et un bon rendement visuel sont trois items qui ne doivent pas être séparés. C'est pour cette raison que l'un et l'autre ont souligné l'importance d'une plus grande collaboration entre pédagogues et optométristes. Le Dr Breton ajouta qu'il est plus que convaincu que cette collaboration est nécessaire puisque, depuis des années, il travaille conjointement avec sa femme, qui est éducatrice, dans le domaine de la lecture accélérée. Le Frère Fortin appuya cette idée en disant que les dispositions seront prises afin d'inclure dans les cours d'extension à Cap-Rouge des cours d'entraînement en lecture accélérée.

Autonomie du port de Montréal soulevée

Ottawa. — (P.C.) — M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, a demandé au premier ministre s'il avait reçu un mémoire du Jeune Commerce de Montréal demandant que le port de la métropole canadienne soit autonome, comme ceux de l'Ontario, de New-York et de Londres. "Il est possible que j'aie reçu ce document, a dit M. Pearson. J'étudierai la question". M. Caouette a également demandé au premier ministre s'il avait l'intention de créer une commission autonome pour le port de Montréal. M. Pearson a répondu qu'il fera rapport après avoir étudié la question. Actuellement, le port de Montréal dépend de la juridiction du Conseil des ports nationaux.

Leslie McKinnon est renvoyé aux Assises criminelles d'avril

Par Robert Giroux Le témoignage émouvant d'une femme de 74 ans qui, en pleine nuit, soit vers 3 h. 30 du matin, se défend pendant 15 minutes avec l'énergie du désespoir dans son appartement de la rue St-Joseph contre un jeune homme qu'elle assure avoir reconnu comme son chambreur de 22 ans qui cherchait à la tuer en l'étouffant et en lui tirant la langue et un jeune homme du même âge qui, quelques minutes plus tard, hèle un taxi et marche en pieds de bas dans la rue, le 17 décembre dernier sont deux des épisodes dramatiques qui ont été racontés, hier, par des témoins au cours de l'enquête préliminaire de Leslie McKinnon, qui était accusé de tentative de meurtre.

avoir entendu ses appels ou plutôt ses cris de détresse mais qu'une seule avait pu vaguement discerner son assaillant, qui sortait de son appartement, "à quatre pattes et marchant très vite", peu de temps après la présumée tentative d'assassinat. Leslie McKinnon n'était pas à sa chambre, après l'attentat, cette nuit-là. A aucun des chambreurs ou chambreuses qui répondirent au cri de secours de leur propriétaire ne purent distinguer l'agresseur, qui "marchait vite à quatre pattes et dont la tête était cachée sous une cageule de paletot", à sa sortie, cette nuit-là. Un chauffeur de taxi, en faction cette nuit-là, révéla que l'accusé avait réclamé ses services au poste situé devant Chez Pollack sur le byld Charest, cette nuit-là, qu'il avait des vêtements maculés de sang et qu'après avoir bafouillé en anglais, il lui demanda de se faire conduire sur l'avenue Cartier. C'est alors que je réalisai qu'il se promenait sans souliers, alors qu'il se dirigeait vers une boîte téléphonique. Il revint et me demanda d'appeler sa sœur. Celle-ci ne voulut pas révéler son adresse ni à lui ni à moi, ce que je fis. Je l'ai donc conduit à une maison de chambres de la rue St-Paul, coin St-Nicolas. La police l'a cueilli alors qu'il était dans cette maison. A la fin de l'enquête préliminaire, S. H. le juge Achille Pettigrew a renvoyé l'accusé aux Assises criminelles d'avril. Mmes Maurice Lagacé et Guy Bertrand occupaient pour la Couronne et la défense dans cette cause.

Détails dans les sommes dues aux municipalités qui ont entrepris des travaux d'hiver attribuables au gouvernement des provinces

Ottawa. — (P.I.) — Le ministre des Finances a fait savoir aux Communes que les provinces sont responsables des délais accusés dans le paiement des sommes dues aux municipalités qui ont entrepris des travaux d'hiver, en vertu du programme gouvernemental d'aide en 1964-1965. M. Gilles Grégoire, créditiste-Lapointe avait demandé à M. Mitchell Sharp s'il était en mesure de dire qui était responsable de ces délais. Le ministre a répondu que le gouvernement fédéral remettait aux provinces, et non aux municipalités, sa part de 50 pour cent des frais. "Et le gouvernement fédéral fait sa remise sans délai?" a demandé M. Grégoire. "Oui," a répondu le ministre. "Si donc des sommes n'ont pas été remises aux municipalités, reprend le député, ce n'est pas la faute du gouvernement fédéral?" "C'est exact", répond M. Sharp. De son côté, le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration, M. Jean Marchand, a promis de contacter le ministre des Affaires municipales du Québec M. Pierre Laporte, dès lundi pour voir "ce qui accroche dans le versement de ces sommes". M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, a en fin signalé que le premier ministre Jean Lesage du Québec avait annoncé qu'il déposerait d'ici le 10 février un budget supplémentaire pour payer aux municipalités les sommes dues pour les travaux d'hiver. "Est-ce à dire que le gouvernement fédéral n'a rien versé au Québec?", a demandé M. Caouette. "Nous avons déjà versé \$24,000,000 au Québec en vertu de ce programme d'aide", a répondu M. Sharp. "Le Québec se servira-il alors de ces sommes à d'autres fins?", a demandé encore M. Caouette, qui a été rappelé au règlement par le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux. Le chef créditiste a suggéré au ministre que le gouvernement fédéral remette directement aux municipalités les sommes auxquelles elles ont droit en vertu du programme d'encouragement des travaux d'hiver, afin de mettre fin à ces incertitudes.

Le 16 décembre, j'avais \$250 dans mon portefeuille. Ma chambre, au second étage, n'est jamais fermée à clef parce que je ne pourrais dormir autrement. Vers 3 heures du matin, j'ai entendu du bruit dans l'escalier. Comme je dors très peu longtemps, une couple d'heures environ, je me suis éveillée et j'ai été voir. J'ai ouvert la porte de mon salon et j'ai aperçu M. McKinnon qui montait au 3e étage où était située sa chambre, ses souliers à la main. Il manquait quelques marches de l'escalier et s'agrippa à la rampe. Il ne pouvait me voir, de l'embrasure de la porte où je me tenais. Je me recouchai. Quelques minutes plus tard, alors que j'étais couchée, une main noire, que je pus distinguer à la lueur des néons commerciaux qui baissent ma chambre, se posa sur ma bouche et une autre main fouilla l'espace situé sous mon oreiller. La nuit, je ne cache pas mon porte-monnaie sous mon oreiller. J'étais très surexcitée: je suis tombée sur le téléphone, je me suis débattue et je suis tombée à terre. Il a alors essayé de m'étouffer. Je lui ai enlevé la main et j'ai baissé le menton. Il a alors saisi mes deux dentiers et les a tirés à terre. Ensuite, il n'avait plus alors ses gants, il a entré sa main dans ma bouche et a essayé de m'arracher la langue. La preuve semble avoir révélé que deux chambreurs et un chambreur avaient été au secours de Mme Leblanc, après

VIDEZ VOS GRENIERS AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC. Le demande est pressante... on récupère de tout... Téléphoner-nous, on ira chercher vos surplus. 160 St-Paul, Québec — 692-0385

LA SOURIS MIQUETTE par Walt Disney. Mignonne, je ne puis finir ton ménage aujourd'hui. Pour-quoi? Ton aspirateur est brisé. Essaie cela.

LE FANTOME par Lee Falk et Ray Moore. Diana... un quelconque ambassadeur ou quelque chose au téléphone... Naturellement... juste au moment où je me fais friser les cheveux.

PHILOMENE par Ernie Bushmiller. Me donnerais-tu une bouchée de la canne à la menthe? NON.

TERRY ET LES PIRATES par George Wunder. En dépit de leurs doutes, Max et l'officier du consulat décident que la demande du "général Ibasca" pour de la nourriture et des médicaments ne peut être négligée.

LA FAMILLE TETEBCHE par Chic Young. Ces aigleux chapeux font de gentils favoris.

VIENDRA BIENTÔT ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

La température encore maussade (Par la Presse Canadienne) La plupart des régions du Canada ont eu un temps maussade hier et rien ne laisse croire à une amélioration pour aujourd'hui. Les Maritimes ont été couvertes d'un pied de neige fondante, les Prairies et l'Ontario étaient foudroyés par des bises glaciales et le mercure a fait une plongée. La Colombie Britannique a eu de la pluie et quelques chutes de neige. La circulation était lente dans les Maritimes et on rapportait que les routes du sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse étaient impraticables. Une tempête dont l'épicentre se trouve au-dessus du sud de Terre-Neuve pourrait amener des chutes de neige dans le centre du Québec. L'Ontario a été balayé par des vents allant jusqu'à 50 milles à l'heure et le mercure marquait de 50 degrés sous zéro à 10 degrés sous zéro. On annonce peu de changements pour aujourd'hui. Au moins une personne a perdu la vie à cause du mauvais temps. William Kendry, âgé de 45 ans, de Uxbridge en Ontario, a été renversé par un train alors qu'il nettoyait un aligillage dans une gare des Chemins de fer nationaux. A Prince-Albert en Saskatchewan le thermomètre atteint 55 degrés sous zéro; c'est un record pour un 28 janvier.

J.-M.-L. Verret 12, rue Garant VILLE ST-DAVID Tél.: 837-4152 Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Dr Yvan Bourget B.A., B.D.S., D.D.S. Tél.: 837-0633 BUREAU: tous les jours: 9 heures à midi — 2 à 5 heures LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS 40, St-Joseph, LAUZON 87350 4-1 (mar.-js. au 1-2) 74 C.L.

Pour de l'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité venez nous visiter LES NECESSITES DOMESTIQUES 43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis. Tél. 837-9381

QU'ON COURE...? à L'ACTION Une 4e AUTOMOBILE et 10 prix de \$50.00 à gagner. L'ACTION j'écoute CKCV No. 300,369 Valide en Janvier. L'ACTION j'écoute CKCV No. 300,382 Valide en Janvier. L'ACTION j'écoute CKCV No. 300,399 Valide en Janvier. DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS \$1280.00 A GAGNER

ICI ET LA DANS L'ÉDUCATION avec CLAUDE BEDARD

La Maison française à l'Université de Victoria

Grâce à une étroite collaboration de l'Université Laval, l'Université de Victoria ouvrira cette année, dans le cadre de sa session d'été, un centre d'études pratiques de la langue française. Grâce à la méthode audio-visuelle «Voix et Images de France» les étudiants apprendront rapidement à imiter le rythme et l'intonation du français parlé. La Maison française de l'Université de Victoria sera dirigée par M. Claude Rochette qui aura pour l'assister un groupe d'instructeurs et de moniteurs formés à l'Université Laval.

Nomination

M. le professeur A. S. Timascheff, du département de Génie électrique de la Faculté des sciences, a été nommé directeur de la Société Nucleon Inc. Le professeur Timascheff est docteur-ingénieur et docteur-ingénieur spécialisé de l'Université Technique de Munich. Professeur à l'Université Technique de Karlsruhe, il enseigne au département de Génie électrique à l'Université Laval, à titre de professeur invité.

Biochimiste à l'honneur

Le Conseil National des Recherches a nommé récemment le Dr Louis Berlinguet, directeur du département de Biochimie de la Faculté de Médecine, président du comité canadien de biochimie. Ce comité composé de biochimistes de toutes les parties du Canada, représente notre pays au sein de l'Union Internationale de Biochimie.

Doctorat ès sciences

M. Pierre Roberge, un diplômé de Laval, a soutenu, le 11 janvier dernier, sa thèse intitulée: «Chimie par rayonnement de l'iodure de vinyle et de ses solutions dans le tétrachlorure de carbone», en vue de l'obtention du doctorat ès sciences en chimie. La thèse avait été préparée sous la direction de M. le professeur J.-A. Herman. Outre M. Herman, le jury comprenait MM. les professeurs Yves Rousseau, de l'Université de Montréal, Cyrillus Ouellet et Jean-Claude Roy, de l'Université Laval. A la suite de cette soutenance, le jury a recommandé que l'Université confère à M. Roberge le grade de docteur ès sciences avec la mention «Summa cum laude».

Retour d'un boursier du Conseil des Arts

Guy Plastre, professeur de didactique au département de linguistique de la Faculté des Lettres de Laval, a séjourné en Europe (Portugal, Italie, Belgique, Angleterre, France et Hollande), tout le premier semestre de la présente année scolaire, en qualité de boursier du Conseil des Arts du Canada et y a poursuivi des recherches sur l'utilisation de la télévision et de la radio pour l'enseignement des langues. A la même occasion, il a été professeur invité de l'Institut international d'études et d'application des moyens audio-visuels dans l'enseignement des langues vivantes, de Rome, en septembre. En novembre, il présentait une communication sur «les principes généraux et les critères de choix en didactique linguistique» et dirigeait un séminaire sur «les objectifs d'un cours de base en langue seconde», à l'Université de Leeds, Angleterre. En décembre, invité du Conseil de l'Europe, il présidait au Centre de linguistique appliquée de Besançon, France, une réunion du Conseil de la coopération culturelle portant sur «les enquêtes de la langue parlée» en cours dans les divers pays membres du Conseil.

Cette Semaine à Laval

Semaine du 31 janvier 1966

Lundi 31 janvier

8 h. p.m. — LE CENTRE ESPAGNOL DE L'UNIVERSITÉ LAVAL — Amphithéâtre 2-F — Pavillon des sciences humaines. — Prof. PAUL BOUCHARD, Faculté de Lettres. — SUJET: México a través de los siglos. (Conferencia y transparencias).

Mardi, 1er février

10 h. 30 a.m. — CONFÉRENCE PUBLIQUE — Amphithéâtre 1-C — Pavillon des sciences humaines. — M. JEAN-PAUL WEBER, professeur au «City College» de New-York. — SUJET: La nouvelle critique d'expression française.

Mercredi, 2 février

4 h. 30 p.m. — COLLOQUE DE PHYSIQUE — Faculté des sciences, Salle 2330 — Pavillon Vaclon. — M. C.-L. MEHTA, de l'Université de Rochester. — SUJET: «On the face problem of coherence theory».

COURS PUBLICS DE THÉOLOGIE — Grande salle de cours. — Faculté de théologie.

4 h. 30 p.m. — M. l'abbé BENOIT GARIÉPY. — «Le rôle de la vertu dans l'achèvement humain».

5 h. 15 p.m. — M. l'abbé ROLAND BEAUDET. — «Théologie biblique du Christ et de Marie dans l'Ancien Testament».

8 h. p.m. — Reprise de ces deux cours.

5 h. p.m. — COURS PUBLICS — Faculté des lettres — Amphithéâtre 1-C — Pavillon des sciences humaines. — M. JEAN DES GAGNIERS, professeur d'archéologie gréco-romaine et d'histoire de l'art à la Faculté des lettres. — SUJET: Films sur l'art français. (des origines à nos jours)

8 h. 30 p.m. — LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE QUÉBEC. — Amphithéâtre — Faculté de médecine. — M. JOSEPH LAVERGNE, directeur de l'Institut Canadien. — SUJET: L'Alsace-Lorraine. La Route du Vin. (diapositives et montage sonore)

Judi, 3 février

4 h. 30 p.m. — CONFÉRENCE — Amphithéâtre de microbiologie — Faculté de médecine. — Le Docteur H.-H. JASPER, du département de physiologie de l'Université de Montréal. — SUJET: L'étude microphysiologique du tremblement parkinsonien.

8 h. p.m. — CONFÉRENCE PUBLIQUE. — Centre d'études Nordiques. — Amphithéâtre 2-A — Pavillon des sciences humaines. — M. JACQUES ROUSSEAU, du Centre d'Études Nordiques. — SUJET: Le nord du Québec — les populations Indiennes.

8 h. 30 p.m. — JEUDIS PÉDAGOGIQUES — Amphithéâtre O-B — Pavillon des sciences humaines. — Le révérend Frère JEAN-PAUL DESBIENS, du Ministère de l'Éducation. — SUJET: Implications philosophiques dans l'œuvre de Piaget.

Samedi, 5 février

3 h. p.m. — COURS DE THÉOLOGIE — Grande salle de cours — Faculté de théologie. — Le Révérend Père H.-M. GUINDON, S.M.M. — SUJET: Le problème de Dieu.

Communiqué de l'archevêché

Son Eminence le Cardinal Archevêque a nommé: Vicaire à Beauport: Monsieur l'abbé Jean Baillyon auparavant à St-Malo.

La lutte aux taudis se poursuit toujours

L'inspection de toutes les maisons de la cité serait suggérée

Par Jacques Jobin
Alors que le directeur du service municipal de Santé, le Dr Jacques Roussel, a occupé les derniers jours à préparer le rapport du comité des taudis qui sera remis au comité exécutif de la cité, l'inspection et les condamnations du service de salubrité se poursuivent.

C'est ainsi qu'un autre logement a été placardé par le service, après avoir été jugé insalubre, impropre à l'habitation. Il s'agit d'un logement situé au 1435 avenue de Guyenne, dans la paroisse St-François d'Assise. Avis a été donné aux locataires d'avoir à quitter les lieux le plus tôt possible et interdiction a été faite, au propriétaire de louer à nouveau la mesure située dans un petit appentis délabré.

HABITATION DANS LES CAVES

Par ailleurs le service a poursuivi l'inspection des logements construits illégalement dans les caves des maisons. Dès que la moitié de la hauteur du sous-sol est au-dessous du niveau du sol, la loi considère ceci comme une cave où l'habitation est interdite. Le service de santé a émis au cours des jours derniers plusieurs ordonnances, près d'une dizaine, à des gens qui habitaient ces caves ainsi qu'aux propriétaires des maisons où elles se trouvent. On sait que le député libéral de Québec-est: A. Ottawa, M. Gérard Duquet, a été trouvé coupable d'avoir utilisé une cave à des fins d'habitation et a été condamné à \$50 d'amende par le juge Emile Morin, de la Cour municipale.

Sa cause n'a pas été entendue en appel comme il l'aurait

voulu puisque l'inscription de l'appel a été faite après les délais prescrits par la loi.

LE TEMPS DIFFICILE
Si le service poursuit sans relâche son inspection et émet des ordonnances lorsqu'il se trouve en face de taudis ou de cas d'habitation dans des caves, il n'en considère pas moins qu'avec les froids rigoureux que l'on connaît présentement, il serait inhumain de jeter les gens dans la rue.

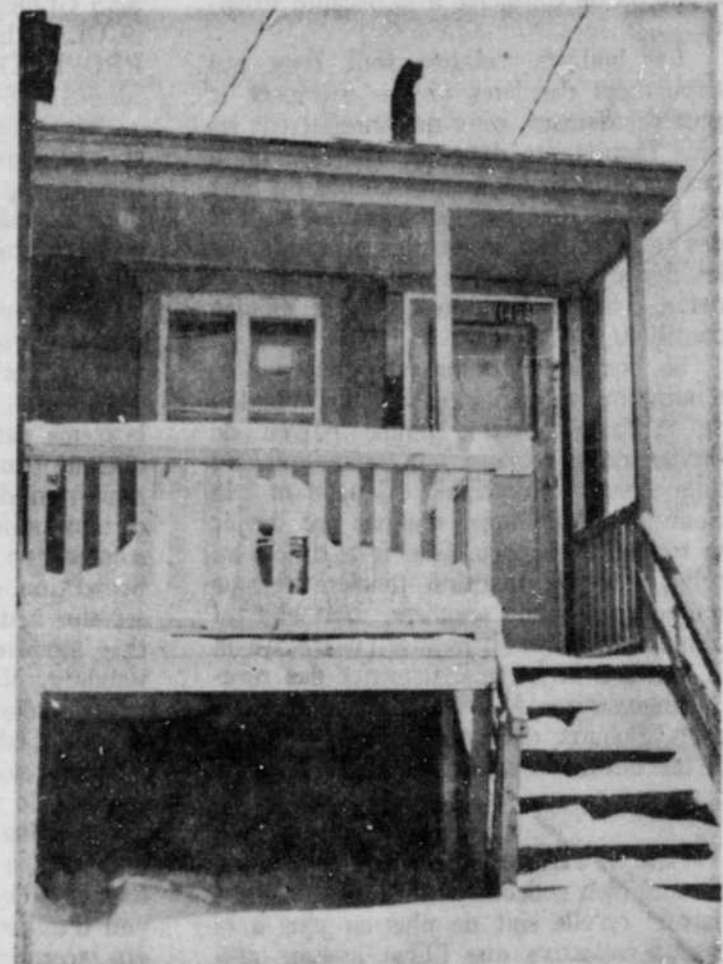
C'est pourquoi on demande aux locataires de quitter les lieux le plus tôt possible, sans leur interdire immédiatement l'habitation du taudis. Il en est de même pour ceux qui habitent une cave. Depuis le cas du député Duquet, aucune autre poursuite devant la Cour municipale n'a été intentée par le service de Santé, justement en considération de l'hiver particulièrement rigoureux que nous connaissons présentement.

LE RAPPORT

Une chose est certaine, c'est que le rapport du comité des taudis préconisera des mesures qui aideront grandement le service de Santé à combattre et à prévenir l'existence de taudis dans la ville de Québec.

L'une des principales recommandations du rapport sera certes l'établissement d'une inspection systématique de toutes les maisons de la cité afin que l'on puisse découvrir où se trouvent les taudis et prendre les mesures nécessaires pour les éliminer.

Le directeur du service municipal de Santé a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité absolue d'avoir, à Québec, cette inspection systématique. Il a été appuyé par le maire Gilles Lamontagne, ce qui implique que le comité exécutif mettra cette recommandation en application.



● AUTRE TAUDIS CONDMANNE — Le service de Santé a de nouveau placardé une mesure jugée comme taudis après avoir été inspectée par les employés du service de la salubrité. Il s'agit d'un logement situé au 1435 avenue de Guyenne aménagé dans un appentis qui offre plutôt l'aspect d'un hangar que d'une habitation pour les humains. Jeudi, devant le club Kiwanis, le maire Lamontagne a fait appel aux propriétaires de taudis pour qu'ils réparent eux-mêmes ces mesures avant que la ville n'ait à prendre contre eux des mesures coercitives.

NOUVELLES DE LA BANLIEUE

Evaluation de \$9 millions à Cap-Rouge



● LE GARAGE MUNICIPAL DE DUBERGER — Construit au coût de \$138.000, cette nouvelle bâtisse moderne abritant les services de police, de pompiers et toute la machinerie du service de la voirie de la Ville de Duberger sera inaugurée au cours du mois de février, ou au mars au plus tard. Avant de procéder à l'inauguration officielle de ce garage municipal, le conseil de Duberger attend la dernière inspection du Commissariat des incendies. On sait que la municipalité compte recevoir une subvention d'environ \$20.000 du Commissariat des incendies. Cette subvention est applicable en effet à toute la section du garage municipal réservée uniquement au service des incendies.

Bientôt, la municipalité de Cap-Rouge fera définitivement partie du groupe des municipalités de plus en plus nombreuses qui possèdent un rôle d'évaluation technique établissant l'évaluation des propriétés à environ 80 pour cent de leur valeur réelle. En effet, cette municipalité doit homologuer son nouveau rôle le 2 février prochain.

Selon le nouveau rôle, la valeur imposable de la municipalité passera de \$3.500.000 à environ \$9 millions. Elle sera presque triplée. Un porte-parole du conseil municipal nous a laissé savoir que cette évaluation normale s'imposait à Cap-Rouge, surtout que la municipalité a un important programme de travaux municipaux à réaliser en 1966 et au cours des prochaines années.

Duberger traversée du sud au nord

Les autorités gouvernementales procèdent actuellement aux expropriations des terrains qui sont nécessaires au prolongement de la route du Vallon, dans la ville Duberger. Cette route que les autorités municipales de Ste-Foy espèrent compléter ce printemps, entre les boulevards Laurier et des Quatre Bourgeois, doit, selon le tracé remis au conseil de Duberger, traverser cette dernière municipalité du sud au nord, pour aller rejoindre le boulevard Laurentien.

Le Québec-Ouest industriel

Le maire de Québec-Ouest, M. Jean-Paul Nolin, est confiant de voir s'établir très bientôt, dans sa municipalité, trois nouvelles industries. Le conseil municipal étudie présentement trois demandes à cet effet, et bien qu'il s'agisse de petites industries, M. Nolin espère que les démarches amorcées

Parachèvement de la route du Vallon au printemps

Les travaux concernant l'aménagement de la route du Vallon, entre les boulevards Laurier et des Quatre-Bourgeois, à Ste-Foy, devraient débuter au printemps, mais l'entente des autorités municipales de la cité récemment.

On sait qu'avant de mettre à exécution ce projet de l'ordre de \$267.000 pour lequel un règlement avait déjà été approuvé, le conseil devait s'entendre avec l'Université Laval pour que cette dernière cède à la ville l'assiette de terrain nécessaire pour procéder aux travaux.

Or étant donné que l'université a accepté en principe de céder le terrain nécessaire à l'aménagement de cette partie de la route du Vallon, et que cette partie vient d'être cadastrée, les actes légaux à intervenir entre les deux parties en cause seront vraisemblablement signés sous peu. Ce n'est

Demers comparait deux fois au Palais de justice de Québec

Par Robert GIROUX
Roger Demers, voyageur de commerce de 34 ans, du 311, rue Wolfe, Québec, a comparu deux fois au Palais de justice de Québec, hier.

A l'appel du rôle, hier matin, son nom fut mentionné en son enquête pour meurtre qualifié fut ajournée à une date ultérieure.

Comme on peut s'y attendre, Demers est détenu à la prison commune de Québec depuis qu'il a été accusé d'avoir délibérément assassiné Monique Charland, le 20 avril '64, à Ste-Thérèse-de-Lisieux.

On se souvient que le corps de cette jeune fille a été trouvé, plusieurs semaines plus tard, enfoui dans le sable d'une carrière abandonnée, près de cette municipalité de banlieue.

Alors que les agents sortaient avec les détenus du Palais de justice pour le retour à la prison, Demers retira la main qui l'attachait à sa menotte et se mit à s'enfuir de son gardien à travers l'arrière-cour du Palais de justice. C'était en fin de matinée.

Le fugitif n'eut le temps que de franchir une cinquantaine de pieds avant d'être repris par les policiers.

En fin d'après-midi, retour de Demers au Palais de justice, menottes aux mains encore une fois et... chaînes aux pieds, cette fois-ci.

Il fut accusé d'évasion de garde légale et choisit une enquête.

Important symposium

La recherche et les étudiants en médecine

Un important symposium sur les stages d'été en recherche aura lieu à la faculté de médecine de l'Université Laval, mardi le 8 février prochain. Ce symposium veut avant tout mettre l'accent sur la nécessité absolue pour les futurs médecins de participer à la recherche et d'acquiescer une attitude de chercheurs. Le meilleur moyen pour atteindre ces visées semble être d'amener tous les étudiants à consacrer leur travail d'été à la recherche dans le domaine médical.

Depuis trois ou quatre ans, grâce à des subventions du ministère de la Santé, du Conseil des recherches médicales et de deux compagnies pharmaceutiques, plusieurs étudiants travaillent pendant l'été à des programmes de recherches à la faculté de Médecine principalement mais aussi à l'intérieur des différents hôpitaux affiliés. L'été dernier, 89 étudiants ont bénéficié de ce travail. Mais c'est là nettement insuffisant. Il faudrait, selon M. Fernand Labrie, coordonnateur des stages d'été en recherche à la faculté de Médecine de l'Université Laval, que les quelques 250 étudiants de 1ère et 2ème années puissent participer à la recherche qui est considérée aujourd'hui comme un élément essentiel de la formation médicale.

Dans un récent rapport présenté au premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, on analysait les besoins immédiats et futurs de la recherche médicale au Canada et on exigeait que des sommes considérables soient affectées à ce domaine. Le symposium s'inscrit dans cette pensée et veut montrer que «la plupart des étudiants des bonnes écoles de médecine doivent aujourd'hui apprendre à penser en fonction de la recherche».

PROGRAMME
Bien que la faculté s'intéresse, approuve et collabore de très près à l'organisation de ce symposium, ce sont les étudiants qui en sont les promoteurs. Plusieurs personnalités ont été invitées à participer à cette journée, notamment, le ministre de la Santé du Québec, celui de l'Éducation et les doyens de plusieurs facultés de médecine.

Parmi les divers éléments du programme, notons la présentation de plusieurs communications scientifiques par des étudiants. Dans l'après-midi, les étudiants exposeront aussi leur conception des stages d'été en recherche et apporteront des suggestions concrètes. Les organisateurs comptent beaucoup sur le succès de ce symposium car, expliquent-ils, la faculté de Médecine est prête à étendre ses stages d'été à un plus grand nombre d'étudiants si elle peut s'assurer une participation financière plus grande des autorités gouvernementales et des organismes privés.

Les Canada Steamship Lines Ltd ont annoncé leur participation à l'Expo '67, en devenant l'un des commanditaires du pavillon thématique «L'Homme et l'Alimentation». Ce secteur de l'Expo illustrera les différentes phases de l'achèvement des produits agricoles avant leur distribution aux consommateurs.

● Avez-vous lu ça? La fondation d'un chapitre à Québec de l'American Marketing Association marque une étape appréciable dans le domaine du commerce allié à la science. Bon succès à MM. Gilles Mercier et Robert McGoldrick, deux messieurs qui s'y connaissent dans ce domaine.

● Un lecteur de N.-D.-des-Laurentides me signale que la plaque-souvenir de la guerre 1914-18 placée à l'entrée de la Gare du Pacifique Canadien est rédigée en anglais. Comme le C.P.R. s'applique beaucoup à nous servir en français, les autorités voudront peut-être placer une traduction française pour être à la mode de 1966 dans la capitale de La Belle Province.

● Les antiquaires offriront peut-être bientôt en vente des bouteilles de «Coke». Ce sera un souvenir de l'Ancien temps.

● Plusieurs parents voudront lire ceci: «L'obéissance, un terme que même les autorités gouvernementales semblent devoir remettre à la mode; trop de parents ont démissionné à ce point de vue là, pour que l'enfant ne soit pas complexe.» C'est de Mme Françoise Laroche-Roy.

● Maintenant que toutes les municipalités du Canada sont au courant que la Compagnie Volvo doit démenager, les invitations seront nombreuses et nos chances le seront moins.

Jean NAPRAN

Le bilinguisme et l'intégration de l'industrie au milieu québécois

par

Me Pierre Roberge
secrétaire de "l'Imperial Tobacco"

La taxe foncière et le financement scolaire

Plus on scrute le rapport Bélanger, plus on se rend compte que s'il ne contient rien de révolutionnaire, le document n'en fait pas moins des recommandations fort importantes, notamment dans la troisième partie consacrée à la fiscalité scolaire.

Les budgets scolaires sont ceux qui depuis ces dernières années grimpent le plus rapidement, ceux qui enregistrent les plus inquiétants déficits. En fait, on a beau multiplier les augmentations du taux de la taxe foncière, les revenus accusent des retards de plus en plus effrayants sur les dépenses, lesquelles ont quadruplé en ces dix dernières années. Et la montée continue.

Si bien que nombre d'organismes et d'individus influents réclament l'abandon de la taxe foncière comme moyen de financement scolaire, la réservant au financement municipal. Cependant la Commission Bélanger n'a pas cru devoir se rendre à ce vœu. Elle reste fidèle au principe de la taxation foncière comme source de revenus scolaires, mais elle recommande qu'on en réduise l'usage, qu'on le limite à 25% (globalement) des revenus nécessaires à la satisfaction des besoins globaux des commissions scolaires, l'Etat devant assumer les 75% qui restent.

Puisque l'éducation devient de plus en plus un bien collectif pour la société, il est naturel qu'elle soit de plus en plus à la charge collective que l'Etat assume graduellement au nom de la société. Le rapport précise à ce sujet :

"Il est bien évident qu'à l'heure où le progrès économique et social exige de pousser l'enseignement si loin et dans des directions si diverses, ni les familles, ni les petits groupes isolés ne pourraient se charger totalement d'une pareille entreprise sans que la formation des enfants ne fût compromise par la disparité des ressources familiales comme de la richesse foncière des milieux. Seul l'Etat est en mesure d'assurer l'égalité des services scolaires à travers les diverses régions. C'est pourquoi il tend à prendre une part de plus en plus grande dans le financement de l'enseignement public... A notre avis, la contribution de la propriété foncière ne devrait pas excéder le quart des dépenses de l'ensemble des commissions scolaires."

Chacun des mots de cette dernière phrase est à retenir. La Commission Bélanger ne recommande pas que dans chaque territoire scolaire, seulement un quart des dépenses de la commission scolaire soit couvert par la taxe foncière, ce qui

serait injuste dans le cas des commissions scolaires qui ont un gros rôle d'évaluation. Le rapport Bélanger recommande que DANS L'ENSEMBLE DE LA PROVINCE, LA PART DES DEPENSES GLOBALES DES COMMISSIONS SCOLAIRES A LA CHARGE DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE NE DÉPASSE PAS 25%.

Supposons que les dépenses totales des commissions scolaires atteignent 600 millions. Vingt-cinq pour cent, soit 150 millions devraient être assumés par la propriété foncière. Si cette propriété foncière est évaluée à quinze milliards, le taux de la taxe devra être de un dollar dans le cent dollars pour rapporter les 150 millions requis.

Ainsi le TAUX de la taxe foncière sera le même partout (en fait, il pourra varier quelque peu d'une REGION à une autre, mais non de paroisse en paroisse) mais ce taux uniforme ne produira pas la même somme, ne représentera pas la même proportion du budget d'une commission scolaire à une autre. Les revenus de la taxe foncière de Giffard, Beauport, Charlebourg, Villeneuve, etc., varieront suivant le rôle d'évaluation de chacun, tout en ayant été prélevés au même taux.

Pour éviter cependant des variations injustes, le rapport Bélanger recommande que l'évaluation des biens-fonds soit faite à cent pour cent de la valeur réelle partout et suivant des critères identiques, travail d'uniformisation et de normalisation qui incombera à une Régie d'évaluation dont la création est également recommandée.

Quand toutes ces recommandations seront appliquées, le mode de financement d'une commission scolaire se fera comme suit :

- a) le budget d'une commission scolaire sera soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation;
- b) le produit de l'impôt foncier, fixé à un taux uniforme par la Régie sera soustrait des dépenses normalisées qui, en fait, correspondront à un programme d'enseignement de base;
- c) l'écart entre les dépenses normalisées et le produit de l'impôt foncier sera comblé par une subvention d'équilibre budgétaire versée à la commission scolaire;
- d) si la commission scolaire déboursait plus que le montant fixé en vertu des dépenses normalisées, elle devrait combler elle-même la différence en relevant, dans les limites de la localité, l'impôt foncier au-delà du taux uniforme fixé par la Régie.

Louis-Philippe ROY

Sept mois avant l'Expo provinciale

Les milliers de visiteurs de l'Exposition provinciale de Québec, qui s'en retournent chaque année quasi-bredouilles, après avoir espéré qu'on leur offrirait autre chose que du déjà vu, accueilleront avec un soupir d'aise, le renouveau à l'horizon.

Les nouveaux commissaires chargés de veiller à l'organisation de cette foire à visage vieillissant, ont été unanimes, paraît-il, à vouloir reviser son orientation. C'est une décision qui répond, sans doute, à bien des espoirs.

L'idée d'une exposition à caractère purement rural a depuis longtemps été abandonnée. Il serait peut-être temps que l'on endigue les débordements des commerces locaux et que l'on envisage résolument les réalisations et les perspectives économiques et industrielles du Québec, comme des points d'attraction autrement plus alléchants.

Peut-on vraiment concevoir qu'une manifestation d'une envergure soi-disant provinciale, employe deux de ses rares pavillons, à nous exhiber des radios, des poêles, des lessiveuses, et autres appareils domestiques que les visiteurs ont pu voir chaque jour dans un magasin de tant soit peu d'importance.

Le ministère des Richesses naturelles,

pour un, a déjà réalisé, (dans un décor par ailleurs assez peu invitant), des montages témoignant de l'évolution de notre province, et pouvant intéresser des gens qui ne vont pas à l'Exposition que pour jouer au bingo, s'émoustiller dans les jeux du "midway", ou risquer un oeil dans les tentes.

L'Exposition provinciale de Québec devrait être l'image d'une province qui évolue au point de vue économique, industriel, agricole, culturel. Pour ce faire, quoi de mieux qu'un exposé en maquettes, en films, ou autrement, des principales réalisations des différents ministères qui oeuvrent dans ces domaines.

Les grandes municipalités susciteraient aussi beaucoup d'intérêt, en faisant état de leur développement. Puisque la province est maintenant divisée en zones administratives, avec des capitales régionales, celles-ci seraient l'intermédiaire voulu pour faire connaître aux gens du Québec, leur province.

Enfin, les associations d'hôteliers et les syndicats touristiques, ceux de la Gaspésie, du Lac-St-Jean, du nord de Montréal, etc., auraient sans doute des choses invitantes à nous montrer.

J.-C. de LaDurantaye

"En décembre, Me Pierre Roberge, un jeune Québécois devenu secrétaire adjoint de l'Imperial Tobacco, donnait une causerie sur le bilinguisme dans l'industrie. C'est un document marqué au coin d'un grand sens pratique. Nous croyons utile d'en reproduire l'essentiel."

Le bilinguisme constitue le meilleur moyen de couper les ailes aux partisans de l'unilinguisme français au Québec. En effet, beaucoup de Canadiens français déplorent d'être trop souvent obligés de faire affaires et de travailler en anglais. Inutile d'ajouter que cette remarque s'applique à tous les secteurs de l'économie, et non pas seulement à l'industrie.

L'intégration de l'industrie à la collectivité est un facteur important dont il faut tenir compte. Cette intégration doit se faire d'abord pour des raisons de courtoisie qui relèvent, en fait, du domaine des relations publiques.

Un bulletin récent de la Banque Royale traitait justement de cette courtoisie dans la correspondance d'affaires. Cela peut vouloir dire, par exemple, écrire en français si possible à des francophones dont on veut obtenir et garder la sympathie.

Avoir une raison sociale bilingue constitue un autre témoignage de courtoisie de la part d'une industrie. Suivant en cela l'exemple d'entreprises d'envergure nationale comme Bell Telephone Company of Canada, Canadian International Paper Company et Royal Trust Company, pour n'en citer que quelques-unes, l'Imperial Tobacco aura elle aussi une raison sociale en français d'ici quelques mois. Cela signifie, entre autres choses, que pour ses publics français elle pourra utiliser une papeterie avec en-tête dans leur propre langue.

De bonnes relations publiques exigent aussi qu'une partie du haut personnel soit bilingue. Il faut cependant reconnaître qu'à ce niveau l'industrie a le plein droit de s'entourer d'administrateurs et de conseillers choisis en fonction de leur compétence. Vouloir imposer le français à tous les dirigeants d'une industrie est une utopie... et serait une maladresse.

Il est essentiel pourtant que quelques-uns de ces hommes de confiance soient bilingues, et si possible francophones, afin d'assurer un meilleur lien de la direction avec ses employés et ses autres publics d'expression française.

A noter ici qu'il est de beaucoup préférable que ceux qui représentent officiellement une entreprise dans un milieu francophone donné parlent la

langue de ce milieu. Les relations publiques ne peuvent qu'y gagner.

Une autre des principales raisons économiques qui militent en faveur du bilinguisme dans l'industrie du Québec, c'est le rendement (efficiency) à l'intérieur de l'entreprise.

Dans une usine où les ouvriers ne parlent que le français, il est évident que ceux qui ont directement affaire à eux devraient d'abord parler le français, et l'anglais seulement si c'est nécessaire dans leurs rapports avec les autorités. De cette façon, les communications sont claires, et l'on évite toute erreur se traduisant en perte de temps et d'argent.

Aux échelons supérieurs : employés de bureau, chefs de service, surintendants, gérants, etc., la connaissance du français est plus ou moins nécessaire selon qu'on a plus ou moins de communications directes soit avec les exécutants, soit avec le public, verbalement ou par écrit.

Quand il s'agit des vendeurs, la discussion n'est pas longue. L'idéal est évidemment le vendeur compétent et bilingue qui peut représenter la compagnie partout. Au Québec, on ne refuse pas les services d'un bon vendeur francophone parce qu'il est unilingue, mais on lui confie un territoire approprié. Il serait inutile d'insister sur la nécessité pour un vendeur de s'adresser à l'acheteur éventuel dans sa propre langue : cela va de soi.

Un des meilleurs moyens de promouvoir le bilinguisme dans l'industrie, c'est d'y instituer des cours de langues. A Montréal, de nombreuses entreprises comme Dometar, Steinberg, le téléphone Bell pour n'en citer que trois, ont adopté cette formule.

A l'Imperial Tobacco, nous organisons depuis plus de deux ans des cours de conversation française dans le but de rendre bilingues le personnel de direction ainsi que les gérants, contremaîtres et surveillants de notre organisation du Québec.

Dans le passé, il s'est agi de cours accélérés qui ont duré de 9 à 21 semaines selon les cas, à plein temps ou à mi-temps, cinq jours par semaine. Le nombre de participants à chaque cours a varié de 2 à 12 personnes, avec une moyenne d'environ 4. Il y avait trois sortes de cours : pour les débutants, pour ceux qui parlaient déjà un peu français, et enfin pour ceux qui se débrouillaient déjà assez bien.

Glissons ici un mot sur un problème des cadres d'expression française qui sont évidemment

bilingues dans une entreprise anglophone. Nous sommes trop portés à les prendre pour des traducteurs-nés, et à leur confier toutes sortes de travaux de traduction qui n'ont parfois aucun rapport avec leurs fonctions dans l'entreprise.

Il n'y a pas de doute qu'une entreprise importante devrait avoir un bureau central de traduction; les responsables des divers services devraient vérifier les traductions qui les concernent, mais non les faire ou les faire faire par quelqu'un de leur service, surtout s'il s'agit de documents importants.

Ceci nous amène à dire qu'il devrait y avoir une prime au bilinguisme pour les employés qui parlent les deux langues, mais seulement lorsque c'est indispensable à l'accomplissement de leur travail. D'ailleurs, on accorde déjà cette prime aux hôtes de certaines compagnies aériennes canadiennes, de même qu'à de nombreux secrétaires.

Si nous passons maintenant à la publicité d'une industrie, nous savons qu'elle se base sur un certain nombre de données parmi lesquelles se trouve, au Québec, le fait français.

L'Imperial a soin d'en tenir compte puisque 22% de son budget général de publicité au pays vont à des publications d'expression française. C'est une proportion qui correspond à peu près à l'importance de son marché français. Il est évident que la publicité française devrait être conçue en français, plus à cause de différences marquées entre les mentalités anglaise et française qu'à cause de difficultés de traduction.

Dans une intégration idéale, l'industrie verrait à considérer la collectivité comme partenaire de ses activités économiques.

J'ai déjà consulté une nomenclature de plusieurs dizaines de nos plus anciennes maisons d'affaires canadiennes; presque toutes sont anglophones.

Si elles désirent vraiment s'intégrer à la collectivité, il leur faudra pourtant songer à transiger davantage avec des entreprises canadiennes-françaises comme les banques, les compagnies d'assurance et de placement, les maisons de publicité, de crédit, de transport, de fournitures diverses, etc. Ceci, bien entendu, quand les conditions que leur offrent ces dernières sont meilleures ou aussi avantageuses que celles d'autres maisons d'affaires.

Dans la première alternative, c'est question d'intérêt et, dans la seconde, raison de bonnes relations publiques.



L'ACTUALITE dans les journaux anglais du Canada

- ★ La carrière politique de M. Lesage le conduira-t-elle de nouveau à Ottawa ?
- ★ Le 27e Parlement fédéral : que fera-t-il et comment ?
- ★ Peine de mort et commutation récente; situation intolérable.

Voici un choix d'éditoriaux sur l'actualité, puisés dans des journaux canadiens de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Le Globe and Mail, Toronto. — Le premier ministre du Québec a avoué qu'il souhaitait abandonner la politique

d'ici quelques années pour retourner à la pratique du droit, consacrer plus de temps à sa famille et à ses amis et à la détente, ce que sa carrière politique lui a refusé jusqu'à maintenant. Quelle belle vision que d'entrevoir un Jean Lesage à sa retraite...

Cependant, cette vision ne correspond pas à l'homme. M. Lesage est encore un leader politique dynamique, jouissant d'une bonne santé, qui a encore beaucoup de travail à accomplir. Qui plus est, il est un homme politique qui ne saurait se passer de la politique et l'un des rares hommes politiques au Canada doué d'un flair et d'un doigté véritables, qui s'accommodent d'un horaire accablant et qui savent les récompenses que le pouvoir comporte.

Et il n'en tient qu'à lui d'exercer encore plus de pouvoir. La carrière politique du premier ministre, M. Lester Pearson, tire à sa fin. C'est une tradition, au sein du parti libéral fédéral, d'alterner des leaders de langue française et de langue anglaise, et M. Lesage est présentement et de loin l'homme politique canadien-français le plus en vue au pays...

(Le 20 janvier)

Le Star, Windsor, Ont. — Un nouveau Parlement vient d'être inauguré à Ottawa. A l'instar de tous les autres parlements, celui-ci sera jugé par la législation qu'il adoptera et par sa façon d'agir...

Ces élections générales n'étaient pas désirées par le public qui les jugeait inutiles. Les électeurs se sont bornés à exiger que le Parlement se conduise de façon sensée. Et, en raison de la fiche peu impressionnante des partis et de leurs leaders, les électeurs ont refusé d'accorder une majorité absolue à l'un ou l'autre des partis...

Le Parlement peut être entravé et frustré si les tactiques employées dans le 26e Parlement sont de nouveau utilisées dans celui-ci. Il incombe au premier ministre Lester B. Pearson et à son cabinet de soumettre des projets de loi sensés alors qu'il se combine aux partis de l'opposition de scruter ces projets de loi attentivement mais non de faire de l'obstruction systématique.

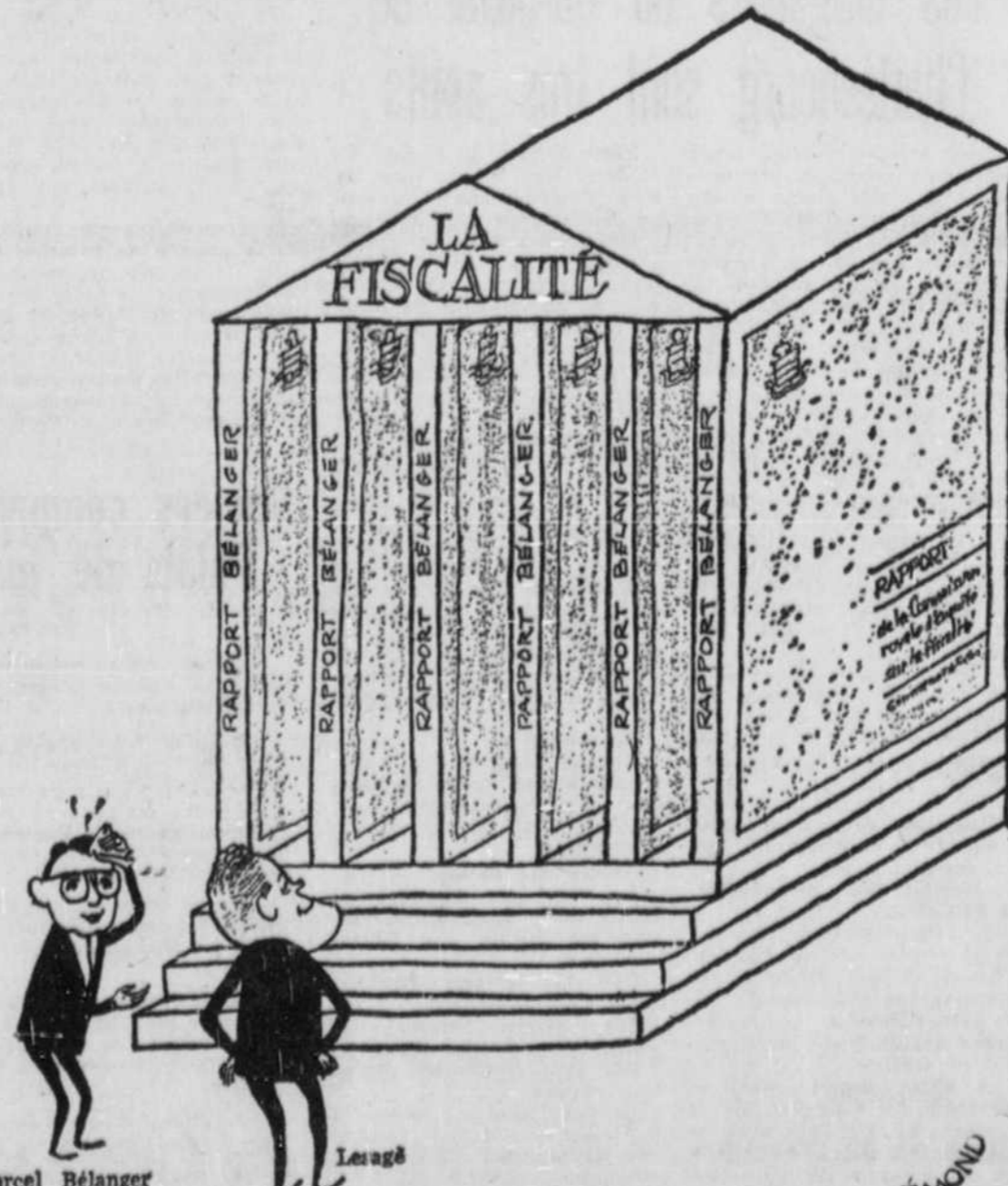
(Le 18 janvier)

La Province, Vancouver. — Pour la 20e fois consécutive depuis qu'il a accédé au pouvoir, il y a trois ans, le gouvernement Pearson a commué la sentence de mort d'un condamné...

Mais qu'advient-il de la loi canadienne qui impose la peine de mort pour les personnes trouvées coupables de meurtre, à moins de circonstances atténuantes? La loi n'a pas été amendée. Les corps de police continuent à faire observer la loi tandis que les juges continuent à l'appliquer. Les sentiments personnels des juges et des policiers n'entrent pas en ligne de compte; la loi est la loi jusqu'à ce que les législateurs l'amendent...

Les policiers qui négligeraient de faire observer la loi seraient congédiés; les juges qui décideraient de ne pas l'appliquer seraient blâmés. Nous assumons que les membres du conseil des ministres, qui jurent de maintenir les lois, s'efforceraient de donner l'exemple.

Le cabinet se défend en disant qu'il se propose de soumettre la question à un vote libre mais il ne l'a pas encore fait. Quelle sera l'attitude du conseil des ministres si le Parlement se prononce pour la rétention de la peine de mort? Un meurtrier trouvé coupable en 1967 sera-t-il pendu en raison de cette décision parlementaire tandis que 20 autres condamnés à mort qui ont bénéficié d'une commutation entre 1963 et 1966 seront remis en liberté conditionnelle dans 10 ans? Une pareille discrimination serait intolérable...



Marcel Bélanger Lesage

Architecture fonctionnelle

DIEU
nous parle
dans la BIBLE
Textes choisis par la Société
catholique de la Bible

Que le méchant abandonne sa voie et l'homme criminel ses pensées. Qu'il se convertisse à Yahvé, qui aura pitié de lui, à notre Dieu, qui est large en pardon.
(Is 55, 7)

Cherchez le Seigneur tandis qu'on peut le trouver; appelez-le pendant qu'il est tout près.
(Is 55, 6)

LA LEPRE FRAPPE MAIS ELLE SE GUERIT...



LA CROIX D'OR ET FAME PEREO VOUS TENDENT LA MAIN...

LA CROIX D'OR est un organisme lancé il y a 19 ans par le Cardinal Léger et qui, depuis, a obtenu une charte fédérale. Ses directeurs sont des laïcs responsables devant les autorités civiles de l'administration des biens recueillis.

Elle sert d'intermédiaire pour la distribution de surplus alimentaires fournis par le Gouvernement fédéral et de médicaments donnés par des entreprises privées.

La CROIX D'OR est appelée à défrayer certaines dépenses occasionnées par ces distributions et par l'octroi de bourses à des étudiants des pays sous-développés.

FAME PEREO est un organisme établi il y a quatre ans par le Cardinal Léger et qui possède une charte. Ses directeurs sont des laïcs responsables devant les autorités civiles de l'administration des biens recueillis.

Grâce à FAME PEREO, une dizaine de léproseries ont été, soit organisées, soit restaurées et des centaines de lépreux ont été assistés, soignés, nourris et vêtus.

Pour le moment, FAME PEREO ne songe pas à multiplier de nouvelles oeuvres, mais bien plutôt à soutenir les léproseries fondées depuis deux ans.

UN DEVOIR DE JUSTICE . . . Est-ce croyable qu'environ 50,000,000 d'êtres humains meurent de faim chaque année et que, d'après les statistiques officielles de l'ONU 700 millions d'individus sont privés de nourriture ?

C'est beaucoup plus qu'une question de charité. C'est avant tout un devoir de justice. La campagne de la CROIX D'OR et de FAME PEREO est donc un moyen qui nous permet de partager nos richesses avec le monde déshérité.

LA CROIX D'OR MERITE VOTRE APPUI ! Depuis 1960, la CROIX D'OR a distribué des denrées alimentaires, des vêtements et des médicaments pour une valeur de \$6,548,146 à travers le monde entier. Elle a toujours fait abstraction des DISTINCTIONS DE RACES ET DE RELIGIONS.

LA CROIX D'OR EST AFFILIEE A LA F.A.O., A CARITAS INTERNATIONALE ET AU COMITE CANADIEN CONTRE LA FAIM

LA CROIX D'OR, oeuvre sous le haut patronage de
Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger,
Archevêque de Montréal
Florent Marcil président
424, rue St-Sulpice, Montréal. Tél.: 842-2925

FAME PEREO, oeuvre fondée par
Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger,
Archevêque de Montréal
1071, rue Cathédrale, Montréal. Tél.: 866-1661

Ci-joint ma souscription à la CROIX D'OR, à titre de (424 St-Sulpice, Montréal 1)
 Associé, à raison de \$100.00 par année Membre actif, à raison de \$100.00 par année.
 Membre souscripteur (Toute contribution, si minime soit-elle, est la bienvenue pour permettre à la CROIX D'OR d'aider les déshérités à s'aider eux-mêmes.)
Prière de me faire tenir un reçu pour mon rapport d'impôt sur le revenu

NOM PRENOM

ADRESSE VILLE PROV

TEL SIGNATURE

L'Action, 29-1-66

SOUSCRIVONS GENEREUSEMENT

CAMPAGNE 1966 DU 30 JANVIER AU 12 FÉVRIER ■ DIMANCHE 30 JANVIER, 13^e JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

Le chef des Hurons loue la politique du gouvernement fédéral envers les Indiens

Par Lise LACHANCE

M. Magella (Max) Gros-Louis, chef du Village Huron et secrétaire-trésorier de l'Association des Indiens du Québec, nous a déclaré hier qu'il ne partage pas les vues énoncées par Mlle Kahn-Tineta Horn, Mohawk des Six Nations de Caughnawaga.

On sait que la jeune Indienne a prononcé une conférence très controversée, jeudi dernier, devant le Cercle des Femmes canadiennes. Après avoir démolé nos décourvés et premiers administrateurs, elle critiquait vertement l'attitude des pouvoirs publics envers son groupe ethnique. Elle menaçait même le gouvernement fédéral de poursuite pour sa politique scolaire. (1)

Interrogé par un journaliste de "L'Action" pour connaître ses impressions et son opinion à la suite de ces déclarations, M. Gros-Louis a dit sans ambages que Mlle Horn groupe autour d'elle une infime minorité considérée comme extrémiste. Elle n'accepte pas l'autorité du chef Andrew Dellsie de Caughnawaga, élu pourtant par la tribu et met tout en oeuvre pour saboter les initiatives indiennes dont elle n'est pas l'inspiratrice. Ces attitudes ont amené le Conseil national indien à lui enlever le titre honorifique de princesse qu'elle a porté pendant quelques mois.

Mlle Horn fait plus de tort que de bien, a poursuivi le chef du Village Huron. Ses propos au sujet du français indisposent les Blancs et mettent les Indiens dans une position difficile. Ces derniers ont assez de leurs problèmes sans s'occuper de ceux du séparatisme.

M. Gros-Louis n'est pas d'accord avec l'abolition du français dans les écoles des réserves, tel que le souhaite Mlle Horn. Lui-même est bilingue et avoue "n'avoir jamais souffert de brûlements d'estomac" quand il a parlé français ou anglais.

Pour justifier sa revendication, l'ancienne princesse avait souligné devant le Cercle des femmes canadiennes que les gens de sa tribu étaient tout à fait incapables d'apprendre notre langue. Elle n'attribuait pas cela à la haine ni à la mauvaise volonté, mais à un facteur physique qu'elle situait dans l'oreille! "Je ne crois pas que les Iroquois soient

si sans génie", nous a déclaré le chef huron, ajoutant qu'il en connaissait plusieurs parlant français couramment.

Ce problème linguistique ne se pose pas au Village Huron où tous parlent français. La plupart d'ailleurs ignorent l'anglais. Quant au dialecte de leurs ancêtres, il est malheureusement perdu. Cependant, des recherches ont été entreprises — notamment par Mme Georges-Albert Sioui, fonctionnaire fédérale — pour retrouver la langue de la Huronie Sa dé-

philosophie est la bonne, comme le feraient des non-Indiens placés dans une situation identique.

Le secrétaire-trésorier de l'Association des Indiens du Québec s'est cependant prononcé en faveur de l'autonomie des réserves. "Je ne suis pas pour l'assimilation mais pour l'intégration", spécifiant par là que les Indiens devraient être indépendants, posséder leur propre industrie, leurs propres chefs, leurs propres enseignants, leur pro-

par le gouvernement fédéral. En ce qui entretient aux Indiens. Ceux-ci entrent ensuite à la région de Chauveau, en compagnie de jeunes non-Indiens. Quelle que soit l'école de leur choix, chaque centime est déboursé par le gouvernement fédéral. En 1963-64, on comptait au Canada 46,000 Indiens bénéficiant de ce service, dont un tiers dans des écoles privées et provinciales.

LA DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES

La direction des Affaires indiennes dont le but est d'administrer les affaires des Indiens de façon à les rendre aptes à s'intégrer complètement dans la vie sociale et économique du pays, travaille sur une grande variété de programmes. Pour aider au progrès économique, la Direction se penche plus particulièrement sur l'embouchage des Indiens, l'avancement de leur agriculture, l'élevage du bétail, l'artisanat, le développement des ressources des réserves et leur gestion. Grâce à la reconstitution des ressources en animaux à fourrure en collaboration avec les diverses provinces, la production de castors s'accroît constamment. Le piégeage a rapporté aux Indiens \$6,750,000, en 1961-62.

Le gouvernement leur apporte aussi son aide à la pêche commerciale.

Côté économique toujours, une caisse renouvelable d'un million a été spécialement établie par le gouvernement comme source de crédit pour les Indiens des réserves. Ceux-ci bénéficient des programmes fédéraux de soutien du revenu.

La Direction des Affaires indiennes offre un service d'assistance publique pour assurer un niveau de vie convenable. Les Indiens socialement ou physiquement désavantagés peuvent jour d'un programme de réadaptation qui comporte les services de formation et de placements spéciaux.

Chaque année, au cours de 1960-61 et 62, 1200 maisons ont été construites dans des réserves. De nombreuses autres ont été réparées. Tout cela aux dépens du gouvernement.

Finalement, dans tout le Canada, les Indiens peuvent recevoir les allocations familiales, les allocations de sécurité de la vieillesse, celles d'assurance vieillesse, celles aussi réservées aux aveugles et aux invalides. Dans le Québec et l'Ontario, les Indiennes ont droit aux allocations aux mères nécessiteuses.

Il faut souligner que l'organisation sociale continue à progresser dans les réserves, sous les auspices de la Direction des Affaires indiennes. Des cours de formation de chefs apprennent aux Indiens à découvrir et à prendre les problèmes de la collectivité en les familiarisant avec les moyens reconnus d'organisation communautaire.

(1) Cf. "L'Action" du 27 janvier, page 6.



Monsieur Magella (Max) Gros-Louis

couverte serait très importante au point de vue folklorique.

Côté religion, Mlle Horn avait déclaré que l'enseignement d'une doctrine chrétienne était excellent pour les Blancs mais coupait les Indiens de toute réalité. Selon M. Gros-Louis, le problème se poserait seulement pour les réserves où plusieurs dénominations religieuses se divisent la population. Devant l'embarras du choix, les gens se demanderaient alors quelle

professionnels, bref constituer une société qui se suffit à elle-même, une petite société dans la grande: autonome mais vivant au même rythme que les non-Indiens.

Prenant position contre l'assimilation, M. Gros-Louis préfère naturellement que les Hurons se marient entre eux et demeurent sur la réserve. Mais tous sont libres de choisir comme bon leur semble. D'ailleurs, les Indiens s'épousent de plus en plus entre eux pas forcément par un renouveau de patriotisme (quoiqu'il existe) mais à cause du choix plus grand qui s'offre sur les réserves, les habitants étant plus nombreux.

A lors que la conférence mohawk s'oppose à tout mariage des Indiens avec des Blancs et à leur exode hors des réserves — mais se fait un devoir de demeurer elle-même à l'extérieur de Caughnawaga — le chef des Hurons laisse ses sujets libres et tient commerce d'artisanat dans le village de la banlieue québécoise.

M. Gros-Louis nous a souligné que la moitié des Indiens du Village Huron épousent des Blancs. Ce facteur et le taux de natalité des Indiens (le plus élevé au Canada) amène cependant un problème d'espace. Actuellement, c'est la préoccupation numéro un de la réserve. L'étendue d'un quart de mille carré dont disposent ces premiers habitants du pays ne leur suffit plus. 444 des 967 Hurons du village doivent vivre en dehors de la réserve. Les jeunes ne peuvent construire de nouvelles demeures. Le conseil du village a demandé un territoire un peu plus étendu, mais le gouvernement provincial a refusé cette requête. "Les représentants provinciaux sont une bande de sauteurs", nous a déclaré M. Gros-Louis, faisant allusion à cette limitation territoriale et à d'autres restrictions: sur les droits de chasse et de pêche notamment.

On sait que les Indiens relèvent du gouvernement fédéral. Or, au dire du chef huron, la province ne veut pas respecter toutes les ententes conclues entre Ottawa et eux. Elle mettrait des restrictions, entre autres, au droit de chasse et de pêche, droit reconnu par le fédéral. Et pourtant la province n'a pas le droit de faire cela, soutient M. Gros-Louis.

Selon lui, une autre des erreurs du gouvernement provincial serait de refuser à certains groupes d'Indiens le statut de réserves. Ces gens ne sont donc protégés d'aucune façon. Ils dépendent entièrement de la province qui les démenage constamment sous prétexte qu'ils habitent sur des terres de la Couronne, a-t-il dit. "Les réserves sont les seules chances de survivance des Indiens", a précisé M. Gros-Louis.

Les Indiens affirment qu'ils ne veulent pas avoir affaire avec la province. "Le gouvernement fédéral a admis ses erreurs passées et présente un programme avantageux. Il veut nous accorder plus de pouvoirs pour que nous puissions nous gouverner nous-mêmes. C'est une des raisons pour lesquelles nous voulons traiter exclusivement avec lui", nous a déclaré le secrétaire-trésorier de l'Association des Indiens du Québec, organisme qui, groupant les 46 réserves de la province, représente 25,000 Indiens.

M. Gros-Louis a loué l'action du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation. On sait que tous les frais de scolarité des Indiens sont défrayés par Ottawa, de la première année à l'université et aux études post-universitaires si la chose se présente. Au Village Huron,

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Pour Mlle Evelynne Bossé

Mille métiers, mille joies

(par LUCIE PLANTÉ)

Une maison vieille de plus de cent ans construite par Lord Dunn, premier archevêque anglican de Québec, c'est là qu'habite Mlle Evelynne Bossé. Mlle Bossé se dévoue pour la cause de la langue française. Elle enseigne le français aux officiers anglophones de la Cité depuis septembre dernier. De plus, elle travaille à la préparation d'un doctorat en français. Sa thèse, qu'elle rédige depuis six longues années, traite de "J.-C. Taché, son temps, son oeuvre". Elle croit la terminer pour cet automne.

PLUSIEURS AUTRES METIERS

Mlle Bossé est une personne qui s'est fixée un idéal à atteindre et n'en déloge pas d'un point. A son avis, une vie bien remplie constitue sans aucun doute une vie bien vécue.

Ses études secondaires terminées, elle obtient son brevet A et enseigne au département de l'Instruction publique durant cinq ans. Lors d'un séjour à l'hôpital, elle est frappée par la beauté de la vocation d'infirmière. Elle décide donc de suivre le cours et s'inscrit à l'hôpital St-Sacrement. Son grand but: rendre service à la société, soit par le soin des pauvres ou par le service militaire. Après ses trois ans d'études, elle se dirige vers un hôpital d'Ottawa, le seul bilingue à ce moment, afin de se familiariser avec la langue anglaise, tout en pratiquant sa profession. Puis elle rejoint l'armée, pour apporter ses soins aux soldats. A porter ces derniers méritent le plus de dévouement et de considération possible puisque ce sont eux qui sacrifient leur vie pour le monde entier.

Elle effectue son entraînement à l'hôpital militaire de Kingston et demeure environ deux ans comme infirmière au service de la Défense Nationale.

MEDICIN DE CAMPAGNE

Peu de temps après, Mlle Bossé s'engage pour le service médical aux colonies. Elle exerce en quelque sorte les fonctions d'un médecin de campagne. Elle préside à la naissance d'au-delà de quatre cents bébés, accomplit plusieurs extractions dentaires et fait même de la petite chirurgie. "J'ai passé 4 années dans ce petit village du Lac Frontière et je crois bien n'avoir jamais rencontré de gens aussi reconnaissants pour les services qu'on leur rend", nous a précisé Mlle Bossé. Par la suite, elle décide de perfectionner sa profession et s'inscrit au cours d'hygiéniste de l'université de Montréal. Après cette année d'étude, elle pratique surtout de la médecine préventive, qui consiste à donner des conférences publiques, écrire des chroniques pour les journaux et produire des causeries pour la radio. Dans ses temps libres, elle termine l'étude des matières exigées afin d'être admise au High School Senior de

l'université de Washington pour le baccalauréat en nursing.

TOUJOURS INTERESSEE A LA LITTÉRATURE

Afin de satisfaire ses goûts personnels, Mlle Bossé a aussi suivi des cours d'été et quatre semestres en lettres à l'université Laval. A ce moment-là, elle a écrit une thèse intitulée: "Le premier livre de l'Emilie et les données modernes de l'éducation". Cela lui a valu la maîtrise es arts en français. Elle s'est ensuite enregistrée à l'université de Montréal où elle a dû faire deux ans de scolarité obligatoire pour l'obtention du doctorat. Et c'est à cet effet, qu'elle prépare son travail sur J.-C. Taché.

Chaque été, Mlle Bossé se rend en Europe afin de suivre les grandes conférences de la Sorbonne, où elle a d'ailleurs obtenu un certificat de langue française et le prix du général

de Gaulle pour un travail sur "l'espace dans la vie et la pensée d'aujourd'hui". Cette décoration lui a permis d'occuper une place d'honneur au défilé du 14 juillet.

SES LOISIRS

Quoique Mlle Bossé occupe la plupart de son temps à l'étude, elle jouit aussi de quelques loisirs très intéressants. Elle voyage beaucoup. Elle a visité le Moyen-Orient, l'Égypte, l'île de Chypre, Israël, le Liban, la Jordanie et tous les pays d'Europe. En 1960, elle a fait un voyage d'études bibliques en Terre Sainte avec les Facultés catholiques de Lille.

Elle possède aussi un goût très marqué pour la lecture. Ses auteurs préférés sont Pierre Teilhard de Chardin, François Mauriac et Paul Valéry. Elle fait même partie d'un cercle littéraire appelé: "Les Amis de Paul Valéry", dirigé par le Rév. Père Morice, pro-

fesseur à la faculté des Lettres. Mlle Bossé aime aussi s'évader un peu en faisant de la peinture. "De la peinture concrète, surtout des paysages", a-t-elle précisé. Quant au domaine musical, elle écoute tout ce qui est beau, spécialement Chopin. Un peu sentimentale, elle adore les fleurs et les petits oiseaux. Conservatrice de bijoux ancestraux, elle en possède qui remontent à trois générations.

Lorsque nous avons remarqué la richesse de ses meubles de style, Mlle Bossé nous a assuré qu'elle les avait découverts chez des antiquaires et elle les recouvre d'une tapisserie au petit point qu'elle brode elle-même.

Comme culture personnelle, Mlle Evelynne Bossé rencontre toutes les semaines une variété de différente discipline soit un juge, un grand médecin, un professeur d'université ou un théologien afin d'enrichir ses connaissances.

Et elle fait cela régulièrement depuis une dizaine d'années. Elle affirme que c'est ce qui contribue à l'orienter vers le beau et lui donne le goût de se perfectionner toujours davantage.



Mlle Evelynne BOSSÉ

VIENDRA BIENTÔT

RESIDENCE PERSONNES AGEES

Robol CONSTIPATION

-Horoscope-

LUNDI, LE 31 JANVIER 21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous commencez la nouvelle semaine rempli de bonnes intentions. Une journée qui comptera des "hauts" et des "bas", mais vous aurez le dessus.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ne négligez pas les efforts nécessaires pour améliorer vo-

tre personnalité. Journée propice aux activités domestiques. 22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne négligez jamais la quantité de vos travaux pour la qualité. Vous surveillerez l'horloge d'un peu trop près, aujourd'hui.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne cultivez que des ambitions raisonnables. Donnez un bon départ à la semaine de travail.

24 juillet au 23 août (Lion) — Ne voyez que le beau côté des choses et des gens. Vous devez maintenir l'équilibre, entre: travail, repos et distractions.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Allez de l'avant, mais ne faites pas fi de la prudence élémentaire, autant que nécessaire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — La journée se distingue par une recrudescence d'ambition et de compétition. Une réussite sur le plan personnel.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Vous ne recevrez aucune aide et devrez poursuivre seul la réalisation de votre projet. Une journée qui se distingue des autres.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les projets qui vous tiennent le plus à coeur seront malheureusement contrecarrés. Ça ira mieux demain.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Une journée qui exigera beaucoup de savoir-faire des natifs de ce signe. Une série de détails à mettre au point.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne négligez pas vos occupations principales pour vous amuser à des bagatelles. Un visiteur rare vous apporte une bonne nouvelle.

29 février au 20 mars (Poissons) — Vous aurez un travail délicat à faire, avec des outils de précision. Influences planétaires mixtes.

SI VOUS ETES NE UN 31 JANVIER

Vous faites bon accueil aux idées nouvelles, mais vous aimez faire les choses comme vous l'entendez. Des banquiers, des bijoutiers, des explorateurs, des hommes de science et des as de la stratégie militaire ont vu le jour à pareille date.

des FLEURS !

Soyez pleine d'ENTRAIN PILULES ROUGES

TRANSFORMEZ VOS VIEUX MEUBLES

Un salaire pour la femme mariée qui reste au foyer!

OTTAWA (P.C.) — Les femmes d'Ottawa ont réagi différemment à la suggestion du député Grace MacInnis, à savoir que le gouvernement "devrait songer à offrir des salaires adéquats" aux femmes mariées qui restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants et vaquer aux soins domestiques.

Mme Grace MacInnis, représentante parlementaire néo-démocrate pour la circonscription de Vancouver-Kingsway, a suggéré cette formule dans son premier discours à la Chambre des Communes.

Questionnées à ce sujet au cours d'un sondage organisé par un quotidien d'Ottawa, les femmes ont émis des opinions diverses, qualifiant cette idée de "moyen de hausser en dignité le rôle de la mère de famille" mais de "conception économiquement impensable".

Mme G.L. Hurley, a qualifié cette formule comme étant "défectueuse moralement", la comparant à l'idée "de payer un fermier pour qu'il s'occupe de ses récoltes".

"Je ne tiens pas à devenir une employée du service civil", a dit une autre femme.

Les femmes qui sont d'accord avec Mme MacInnis estiment

que le salaire serait un avantage suffisant pour expliquer l'augmentation d'impôt qui s'ensuivrait probablement. "Nous n'aurions peut-être pas à payer le prix de foyers démunis et délinquance juvénile", a souligné Mme A.A. Hope.

HAUSSE DES TAXES

Mais celles qui rejettent le projet, comme Mme Michael Bonner, ont exprimé l'opinion que le gouvernement ne pourra sans doute pas assumer les frais d'un autre vaste programme de bien-être social.

"Les taxes monteront à un degré astronomique", a prédit Mme Bonner. "Certaines femmes sont plus heureuses lorsqu'elles sortent de la maison, et je ne vois pas pourquoi nous devrions les payer pour y rester", de commenter Mme Ronald Campbell, en ajoutant "qu'une femme ne saurait songer à élever un si grand nombre d'enfants, si son mari n'est pas en mesure de subvenir à leurs besoins.

On a demandé si un contrôle s'avèrerait nécessaire pour dé-

terminer si la mère de famille gagne bien son salaire, "car certaines travaillent plus que d'autres à la maison", de préciser Mme Bonner.

Quelques-unes ont suggéré d'autres moyens pour permettre à l'épouse de rester au foyer, comme par exemple une hausse de salaire pour le travailleur ou une augmentation des allocations familiales.

SALAIRE HEBDOMADAIRE

D'après les barèmes établis à la suite de l'enquête menée par le journal, il appert que la femme mariée à Ottawa, gagnerait en moyenne \$144.34 pour une semaine de sept jours.

Ses occupations se traduiraient en argent de la façon suivante:

- Soins des enfants, 24 heures \$10; Travaux ménagers de routine une heure \$1; Préparation des repas, trois heures \$3; Lessive et grand ménage, 1 1/2 heure \$1.50; Temps réservé aux éplettes, 1 heure \$1.

Le montant est de \$16.50 par jour plus 25 pour cent pour fonctions diverses, soit au total \$20.62 pour sept jours.

La femme mariée recevrait donc un salaire hebdomadaire de \$144.34 avant les impôts.

Une Noire se préoccupe des mauvaises habitudes de langage chez les enfants

WASHINGTON (P.A.) — L'épouse du premier membre du cabinet de race noire aux Etats-Unis, Mme Robert C. Weaver, est professeur d'élocution et elle se préoccupe des mauvaises habitudes de langage chez les enfants.

Au cours d'émissions télévisées, lorsque plusieurs jeunes Noirs furent confrontés avec un public pour défendre leur cause Mme Weaver a pu se rendre compte de leur inhabilité à s'exprimer.

Grâce à une subvention de la Fondation Ford, Mme Weaver a visité un certain nombre de collèges fréquentés par les Noirs du Sud afin de voir sur place ce qu'on faisait pour améliorer la simple diction et la conversation parmi les étudiants.

nouveau secrétaire de la section logement et développement urbain aux Etats-Unis, souhaite qu'on enseigne le bon langage à tous les jeunes dans les classes primaires.

Mme Weaver dit qu'elle a rencontré des élèves brillants dont le débit devenait un handicap sur le plan professionnel.

Le fait de parler une langue étrangère à la maison en était parfois la cause, et dans certains cas, il s'agissait de formules argotiques régionales qu'on avait négligé de corriger.

BIOGRAPHIE

En tant qu'épouse de parlementaire, Mme Weaver est prête à accepter les fonctions et tâches qui lui incomberont mais elle ne veut pas renoncer à l'enseignement.

Elle naquit et passa son enfance à Winston-Salem, en Caroline du Nord. Sa mère était institutrice au cours primaire et son père avait un commerce de taxis.

ATTENTION! NE SORTEZ PAS LUNDI 31 JANVIER... SERA FERMÉ TOUTE LA JOURNEE

Collaboration internationale au sein des Conférences St-Vincent de Paul

(par François DEMERS)

En mai 1965, le juge Thomas Tremblay, président du Conseil Supérieur des Conférences St-Vincent de Paul canadiennes, dans un article du bulletin mensuel des Conférences, faisait appel aux Conférences du Canada pour aider les Conférences plus déshéritées des autres pays. Cette aide devait se faire par mode de jumelage, c'est-à-dire qu'une Conférence canadienne devait se mettre en relation personnelle avec une Conférence étrangère pour l'aider dans la mesure de ses capacités.

Pour sa part, la Conférence de la paroisse St-Sacrement, quelques jours seulement après la parution de cette demande, se mettait en rapport avec une des Conférences les plus pauvres de la Martinique, la Conférence St-Jean Bosco de Fort-France, formée de jeunes très dynamiques et dirigée par M. Luc Laventure. Leurs activités sont sensiblement les mêmes que toute Conférence, sauf qu'en plus de la visite des pauvres, ils visitent et aident les malades et les prisonniers.

Le premier "coup de main" de la Conférence St-Sacrement à la Conférence St-Jean Bosco fut l'envoi de 2,000 morceaux assortis de linge. Ce linge venait de différents marchands de Québec, de manufacturiers, de particuliers et surtout des Conférences féminines. Et, à Noël, la Conférence St-Sacrement, comme cadeau des Fêtes, leur a fait parvenir un chèque de \$100. D'autres projets de collaboration sont à l'étude pour 1966 dans d'autres paroisses.

HISTORIQUE

Au mois de mai 1823, à Paris, Frédéric Ozanam, avec huit jeunes gens, fonda la société St-Vincent de Paul. De fait, le chef du groupe était Emmanuel Joseph Bally. Mais Frédéric Ozanam s'imposait par sa valeur intellectuelle et morale. Il fut l'inspirateur et l'initiateur du mouvement. C'est pourquoi, il est considéré à juste titre comme le fondateur de cette société. Son procès de canonisation est actuellement en marche. Sa canonisation serait, de l'avis de tous les membres des Conférences, un pas décisif dans la promotion du laïc. D'ailleurs Frédéric Ozanam est un personnage d'une rare qualité: Professeur à la Sorbonne, il fut le porte-parole du Catholicisme à l'université de Paris.

SPIRITUALITÉ

L'article 1 du règlement de la Société, règlement que rédigea Frédéric Ozanam et qui a encore aujourd'hui valeur d'actualité, donne l'orientation spirituelle de ce mouvement. "La Société St-Vincent de Paul reçoit en son sein des jeunes chrétiens qui veulent s'unir dans la prière et participer à des œuvres de Charité". Cependant, la liberté morale est bien garantie par l'article 59: "Aucune des obligations imposées par ce règlement n'est obligation de conscience. La société en confie l'accomplissement au zèle de ses membres et à leur amour pour Dieu et le prochain".

C'est pourquoi, le travail des Conférences dispense aux pauvres toute la tendresse de la Charité par les visites à domicile. C'est pourquoi, elles donnent du secours matériel à tous ceux qui en ont besoin. Et surtout, c'est pourquoi elles étudient les problèmes sociaux. Car elles désirent être plus efficaces et pouvoir mieux remédier aux problèmes matériels et moraux en trouvant les causes de ces problèmes et en les soignant à la source.

Ce souci de charité intelligente a amené les conférences de Québec, au sujet des paniers de Noël par exemple, à réunir au Conseil Central des Conférences des fiches sur tous les cas, de façon à ce que tous les pauvres bénéficient de ces paniers et que le panier que donne la Conférence ne fasse pas double emploi avec celui que peut donner un club social.

INFLUENCE INTERNATIONALE

103 pays des cinq continents possèdent actuellement environ 28,000 conférences masculines, 3,600 féminines, 600 mixtes, totalisant plus de 400,000 membres actifs, à l'action desquels participent souvent leurs familles. On estime que plus de 500,000 familles pauvres ou éprouvées sont assistées chaque semaine et que plus de 1,750,000 autres personnes sont aidées occasionnellement au cours d'une année. L'aide apportée dépasse 20 millions de dollars U.S. par année. On trouve des Conférences St-Vincent de Paul aussi bien parmi de riches catholiques des Etats-Unis que parmi de pauvres paysans de l'Indonésie.

Au Canada, les Conférences furent établies en 1846. En collaboration avec l'abbé C.-F. Baillargeon, alors curé de Notre-Dame de Québec et plus tard archevêque de Québec, le docteur Joseph Painchaud, fils, de retour de France où il s'était enrôlé dans une Conférence, forma à Québec la première Conférence du Canada. Moins d'un an plus tard Québec possédait déjà neuf Conférences et un Conseil particulier. Par la suite, en 1848, les Conférences s'établirent à Montréal, à Toronto en 1850, puis ce fut le tour de Halifax en 1853 et de London en 1859. Ottawa fonda sa première Conférence en 1860 et le Nouveau-Brunswick en 1863.

Aujourd'hui, la Société comprend au Canada au Conseil Supérieur, 5 Conseils Centraux, 46 Conseils Particuliers, 547 Conférences et environ 5,600 membres actifs. Ces Conférences déboursent par année environ un million et quart. En 1961, elles ont visité au-delà de 38,282 familles. Au Québec, actuellement, il y a 365 Conférences d'hommes et de jeunes gens.

BRANCHES

On peut dire qu'il y a trois branches de Conférences St-Vincent de Paul. Il y a les Conférences féminines, complètement indépendantes dont les activités, principalement la distribution de vêtements, ont été décrites par un article dans l'Action du lundi, 17 janvier. Il y a les Conférences masculines, dont Frédéric Ozanam est le fondateur et qui groupent tous les chrétiens qui veulent se sanctifier par l'exercice d'une charité réelle et plus efficace. Depuis la

dernière guerre, ces Conférences d'adultes ont été vivifiées par la fondation de plus d'un millier de Conférences spécifiquement de jeunes partout dans le monde.

CONFÉRENCES ÉTUDIANTES

La troisième branche, alors que les deux autres sont en général des organismes paroissiaux, est la branche étudiante. C'est au sujet des Conférences étudiantes que Paul VI, alors archevêque de Milan, disait: "L'éducation à la pauvreté est un réalisme qui fait partie de la substance de votre éducation et qui vous oblige à donner à votre formation scientifique un caractère non plus utopique, non plus seulement abstrait et spéculatif, mais centré sur la vie réelle". Il y a une dizaine de ces Conférences étudiantes qui font partie intégrante du Conseil Particulier, Charles de Foucauld dans la ville de Québec.

MILIEU UNIVERSITAIRE

À l'université Laval, sans faire double emploi avec les Châliers Étudiants qui font beaucoup plus de travail matériel, la Conférence St-Vincent de Paul veut faire un travail d'éducation au sein des familles qu'elle visite et elle veut éveiller le Campus à la réalité du problème de la pauvreté. Elle est aussi la seule Conférence mixte.

TRAVAIL EFFICACE À QUÉBEC

Dans la seule ville de Québec, la société St-Vincent de Paul distribue annuellement plus de \$200,000. Ainsi, comme exemple précis pour 1965, la Conférence de St-Sacrement a distribué \$15,750, dont 10,000 dollars pour la nourriture et le vêtement, \$400 pour la colonie de vacances, \$1,500 pour le chauffage, \$1,000 pour les paniers de Noël. Ces chiffres ne donnent cependant pas une idée exacte de tout le travail humain accompli par les membres des Conférences, dont tous les revenus viennent de la charité privée.

POUSSEE DES JEUNES

Sous la poussée des jeunes Vincentiens, le Conseil Central de Québec a organisé un congrès de deux jours pour le mois de mars dans le but d'étudier la possibilité de réunir les structures et les moyens d'action en fonction des nouvelles lois provinciales d'assistance sociale, dans le but d'étudier aussi la possibilité de fusion des Conférences masculines, féminines et de jeunes de même que la nécessité de l'achat d'un édifice qui regrouperait les bureaux d'administration. On voudrait aussi créer un secrétariat permanent pour la publicité et suivre l'exemple des Conférences de Toronto qui possède trois magasins vincentiens où on vend ou donne les vêtements et les dons de la charité publique.

ŒUVRE PRINCIPALE

L'œuvre principale de toutes les Conférences St-Vincent de Paul, masculines, féminines et étudiantes, est sans conteste la visite amicale et fraternelle des pauvres. À chacune des familles visitées régulièrement, la Conférence donne tout ce dont elle a besoin. Mais, de façon à venir en aide plus efficacement aux familles et individus aidés, les Conférences ont été amenées à aider ou prendre en charge plusieurs autres initiatives de charité. Ainsi, le Conseil Central de Québec, dans le sous-sol de la chapelette Notre-Dame de Lourdes à St-Sauveur, a fondé "votre aide des pauvres" qui regroupe et distribue les dons de toutes les Conférences.

PAUVRETE À QUÉBEC

"Il y a une catégorie de pauvres gens qui donnent l'impression que tous les pauvres sont, ou des paresseux, ou des parasites, ou des ingrats. Mais ils ne sont qu'une catégorie et, de toutes façons, nous devons les aider parce que, malgré leurs vices, ils sont de vrais pauvres. D'un autre côté, les bonnes gens acceptent peut-être trop facilement ces préjugés parce qu'ils leur permettent de se désintéresser du problème de la pauvreté et parce qu'ils les entretiennent dans une fausse quiétude et leur font croire qu'à Québec, il n'y a pas de pauvres". C'est en ces mots que M. J.-Albert Mercier, président de la Conférence St-Vincent de Paul de St-Sacrement, a décrit l'attitude des Québécois au cours d'un entretien vis-à-vis la pauvreté, avec un journaliste de l'Action. Pour notre part, a continué M. Mercier, nous avons divisé les gens que nous secourons en 5 catégories. Il y a d'abord les gens qui jouissent d'un bon naturel mais qui, parce qu'ils ne sont pas débrouillards et pas très éveillés, ne sont pas en mesure de se débattre suffisamment dans la vie pour assurer leur propre subsistance.

Il y a ensuite ce groupe très sympathique des veuves. Dans les conditions actuelles, les allocations sociales, ne peuvent les faire vivre décemment, surtout si elles ont des enfants. À ce groupe, il faut ajouter les femmes abandonnées par leur mari ou qui se sont séparées parce que leur mari ne pouvait pas les faire vivre.

En troisième lieu, nous secourons toutes les personnes qui tombent sous la loi du salaire minimum: gardiens, balayeurs, laveurs de vaisselle, etc. Ils sont plus d'un million dans la Province. Dans le quatrième groupe, on retrouve tous les gens qui souffrent de ne pas travailler mais qui, à cause de leur manque de qualification, sont mis à pied par l'automatisation. Des économistes ont calculé qu'en 1970, 25 pour cent de la population serait dans ce cas.

TAUDIS ET CHOMAGE

Ici, à Québec, a ajouté M. Mercier, il nous faut surtout travailler à ce que tous prennent conscience de l'existence réelle de taudis, surtout de ceux dont la façade paraît bien. Et il faut que le Gouvernement, comme tous ceux qui le peuvent, cherchent à résoudre ce fléau qu'est le chômage, qui fait perdre au chômeur le sens de son utilité familiale et sociale et qui, par conséquent, ne lui laisse plus conscience de sa dignité humaine.

Le libre service du pauvre

(Extrait d'un journal de la Martinique)

La conférence Saint-Jean-Bosco de Martinique a reçu de la Société St-Vincent de Paul du Québec au Canada avec qui elle entretient des relations, une caisse contenant plus de 2,000 vêtements, dont des complets, des chemises, des pantalons, des robes et des dessous féminins, des chaussures de toutes pointures, pour un poids total de 400kg. Cet envoi dont la préparation a demandé près de trois mois a été effectué par les membres de la Société dirigés par M. Louis-E. Roberge.

Ce linge a plusieurs destinations. Il servira à "dépanner" les parents dont les enfants ne peuvent suivre leurs cours à l'école, faute de vêtements convenables et décents.

Chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année la conférence organise un arbre de Noël auquel sont conviés vieillards, enfants pauvres et autres personnes nécessiteuses; suivent un repas et une séance récréative pendant laquelle sont distribués des cadeaux.

Cette année les paquets attachés avec une ficelle dorée contiendront des habits...

La plus grande partie de ce linge servira cependant à réalimenter le "Libre-Service des pauvres". C'est le R.P. Léonard qui a suggéré cette idée. Sous cette forme on donnera au pauvre l'illusion d'acheter leur habit, ce qui ne blessera en rien leur dignité. L'individu même pauvre garde sa dignité d'homme, et le fait de se retrouver dans une queue en attendant son tour de recevoir des secours matériels, constitue pour lui une espèce d'humiliation qui lui est insupportable.

Il arrive souvent que certaines personnes de crainte de se mettre "à la queue" s'abstiennent de se présenter les jours de distribution de secours et s'exposent ainsi à la mort d'inanition...

Pour en revenir au "Libre-Service", il est actuellement à l'état de projet, demande un travail considérable pour être réalisé. Les confrères de St-Jean Bosco et leur sympathique et dynamique président Laventure ne peuvent encore donner de date fixe quand à son ouverture. Mais ils veulent que celle-ci se fasse le plus tôt possible. Par l'intermédiaire de "France-Antilles" la conférence St-Vincent de Paul demande à tous les mouvements dont l'œuvre est charitable, de se joindre à elle pour l'aider à réaliser ce projet dont le but primordial est de laisser au pauvre sa dignité humaine.



● Traditionnellement, la Conférence St-Vincent de Paul de St-Sacrement organise chaque année dans les jours qui précèdent Noël, une fête pour les petits de la Crèche St-Vincent de Paul. Cette fête est l'occasion pour plusieurs personnalités de participer à l'œuvre des Conférences. Sur cette photo, MM. Lamontagne et Lesage distribuent des cadeaux aux petits orphelins lors de la fête du 18 décembre dernier.



● CHAQUE ANNEE, la Conférence St-Vincent-de-Paul de la paroisse St-Sacrement, comme plusieurs autres Conférences, distribue des paniers de Noël à plusieurs nécessiteux. Cette année, ils en ont distribué 125. Sur cette photo, ceux qui ont collaboré à cette oeuvre.

Hausses de taxes en perspective

TORONTO

Table of Toronto stock market data including TITRES, MINES, and various stock prices.

Américaine

Table of American mutual funds (FONDS MUTUELS) with columns for fund names and values.

Marché étranger

Table of international stock market data (MARCHÉ ÉTRANGER) listing various foreign stocks.

Fonds américain

Table of American mutual funds (Fonds américain) listing specific fund names and their performance.

Hausses de taxes en perspective

par Jean d'Autane
Tous les lecteurs ont probablement pris connaissance des principales mesures préconisées par la Commission d'enquête sur la fiscalité...

TITRES LES PLUS ACTIFS

Table of the most active stocks (TITRES LES PLUS ACTIFS) listing top-performing securities.

Hausses de taxes en perspective

Devant les besoins toujours grandissants auxquels il doit faire face, le gouvernement doit augmenter ses revenus...

Hausses de taxes en perspective

Comme nous le constatons, la Commission ne se contente pas de recommander des hausses ou des baisses de taux de taxation...

Hausses de taxes en perspective

Si vous agissez dès maintenant, investisseurs peut encore vous aider à faire des économies sur vos dollars d'impôt de 1965...

Hausses de taxes en perspective

Investors Syndicate Limited
280 BROADWAY, WINNIPEG 1

Hausses de taxes en perspective

Investors Syndicate Limited
280 BROADWAY, WINNIPEG 1

Hausses de taxes en perspective

Investors Syndicate Limited
280 BROADWAY, WINNIPEG 1

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

Montréal

Table of Montreal stock market data (Montréal) listing various local stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

New-York

Table of New York stock market data (New-York) listing major US stocks.

Canadienne

Table of Canadian mutual funds (Canadienne) listing domestic investment options.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC COUR SUPERIEURE (EN MATIERE DE FAILLITE) No. 1517-66

PROVINCE DE QUEBEC VILLE LES SAULES COMTE DE QUEBEC REGLEMENT No 120 ADOPTÉ PAR VILLE LES SAULES RE: ANNEXION

McINTYRE INCORPORÉE EN ALBERTA DIVIDENDE Numéro 218 Avis est donné par la présente qu'un dividende de soixante cents (60¢) par action, en monnaie canadienne, sera payé le 1er mars 1966 aux actionnaires inscrits dans les livres à la fermeture des affaires le 8 février 1966.

REPRESENTANTS CHAMPLAIN AUTO FORD INC. M. MARC LEPAGE M. ANDRÉ MARINEAU M. Gaston Carreau, gérant des ventes de Champlain Auto Ford est heureux d'annoncer que MM. Marc Lepage et André Marineau viennent s'ajouter au personnel des ventes en tant que représentants des ventes des voitures neuves et usagées. Une invitation est faite à tous nos clients et amis de venir bénéficier de leur expérience dans le domaine de l'automobile.

NOMINATION A CHAMPLAIN PAPER BOX (1963) LIMITED Patrice Fleury, Gérant des ventes de Champlain Paper Box (1963) Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gilles Renaud comme représentant de cette compagnie.

NOMINATIONS CHEZ BOITEAU INC. M. LIONEL MALTAIS M. JEAN-PAUL BOUCHER M. GASTON GAGNON La direction de Boiteau Inc. est heureuse d'annoncer la nomination de M. Lionel Maltais au poste de gérant des ventes. Du département des achats, M. Jean-Paul Boucher se voit promu au poste de représentant commercial pour les sections industrielle, commerciale et du chauffage électrique. M. Gaston Gagnon, à notre emploi depuis cinq ans remplace M. Boucher au poste d'acheteur.

ARTICLE 1 — Ce règlement portera le titre de "Règlement d'annexion de certains lots dans le territoire de la Ville Les Saules".

ARTICLE 2 — Le présent règlement a pour but d'annexer à la municipalité de la Ville Les Saules certains lots situés dans la municipalité de Ste-Foy afin d'établir une zone industrielle en bordure du Boulevard Charest et du Boulevard Henri IV.

ARTICLE 3 — Les parcelles de terrain annexées en vertu du présent règlement sont décrites comme suit: "Partant d'un point situé à l'intersection de la ligne sud du lot 375 (Charest de Fer), et de la ligne séparative des cadastres des parcelles de Ste-Foy et de l'ancienne Lorette."

ARTICLE 4 — Les parcelles de terrain annexées en vertu du présent règlement sont décrites comme suit: "Partant d'un point situé à l'intersection de la ligne sud du lot 375 (Charest de Fer), et de la ligne séparative des cadastres des parcelles de Ste-Foy et de l'ancienne Lorette."

ARTICLE 5 — La parcelle de terrain annexée en vertu du présent règlement fera partie du quartier No 3. Adopté à Ville Les Saules, ce 10ème jour de janvier 1966.

SOUMISSIONS DEMANDEES La Ville de St-Anselme demande des soumissions pour l'entreprise générale comprenant la mécanique et l'électricité d'une usine d'épuration pour eaux vannes devant être construite à St-Anselme, Cité Dorchester.

ARTICLE 1 — Ce conseil décrète, par les présentes, l'annexion du territoire situé dans la municipalité de Ste-Foy à savoir: 1) une partie des lots 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

ARTICLE 4 — Le présent règlement a pour but d'annexer à la municipalité de la Ville Les Saules certains lots situés dans la municipalité de Ste-Foy afin d'établir une zone industrielle en bordure du Boulevard Charest et du Boulevard Henri IV.

ARTICLE 5 — Les parcelles de terrain annexées en vertu du présent règlement sont décrites comme suit: "Partant d'un point situé à l'intersection de la ligne sud du lot 375 (Charest de Fer), et de la ligne séparative des cadastres des parcelles de Ste-Foy et de l'ancienne Lorette."

ARTICLE 6 — Le présent règlement a pour but d'annexer à la municipalité de la Ville Les Saules certains lots situés dans la municipalité de Ste-Foy afin d'établir une zone industrielle en bordure du Boulevard Charest et du Boulevard Henri IV.

ARTICLE 7 — Le présent règlement a pour but d'annexer à la municipalité de la Ville Les Saules certains lots situés dans la municipalité de Ste-Foy afin d'établir une zone industrielle en bordure du Boulevard Charest et du Boulevard Henri IV.

AVIS LEGAL PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC DANS LA COUR SUPERIEURE No. 21099 CONSOLIDATED PAINT AND VARNISH CANADA LTD. DEMANDEUR. PIERRE LAPRISE, DEFENDEUR. 17 rue Ste-Ursule, Québec.

AVIS LEGAL PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC DANS LA COUR SUPERIEURE No. 137-254 BENEFCIAL FINANCE CO. DEMANDEUR. ALEXANDRE DRAPEAU, DEFENDEUR. 735, Chouinard, apt 1, Québec.

AVIS LEGAL PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC DANS LA COUR SUPERIEURE No. 308-302 H. HOUT HUILE INC. DEMANDEUR. A. LEROUTHIER, DEFENDEUR. 1355, Champlain, Québec.

AVIS DE VENTE Dans l'affaire de faillite de: ORCAR NADEAU, ci-devant exploitant une station de service TEXACO, 210, avenue Renaud, Québec.

FONDS COLLECTIF "C" DIVIDENDE No 6 La Compagnie donne avis qu'un dividende de dix-sept cents (17 cents) l'unité, payable le 31 janvier 1966, sera versé aux détenteurs d'unités de participation du Fonds Collectif "C".

Cours des denrées MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture: Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, caisses de carton extra-gros 44; A-gros 42; A-moyen 35 à 36; A-petits 30; B 33; C 30. Prix moyens, en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra-gros 48.6, A-gros 46.4, moyens 35.0, petits 35.7.

Change Australie (schilling) 4.18% cents Belgique (franc) 2.17% cents Angleterre (livre) 3.01% cents Allemagne (marque) 92.29% cents Tchecoslovaquie (couronne) 15.11 cents Danemark (couronne) 15.67 cents France (franc) 22.92 cents Suisse (franc) 26.29 cents Hollande (florin) 29.33 cents Hongrie (forint) 23.75 cents Italie (lire) .1721 cent Mexique (peso) 8.63 cents Norvège (couronne) 15.11 cents Pologne (zloty) 26.29 cents Roumanie (leu) 17.97 cents Suède (couronne) 23.88 cents Suisse (franc) 24.83 cents U.S. (dollar) 1.07% cents Venezuela (bolivar libre) 24.00 cents Yougoslavie (dinar) 8.17 cents

Cote de l'or LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.7 à l'offre et \$35.19 à la vente. Prix de l'once Troy à la Bourse londonienne des lingots: \$35.17-47.100, 250 shillings, 10 3-4 pence.

Le dollar MONTREAL PC — Le dollar américain a gagné hier 1-32 à \$1.07-13-32. La livre sterling a cédé 1-8 à \$3.01-1-8. NEW YORK PC — Le dollar canadien a gagné hier 1-16 à 93-1-3 au regard de 93-1-32 vendredi dernier. La livre sterling a cédé 1-32 à \$2.80-25-64.

Mines hors-listes Bald Mountain 4 5 Indep 2 2 Lon Echo 68 93 Nat Mal 85 90 Oland 1 3 W Leys 1 3 Young Dave 17 19

Londres LONDRES Reuter — Le marché n'a pas eu de réaction devant la victoire travailliste dans l'élection complémentaire de Hull. Les titres transigés en dollar ont subi des fluctuations. Algonia, Canadian Husky, Chrysler, General Motors et Hollinger ont été légèrement plus fermes. Canadien pacifique a augmenté. Les banques canadiennes avaient tendance à baisser Toronto, Royale, Canadienne impériale de commerce, Nouvelle-Ecosse et Montréal ont toutes baissé. Au contraire les banques britanniques se sont raffermies.

LOI SUR LA FAILLITE AVIS AUX CRENANCIERS Dans l'affaire de la faillite de: GILLES MONCOLL, ajusteur, 2953, Bonaventure, Ste-Foy, cité de Québec, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a déposé une cession de ses biens le 21ème jour de janvier 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10ème jour de février 1966, à 11 heures de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, Province de Québec. DATE CE 24ème jour de janvier 1966. BUREAU DE L'ANCIEN NOTAIRE ANGERS & BELLAVANCE, Syndic, 760, Grande-Allée, Est, Québec, Qué.

ABANDON DE CHARTE AVIS est donné que "JULES THIBAUDEAU INC." ayant son siège social à Biliery, district de Québec, demandera au Secrétaire de la Province, la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la loi des compagnies de Québec. QUÉBEC, le 24 JANVIER 1966, Le président, JULES THIBAUDEAU.

LA LAURENTIENNE Compagnie Mutuelle d'Assurance ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES MEMBRES Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de LA LAURENTIENNE, Compagnie Mutuelle d'Assurance, sera tenue au siège social de la compagnie, 500 est, Grande-Allée, en la cité de Québec, le samedi 12 février 1966, à 10:30 heures A.M., aux fins de: — recevoir et approuver le rapport des administrateurs, l'état financier ainsi que le rapport des vérificateurs; — procéder à l'élection des administrateurs et au choix des vérificateurs; — discuter toutes autres questions qui pourraient être soumises à cette assemblée. RENE LAFLAMME Secrétaire.

AVIS A TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE DUBERGER Tout contribuable qui demeure dans une zone résidentielle et qui opère un commerce non autorisé par le règlement numéro 118 de la Ville de Duberger et qui désire continuer l'opération de son commerce devra, dans les trente (30) jours qui suivent, s'enregistrer au Bureau du Secrétaire-Trésorier à l'Hôtel de Ville entre 9 hrs A.M. et 5 hrs P.M. du lundi au vendredi. Ces demandes seront étudiées par un comité formé à cet effet; mais tous ceux qui n'auront pas fait cette demande devront cesser l'opération de leur commerce dans les quatre-vingt-dix (90) jours de cet avis.

PAUL-ANDRÉ ROBITAILLE Secrétaire-trésorier.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC DANS LA COUR DE MAGISTRAT No. 308-033 ELZEAR SIMARD DEFENDEUR VS RICHARD FRENETTE DEFENDEUR AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisi en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le septième jour de février 1966 à 10 heures de l'avant-midi, à 2942, Mc-Gosselin, app. 1. Lesdits biens consistent en: télévision, bahut, chésterfield 3 morceaux, tourne-disques portatif, lot de disques, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUÉBEC, CE 29 JANVIER 1966 JEAN-M. PAYERE, H.C.S.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC DANS LA COUR SUPERIEURE No. 134-997 BENOIT DUMAIS, DEFENDEUR VS COOK CONSTRUCTION LTEE DEFENDEESSE AVIS LEGAL AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le 7ème jour de février 1966 à 11 heures de l'avant-midi, à 621, boul. Charest Est. Lesdits biens consistent en: fauteuil, machine à coudre, dactylo, machine à additionner, bureau en métal, bureau, chaises, machine à plans, etc. Le tout sera vendu suivant la loi. QUÉBEC, CE 29 JANVIER 1966 JEAN-M. PAYERE, H.C.S.

GARANTIES: Chèque visé ou cautionnement de 10% du montant de la soumission à l'ordre de la Commission Scolaire devra accompagner la formule de soumission. Chaque soumissionnaire devra remplir la formule de soumission qui lui sera remise avec les plans et devis. Sur l'enveloppe, en plus de l'adresse il faudra inscrire les mots "Soumission pour agrandissement et modifications de l'Ecole existante Marie-Victorin, St-Siméon, Co. Charlevoix. A la signature du contrat: Cautionnement d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et service, le tout ici qui défini dans la formule de soumission. La Commission ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

DEMANDE DE SOUMISSION AGRANDISSEMENT ET MODIFICATIONS DE L'ECOLE MARIE-VICTORIN A ST-SIMEON CO. CHARLEVOIX Les entrepreneurs pourront se procurer les plans et devis au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Commission Scolaire de St-Siméon, Co. Charlevoix. Un versement de \$50.00 à l'ordre de la Commission Scolaire sera requis et remboursé aux Soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bonne condition dans les sept jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS LE 14 FÉVRIER 1966 À 8 HRS P.M. (heure normale de l'est) dans la salle de l'Ecole Marie-Victorin à St-Siméon.

CITE DE QUEBEC BUREAU DU GREFFIER Québec, le 26 janvier 1966. est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 26 janvier 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois: No 1517 — "Concernant les taxes personnelles, taxes d'affaires et taxes spéciales".

CITE DE QUEBEC BUREAU DU GREFFIER Québec, le 26 janvier 1966. est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 26 janvier 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois: No 1518 — "Concernant la danse".

CITE DE QUEBEC BUREAU DU GREFFIER Québec, le 26 janvier 1966. est par les présentes donné qu'à une séance du Conseil de la Ville de Québec, tenue le 26 janvier 1966, le règlement suivant a été lu pour la première fois: No 1519 — "Concernant l'exécution de travaux d'hiver remédiateurs au chauffage".

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIERES EN FONDEE EN 1916 vous recommander de consulter ses membres spécialisés en placements avant de faire l'achat ou la vente: D' ACTIONS, D' OBLIGATIONS OU TOUT AUTRE PLACEMENT MOBILIER

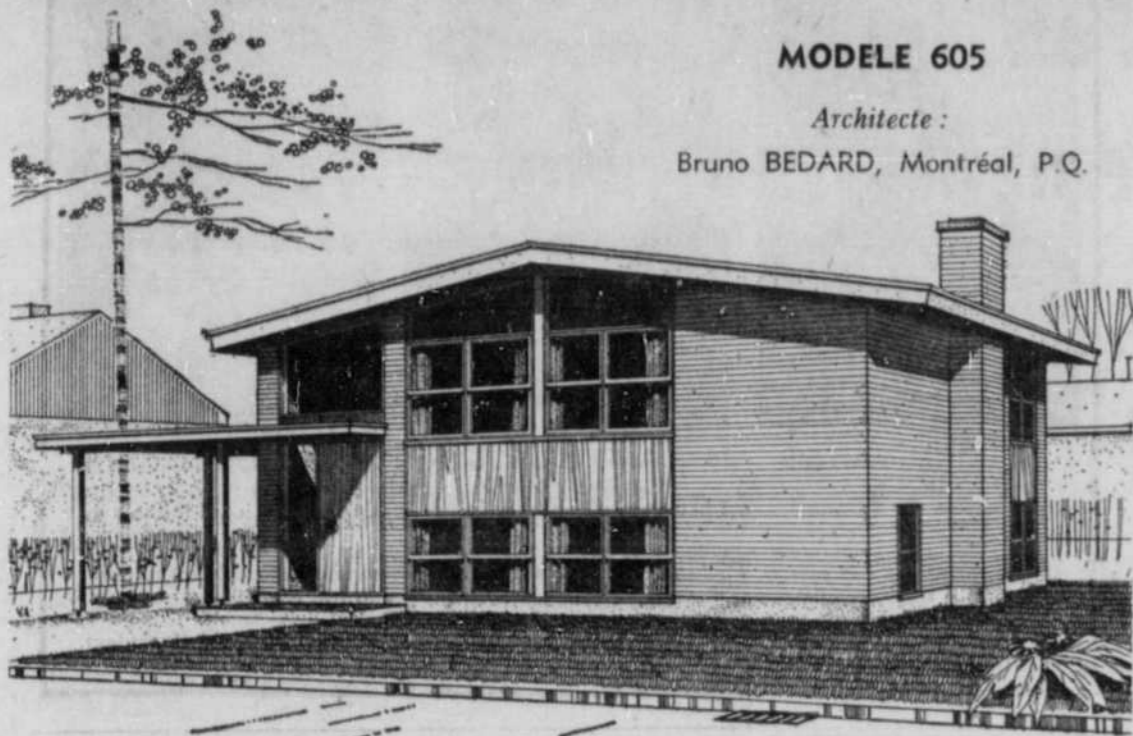
Table listing members of the Canadian Association of Securities Brokers, including A.E. AMES & CO. LIMITED, BELL, GOUINLOCK & CIE LTEE, J.-C. BOULET Limitée, CLEMENT, GUIMONT INC., etc.

Construction - Bricolage - Embellissement



MODELE 605

Architecte :
Bruno BEDARD, Montréal, P.Q.



Voici une maison en brique sur bois, à deux étages, bien assise. De l'entrée principale au niveau du sol, l'escalier conduit en haut et en bas. En montant huit marches on atteint les trois chambres, la salle de bain et le living; en descendant sept marches on atteint la cuisine-resserre, la salle à manger, la quatrième chambre et une seconde salle de bain ainsi que la salle d'entreposage. Dans la salle à manger une porte donne sur le jardin au moyen d'une aire d'accès. L'entrée protégée et la façade étroite de cette maison devraient être notées.

On peut se procurer à un prix minime les épures de cette maison qui porte le numéro de modèle 605, en s'adressant à la Société centrale d'hypothèques et de logement, 2475, boulevard Wilfrid-Laurier, Québec 6, Qué.

QUESTIONS DE JARDINAGE

(Par A. R. Buckley de l'Institut de recherches sur les végétaux, Ottawa)

CULTURE DES GLOXINIA

Voici le moment de l'année où l'on peut profiter des importantes importations d'automne de tubercules de Gloxinia. Bientôt, les marchands les offriront en vente.

Il ne faudra pas s'inquiéter si les tubercules trouvés cette année à l'intérieur des paquets ne ressemblent pas à ceux qu'on est accoutumé de voir. Ils sont maintenant dépourvus de tout leur cheveu et ressemblent à une pomme de terre plutôt qu'à un gloxinia. A cause d'une infestation de nématodes dorés en Europe, les fonctionnaires de la Division de la protection des végétaux ont jugé nécessaire de prendre certaines mesures préventives; entre autres, ils exigent l'enlèvement de tout sol afin de prévenir l'introduction de ce redoutable parasite au Canada. Il ne faut pas s'alarmer de ce traitement car les tubercules pousseront et fleuriront si on leur accorde des soins normaux. Voici ce que vous conseille l'Institut de recherches sur les végétaux.

D'abord, préparer un bon sol pour vos gloxinia en mélangeant à parts égales les trois ingrédients suivants: de la tourbe horticole, de la bonne terre franche et du sable. Pour faciliter l'égouttement, placer des fragments de pots ou des cailloux dans des pots de cinq à six pouces, puis remplir avec le mélange qu'on a préparé et y planter un seul tubercule. Le tubercule doit être placé de façon que son sommet soit au même niveau que la surface du sol qui, elle, ne doit pas s'élever à plus de trois quarts de pouce des bords du pot afin de permettre un arrosage satisfaisant.

Quand on ne peut pas distinguer le dessus du tubercule de son dessous, il faut d'abord commencer par le faire pousser dans un mélange de sable et de tourbe horticole humides puis surveiller le développement des tiges. Comme la plupart des autres plantes, les gloxinia produisent leurs pousses par le dessus du tubercule et leurs racines par le dessous. Certains tubercules ont le dessous arrondi et leur dessus offre une légère dépression ou est franchement concave.

Après l'empotage, bien tremper le sol mais ensuite, n'arroser que modérément et seulement lorsque le sol devient sec au toucher, jusqu'à ce que le tubercule commence à pousser.

Lorsque plusieurs pousses ont fait leur apparition, arroser pour que le sol soit plutôt humide en tout temps et ne jamais le laisser sécher complètement. S'appliquer à ne jamais mouiller le feuillage.

On répète souvent que la température du local où poussent les gloxinia ne devrait jamais descendre en dessous de 50°F. On peut facilement maintenir cette température quand les gloxinia poussent sous la lumière artificielle dans les sous-sols. Cependant, on a trouvé à l'Institut de recherches sur les végétaux que ces plantes donnent de meilleurs résultats quand la température minimum est de 60° durant la nuit et de 75° durant le jour. Ces températures se rapprochent davantage aussi de celles qu'on trouve dans la pièce de séjour.

Placer les plantes devant une fenêtre où elles obtiendront beaucoup de lumière sans se trouver directement exposées au soleil. Une fenêtre ensoleillée est idéale mais les plantes doivent être protégées par l'ombre d'un léger rideau.

Dès que se forment les bourgeons des fleurs, on donne aux plantes un engrais liquide. Le produit à utiliser peut être d'un type d'utilité générale dont la formule serait d'environ 20-20-20; on l'emploie à raison d'une once par gallon d'eau; cependant, tout engrais commercial liquide peut également servir pourvu qu'on l'utilise selon les recommandations du manufacturier.

Lorsque les plantes sont en fleur, une température plus fraîche contribuera à prolonger la période de floraison.



Lorsque celle-ci est terminée, on diminue graduellement les arrosages jusqu'à ce que les feuilles se fanent et meurent. Il faut ensuite descendre les pots au sous-sol et les y entreposer durant une couple de mois. Après cette période d'entreposage, retirer les tubercules des pots et les faire démarrer à neuf dans un nouveau sol.

Les gloxinia peuvent se propager par la graine, par les feuilles ou en les divisant. Pour la propagation par les feuilles, il faut choisir celles qui ont atteint leur maturité en été. On les coupe en morceaux ayant la forme d'un coin dont la pointe est formée par le pétiole, puis on les plante verticalement à un pouce de profondeur dans un mélange de sable et de tourbe horticole.

Des boutures peuvent être obtenues au printemps en enlevant les pousses qui ont atteint une hauteur d'un pouce pour les insérer tout le tour du bord d'un pot de quatre pouces qui a été rempli avec

un mélange de sable et de tourbe horticole.

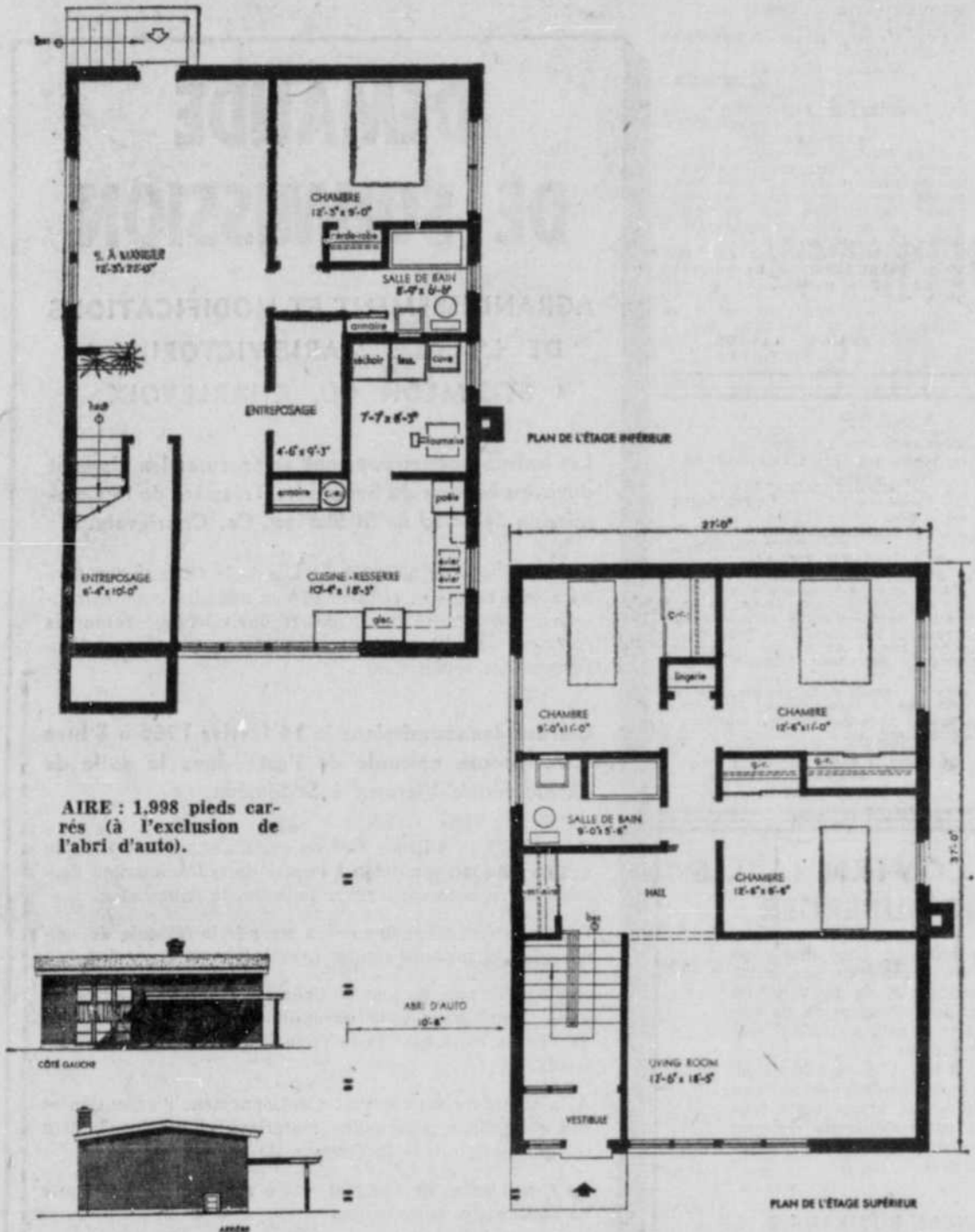
Les vieux tubercules peuvent aussi être divisés au moment de les planter. On les coupe avec un couteau bien tranchant pour que chaque portion puisse donner au moins une pousse, puis on les empote séparément en de petits pots.

Leurs graines sont tellement petites qu'il faut les maintenir avec soin. Comme couche de semis, nous préférons utiliser un pot rempli jusqu'à un pouce du bord avec un bon compost de sable, sol et tourbe horticole que l'on recouvre d'un demi-pouce de sphagnum. Semer les graines directement sur la sphagnum, immerger le pot dans un plat d'eau jusqu'à ce que l'humidité apparaisse sur le dessus puis le couvrir avec une tente en forme de cône fabriquée d'un morceau de polyéthylène afin de garder les graines humides jusqu'à ce qu'elles germent.

Parmi les variétés de gloxinia qui sont disponibles pré-

sentement, mentionnons les suivantes: Emperor Frederick, qui est rouge avec bordure blanche; Emperor Wilhelm, bleu bordé de blanc; Etoile de feu, rouge brillant; Foi des Rouges, rouge foncé;

Trigina tachetée de tous les mélanges de couleur; Prince Albert, bleu foncé; Blanche de Méru, blanc bordé de rose; et Queen Wilhelmina, carmin.



AIRE : 1.998 pieds carrés (à l'exclusion de l'abri d'auto).



LOGÉS COMME DES SEIGNEURS

POUR LE MÊME PRIX QU'AILLEURS

à la PLACE DES SEIGNEURS

4e Avenue à Charlesbourg (angle 41e Rue)

Appartements entièrement chauffés à l'électricité!

Un thermostat permet un contrôle de température dans chaque pièce!

Le coût du chauffage et de l'électricité est inclus dans le prix du loyer.

A l'extérieur: piscine et "barbotteuse" pour enfants, golf miniature et terrain de stationnement avec prises de courant pour chauffe-moteurs.

COUILLARD ENTREPRISES INC., 4e Avenue à Charlesbourg, téléphone: 626-3513, vous invite à visiter la Place des Seigneurs à Charlesbourg.

BOIS

et

- B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
- CONTRE-PLAQUE (Veneer)
- EPINETTE

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

- PLANCHES - MI RALES de toutes sortes
- BARDEAUX
- MANIÈRES
- MERISIER - CHÈNE
- FRÈNE
- ARBORITE
- MESINIER A PLANCHER
- PORTES
- CÈDRE DE LA COLOMBIE
- LATTES

Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES révisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.



606, 1ère RUE, LIMOULOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708

ATTENTION!

PAYEZ MEILLEUR MARCHÉ POUR VOS MATÉRIAUX

Voici quelques exemples: (Taxe fédérale incluse)

BOIS - PLOMBERIE - PEINTURE - etc.

USAGES

Matériaux usagés de toutes sortes provenant en grande partie du camp militaire de Valcartier.

"Veneer", portes, châssis de bois et de métal, isolants, électricité, bardeaux d'amiante, poutres d'acier, plomberie de toute sorte telle que: toilette, lavabo, baignoire, tuyaux de 1/2" à 6", calorifères, chauffage à l'eau et chauffage à air chaud, fournitures de plancher, réservoirs à eau chaude, lavues de vaisselle.

EN SPECIAL Neuts pour SOUS-SOLS

"Veneer" pré-fini 4" x 8" In feuille	\$3.95
"FOAM" isolant M.P.	\$83.50
TULES A PLAFOND .11 1/2 et .13 1/2	
GYPROC 5/8" M.P.	\$51.50
CONTRE-PLAQUE A l'appareil de l'eau feuille 4' x 8'	
5/16"	\$2.75
3/8"	\$3.45
1/2"	\$4.65
5/8"	\$5.25
1"	\$6.35

MODERN PLYWOOD REG'D

74 Boul. Pie-Xi - Ville de Bélor

(Chemin du Camp Valcartier)

OUVERT LE SOIR Livraison Québec et environs

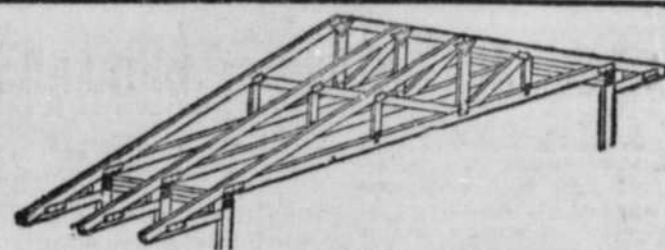
TEL: 842-1969 — TEL: 842-1969 — TEL: 842-1969

LIONEL GOSSELIN ENTREPRENEUR GENERAL INC.

9185, Du Plateau, Charlesbourg

Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A:
• CHARLEVOIX
• ORSAINVILLE
• NEUFCHATEL
• LES SAULES

BUREAU DES VENTES 626-4742



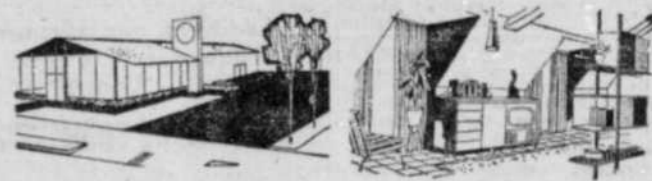
STRUCTURE DE TOIT PLUS SOLIDE

- Erection facile et rapide en toutes saisons, comparativement aux méthodes conventionnelles.
- Aucun travail d'ajustement.
- Pour tout genre de construction, quelle que soit la longueur de la portée.
- Mesures uniformes.
- Approbation de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN
355, rue Dupuy Tél.: 623-9871

SONGEZ-VOUS



A RENOVER OU A DECORER ?

N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS

PRENEZ NOTE DES AVANTAGES SUIVANTS :

EMPRUNTS FACILITES par les banques à charte et autres prêteurs pour l'amélioration des maisons déjà construites (consultez votre gérant de banque ou votre prêteur).

TRAVAILLEURS SPECIALISES et manoeuvres sont disponibles.

ABONDANCE DE MATERIAUX de construction conçus pour en faciliter la pose en hiver.

ANTICIPATION DES HAUSSES de coûts de construction.

LIVRAISON HATIVE des ouvrages.

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS? FAITES-LE MAINTENANT

Pour plus de renseignements communiquer avec votre Bureau National de Placement

ENDROIT A VISITER AVANT D'ACHETER

- A SEULEMENT 2 MILLES DE QUEBEC
- ECOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES
- 4 BOULEVARDS POUR CIRCULER
- AUTOBUS A TOUTES LES 1/2 HEURES
- 62 MAISONS BATIES EN 10 MOIS!



PARC SAULES-GAIS

Bienvenue! NOUVEAU CENTRE RESIDENTIEL

En arrivant à VILLE LES SAULES sur la route Nationale No 2
MAISONS A VISITER pour rendez-vous 681-1845

NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES

Entre le Congrès et la Maison Blanche

Une bataille engagée sur l'intention que l'on prête au président Johnson d'ordonner la reprise des bombardements au Nord-Vietnam

Des dirigeants fanatiques bloquent les perspectives de paix au Vietnam (Johnson)

WASHINGTON (AFP) — Le président Johnson a déclaré vendredi que les perspectives de paix au Vietnam sont actuellement bloquées par un groupe de "dirigeants fanatiques qui s'adonnent encore au culte de la force".

S'adressant à un groupe d'étudiants qu'il recevait à la maison blanche, M. Johnson a réitéré la détermination des États-Unis de poursuivre leurs efforts en vue d'aboutir à un règlement négocié du conflit sans relâcher un seul instant leur résistance à l'agression communiste.

Parlant des soldats américains qui combattent actuellement au Vietnam, M. Johnson a déclaré: "Ils sont là-bas parce que quelques dirigeants fanatiques s'adonnent encore au culte de la force."

"Ils risquent de construire un Vietnam riche et paisible mais

Par JEAN LAGRANGE

WASHINGTON (AFP) — La bataille est engagée entre le Congrès et la Maison Blanche sur l'intention que l'on prête au président Johnson de décider très prochainement la reprise des bombardements aériens du Nord-Vietnam interrompus depuis plus d'un mois.

Plusieurs mouvements de "rébellion" qui s'étaient faits jour, particulièrement parmi les sénateurs et représentants démocrates contre la politique suivie par le gouvernement au Vietnam, soit sous forme de déclarations à la presse ou de lettres collectives adressées à la Maison Blanche, se sont maintenant cristallisés au Congrès même à l'occasion de discussions de commissions.

C'est au sein de la puissante Commission des affaires étrangères du Sénat que l'offensive des opposants a été lancée par le biais d'une audition du secrétaire d'Etat Dean Rusk au sujet de crédits demandés par le gouvernement pour l'aide économique au Vietnam.

L'objet même de la discussion avec le secrétaire d'Etat concernant ces crédits a été vite oublié par les sénateurs qui ont attaqué de front la politique américaine au Vietnam.

UNE CRAINTE

Ménes par le sénateur William Fulbright président de la Commission des affaires étrangères, les divers opposants ont questionné M. Rusk pendant 4 heures et critiqué sévèrement toute idée de mettre fin à la pause aérienne. A l'arrière-plan de leurs préoccupations on a pu déceler la grande crainte de voir le pouvoir exécutif interpréter un vote de crédits pour aider économiquement le Vietnam comme un nouveau situa-

seing donné à l'administration, pour poursuivre sa politique vietnamienne.

M. Fulbright a résumé l'opinion de ses collègues à cet égard Henry Cabot Lodge à Saigon lui indiquant que le vote des crédits demandés par l'administration était indispensable pour manifester l'appui à la politique du gouvernement. Les sénateurs craignent aussi que l'escalade militaire ne puisse plus être contrôlée et que le gouvernement s'engage vers un nouveau conflit mondial.

VERS UN COMPROMIS

Le président a fondé sa contre-attaque sur les pouvoirs qui lui ont été accordés par le Congrès en août 1964 en votant une résolution l'autorisant à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face aux attaques armées contre les forces américaines et pour repousser les agresseurs. Il estime également qu'en tant que commandant en chef des forces armées américaines, il est le seul responsable de décisions touchant la sécurité nationale américaine.

M. Johnson ne peut cependant manquer de tenir compte, dans l'évaluation de tous les facteurs à laquelle il procède actuellement, des critiques parlementaires même s'il est persuadé que sa politique recueille l'adhésion de la majorité du Congrès. Ses opposants se comptent avant tout au sein de son propre parti et parmi eux se trouvent des personnalités éminentes dont l'opinion ne manque pas de poids dans le pays. Le président sait aussi que la Commission des affaires étrangères du Sénat s'oppose à voter les crédits indispensables qu'il demande au Congrès, il se trouvera dans une situa-

tion extrêmement difficile tant sur le plan de ses relations avec le Congrès que politique en année d'élection législative.

Est-ce le remous parlementaire qui ralentit sa décision malgré l'opinion qu'on lui prête de n'être guidé que par des facteurs purement militaires et de sécurité nationale? Le choix pour M. Johnson est bien difficile. On le présente comme cherchant à trouver un compromis entre les demandes des "éperviers" et les appels des "colombes".



● SUR LA LUNE? — Buffalo N.Y. (Téléphoto UP) — Un nouveau véhicule lunaire, qui servira peut-être un jour à l'exploration de notre satellite est actuellement en essai à Huntsville Alabama. C'est un contrat de \$500,000 qui a été accordé par la Nasa à la Bell Aerosystem Company.

Au large des côtes d'Espagne méridionale

LES ÉTATS-UNIS INTENSIFIENT LEURS RECHERCHES POUR RÉCUPÉRER L'ARMEMENT NUCLÉAIRE DU B-52

WASHINGTON — Le Pentagone a annoncé officiellement vendredi l'envoi prochain, au large des côtes d'Espagne méridionale, de deux sous-marins spécialisés qui participeront aux recherches en vue de retrouver l'armement nucléaire qui se trouvait à bord du "B-52" victime d'un accident.

C'est ce qui expliquerait l'acharnement mis par les forces américaines pour récupérer les débris tombés en mer le 17 janvier dernier. Le Pentagone, indique-t-on de même source, serait donc décidé à mettre tout en oeuvre pour éviter que des missiles ne tombent en des mains étrangères.

C'est ainsi que la flottille américaine qui opère au large des plages de Palomares et de Garrucha semble grossir de jour en jour, de même que le matériel engagé dans les recherches. Outre deux dragueurs de mines, un destroyer, un navire-atelier et deux navires spécialement équipés et arrivés spécialement des États-Unis, la flottille comprend de nombreux vedettes, péniches de débarquement ainsi que plusieurs escouades d'hommes grenouilles, des hélicoptères et des avions de reconnaissance.

On ne pense pas ici que les États-Unis engageraient des moyens aussi importants pour récupérer une ou plusieurs bombes atomiques dont la fabrication ne constitue plus un réel secret.

Les opérations de recherche se poursuivent jour et nuit sur mer tandis qu'elles ont pratiquement cessé à terre. Il semble que certains incidents techniques aient retardé le repêchage des objets radioactifs répérés au large de la côte et que

les opérations pourraient se prolonger beaucoup plus longtemps qu'on ne le prévoyait.

Dans la zone de Cuevas de Almanzora, où les deux avions s'étaient écrasés le 17 janvier, les équipes de médecins de la commission espagnole de l'énergie nucléaire et de la protection civile continuent d'examiner systématiquement toute la population pour y déceler une éventuelle contamination atomique. Le maire de Cuevas de Almanzora a de son côté démenti que certains des habitants de sa communauté aient été affectés par des radiations ou qu'ils aient été contraints de brûler leurs vêtements sur ordre des autorités afin d'éviter la contamination.

La mort de l'Américain Newcomb Mott

Moscou donne sa version

MOSCOU (AFP) — Le refus par les autorités américaines, d'envisager l'échange de Newcomb Mott contre un Soviétique détenu aux États-Unis, aurait pu contribuer à pousser au suicide le jeune Américain, condamné à 18 mois de détention pour "franchissement illégal de la frontière". Cette suggestion, qui circulait déjà, de source soviétique, à Moscou, a été reprise vendredi par l'agence de presse "Novosti", dans un communiqué distribué à des correspondants occidentaux.

Le communiqué révèle d'autre part que Mott aurait reçu "des comprimés" dans un paquet transmis par l'ambassade des États-Unis, paquet qui contenait également des lames de rasoir, et qu'il aurait absorbé plusieurs de ces comprimés durant son voyage de transfert de Mourmansk vers un camp de détention, le 20 janvier.

Mott, indique le communiqué, avait été autorisé à conserver ce paquet et, dans le compartiment du train, "il se trouvait évidemment dans un état de grande tension nerveuse", auquel, laisse entendre l'agence soviétique, l'absorption des comprimés aurait pu contribuer.

A propos de la possibilité d'un "échange" de Mott, le communiqué affirme que Mott lui-même en avait parlé au vice-consul américain à l'époque de son procès, et qu'il avait remis une demande écrite à ce sujet, mais que "les autorités américaines ne prirent aucune mesure en ce sens".

Le communiqué s'élève enfin contre les "campagnes anti-soviétiques" déclenchées, selon l'agence, par l'affaire.

Par ailleurs, une nouvelle démarche américaine pour qu'un rapport officiel sur les circonstances du suicide de Newcomb Mott soit remis le plus rapidement possible à l'ambassade des États-Unis à Moscou a été effectuée aujourd'hui par M. John Guthrie, ministre-conseiller de l'ambassade.

Ce dernier, indique-t-on, s'est élevé auprès du ministère soviétique des Affaires étrangères contre diverses "erreurs de fait" dans la présentation, tant par Radio-Moscou dans ses émissions en anglais que par l'agence "Novosti", de la mort du jeune Américain.

Ces sous-marins miniatures sont capables de descendre à de très grandes profondeurs pour participer aux recherches. Il s'agit des sous-marins Aluminat et Alvin qui mesurent une cinquantaine de pieds de long. Les autorités américaines ont également envoyé sur les lieux une zathyphère qui a été utilisée dans des expériences de plongées sous-marines au large de San Diego, en Californie.

L'Aluminat dont la base est située à Miami est descendu l'an dernier jusqu'à 6,250 pieds de profondeur. Or, on estime que les deux engins se trouvent à 1,000 pieds de profondeur environ, dans la Méditerranée.

Jour et nuit

On ne pense pas ici que les États-Unis engageraient des moyens aussi importants pour récupérer une ou plusieurs bombes atomiques dont la fabrication ne constitue plus un réel secret.

Modèles nouveaux

Deux missiles téléguidés à tête nucléaire d'un modèle entièrement nouveau se seraient trouvés à bord du bombardier atomique américain "B-52" qui s'est abîmé au large d'Almeria avec deux bombes atomiques, apprend-on de bonne source à Madrid.

Un séjour d'études en Australie pour le prince Charles

Londres (AFP) — Le prince Charles héritier du trône, a quitté Londres aujourd'hui pour l'Australie où il sera pensionnaire pendant trois mois et dans une grande école privée proche de Melbourne, c'est une institution réputée pour son austerité.

Le prince accompagné d'un officier de la maison de la reine et d'un garde du corps australien, fera escale à New York, San Francisco, Honolulu et aux îles Fidji, avant de gagner Sidney, où il est attendu le 30 janvier.

Pendant son séjour, le prince Charles qui est âgé de 17 ans ne résidera pas à l'école même, mais dans une annexe composée de chalets rustiques

disséminés sur les flancs boisés d'une montagne où les élèves ont à tour de rôle un stage destiné à les endurcir et à leur apprendre à se débrouiller seuls: ils doivent en effet abattre eux-mêmes le bois nécessaire à leur chauffage et à la cuisson de leurs repas. Ils portent également le bleu-jean et le chapeau à larges bords des cow-boys australiens.

Cuba à l'Expo '67

MONTREAL — "La présence de Cuba à l'Exposition universelle de 1967 n'est que la conséquence logique des bonnes relations existant entre mon pays et le Canada."

C'est ce qu'a déclaré, le Dr Américo Cruz, ambassadeur de Cuba au Canada et commissaire général de la participation cubaine à l'Expo 67, à une conférence de presse qui a marqué le dévoilement de la maquette du pavillon cubain et l'exposé des modalités de la participation cubaine à l'Expo 67.

Avant de révéler la maquette aux représentants des organes d'information, l'ambassadeur a expliqué: "Cuba, pays révolutionnaire se devait d'être présent à cette exposition pour montrer au monde ses beautés naturelles, ses centres touristiques, ses réalisations dans les domaines de l'éducation, de la santé publique, de l'agriculture et de l'élevage, et faire connaître au public ce que sont les danses, les sports de Cuba, enfin la vie telle qu'elle se déroule à Cuba, de nos jours".

Puis le Dr Cruz a fait savoir qu'en temps opportun, Cuba aura sur l'emplacement de l'Exposition deux boutiques où seront vendus des produits de l'artisanat et des tabacs cubains, ainsi qu'un restaurant où l'on servira des plats typiquement cubains.

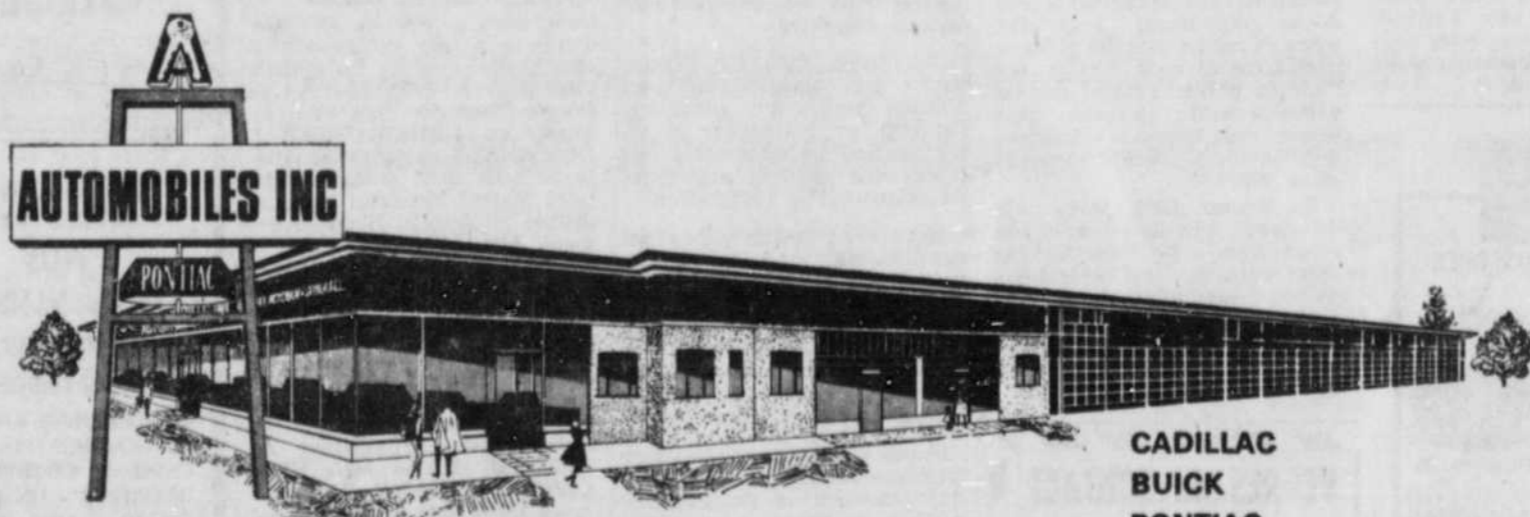
Explosion à Boston

BOSTON (AFP) — Une conduite de gaz a explosé vendredi soir sous deux hôtels du centre de Boston provoquant un incendie et des dégâts considérables. Une quinzaine de personnes seraient bloquées dans les bâtiments qui sont la proie des flammes et d'où s'échappe une épaisse fumée. La police précise que 32 personnes ont été blessées.

Une vingtaine d'ambulances ont été envoyées sur les lieux. La police a bloqué toutes les rues avoisinantes. On ignore s'il y a des morts.

La puissante explosion a soulevé en l'air le trottoir de l'immeuble qui abrite les hôtels "Plymouth" et "Paramount" situés près du quartier des théâtres et à proximité du centre commercial de Boston.

D'importants renforts de police sont arrivés sur place pour prévenir tout pillage tandis que plusieurs compagnies de pompiers luttent contre l'incendie.

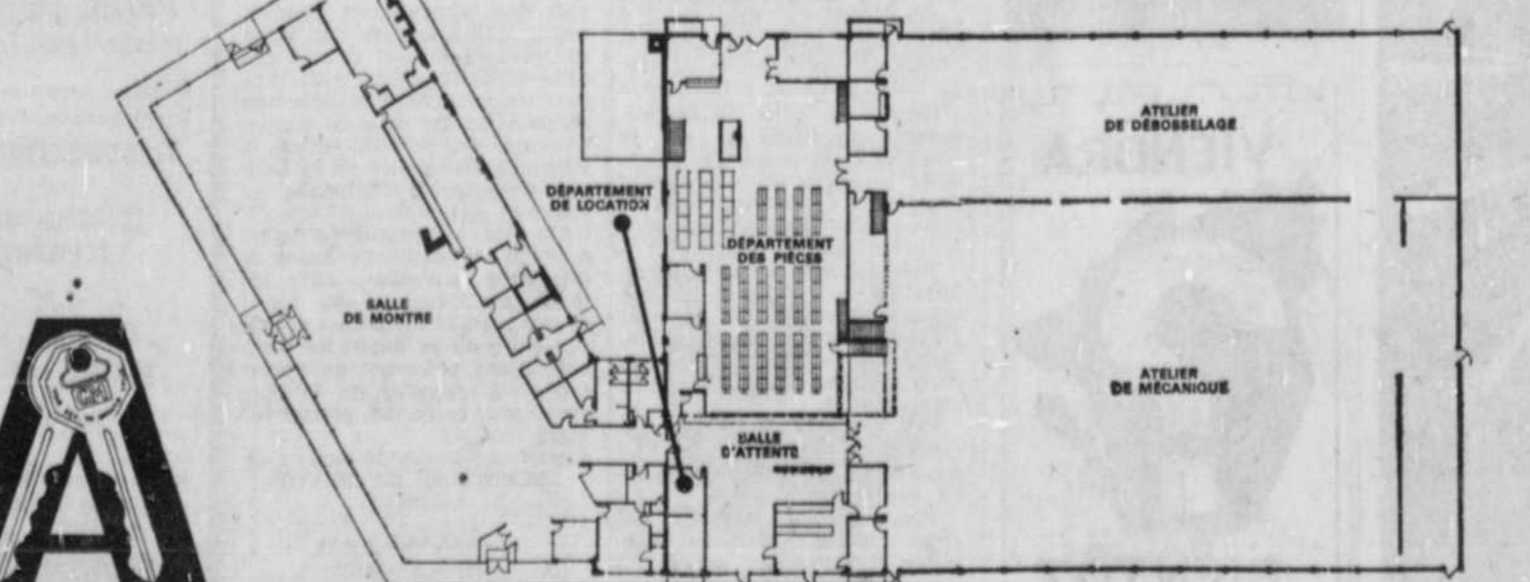


**CADILLAC
BUICK
PONTIAC
BEAUMONT**

POUR "MIEUX VOUS SERVIR"

**ACADIA
VAUXHALL
VIVA**

SERVICE DE LOCATION



Le garage le plus prestigieux de Québec depuis des années, est maintenant le plus grand!

Et ce n'est pas tout... dans son nouveau local du 1240 ouest, boulevard Charest, Automobiles Inc. devient le plus grand représentant de General Motors au Canada!

Automobiles Inc. offre maintenant plus de 50,000 pieds carrés de planchers pour les services et la vente des meilleures automobiles neuves et usagées.

Automobiles Inc. offre maintenant deux fois plus de spécialistes (70 mécaniciens au lieu de 35) sans parler du personnel dans la vente, l'administration, etc.

Automobiles Inc. offre maintenant de plus grandes facilités d'accès (par le boulevard Charest, l'avenue St-Sacrement, la rue Tallion qui traverse le centre industriel St-Malo, etc) et un immense stationnement.

Automobiles Inc. offre maintenant un service qui est à la fois le plus rapide et le plus perfectionné à un prix compétitif parce que ses nouvelles installations sont avant tout fonctionnelles et tiennent plus de l'industrie moderne que du commerce traditionnel.

Voilà un aperçu de tout ce qu'offre maintenant Automobiles Inc. au 1240 ouest, boulevard Charest, au plus des caractéristiques qui ont fait la maison de confiance de tant d'automobilistes depuis 35 ans: la vente des automobiles VIVE, Vauxhall, Beaumont, Pontiac, Buick et Cadillac, le service de location des meilleures voitures neuves et la vente consciencieuse d'automobiles usagées, des facilités éprouvées de crédit, etc.

Bref, l'histoire de 35 ans du plus grand et du plus nouveau garage à Québec repose sur trois mots: qualité, efficacité, honnêteté. Ce sont là les meilleures garanties du succès d'Automobiles Inc. pour l'avenir, et vos meilleurs gages de satisfaction!

Chez Automobiles Inc. on veut toujours mieux vous servir!

Grève dans les usines de la compagnie Coca-Cola, à la mi-mars, en Ontario

Au cours d'une entrevue, adécidée hier après-midi à notre représentant, MM. Roland Nadeau et Robert de Varennes, respectivement président et vice-président de la locale syndicale des employés de Coca-Cola à Québec, ont révélé que des négociations sont actuellement en cours entre la compagnie et les employés de ses usines de l'Ontario. Ces derniers réclament les mêmes conditions de travail et la reconnaissance de l'ancienneté, tel qu'indiqué dans les demandes des employés du Québec, en grève depuis la fin de septembre 1965.

Advenant que les deux parties ne puissent en venir à une entente, la grève éclatera vers le milieu de mars dans les usines de la Coca-Cola à Hamilton, Windsor et London. Une autre usine située à Peterborough, dont les employés viennent de se syndiquer, se joindrait éventuellement aux grévistes de cette province et à ceux du Québec.

On se rappelle qu'une grève de 51 semaines avait eu lieu il y a deux ans à l'usine de Hamilton pour des raisons presque identiques à celles invoquées dans la présente grève du Québec. Les grévistes avaient alors dû retourner au travail après la 51^{ème} semaine de piquetage, aux conditions de la compagnie, parce que la loi des syndicats de l'Ontario stipule que, si, après une année de négociation, les parties n'en sont pas venues à une entente, le syndicat cesse d'être reconnu par le gouvernement. Libérant ainsi l'industrie concernée des obligations contractées et des ententes intervenues avec les employés syndiqués.

M. Pete O'Dowd, président de l'Union Internationale a déclaré, lors de l'assemblée générale des grévistes du Québec, tenue à Montréal le 25 courant que: "Tant que la grève du Québec ne serait pas réglée, au-

cune convention ne sera signée entre la compagnie et les employés des usines de l'Ontario.

AU QUÉBEC

Les suggestions du ministre du Travail, M. Carrier Fortin ont été refusées à l'assemblée générale du 25 janvier à Montréal par un vote secret donnant un résultat de 425 à 16 et deux votes nuls, en faveur de la poursuite de la grève et que les décisions des officiers syndicaux soient maintenues quant aux propositions déjà soumises à la compagnie et pour lesquelles aucune réponse n'a encore été donnée.

M. Nadeau ajoutait que les employés de Montréal et de Québec, à leur demande et par un vote unanime, ne veulent plus se réunir en assemblée générale, tant et aussi longtemps que la clause relative à la reconnaissance de l'ancienneté n'aura pas été négociée par la compagnie.

Cette attitude serait maintenue en ce qui concerne la parité des salaires des employés de Montréal et de Québec et fort probablement ceux des usines de l'Ontario.

Au cours de cette même assemblée, M. Roland Goedike, de l'Union Internationale de la province de Québec a lancé un défi

aux dirigeants de Coca-Cola ou à leurs avocats, soit: négocier publiquement au cours d'une émission télédiffusée en anglais ou en français.

Par ailleurs et comme on le sait déjà, après une entente entre la CSN et la FTQ, M. Louis Laberge, président de la FTQ a déclaré qu'une grande campagne de boycottage des produits de Coca-Cola est actuellement en cours dans toute la province. Il a en outre assuré les grévistes qu'il ne se planterait pas un clou au pavillon de Coca-Cola pour l'Expo 67, tant que la grève ne serait pas réglée, car les employés de la construction sont pour la plupart syndiqués et appartiennent soit à la FTQ ou à la CSN.

D'autre part, selon M. Nadeau, la compagnie ne semble pas vouloir négocier sur les propositions du syndicat et ne fait aucune proposition en dehors de celle déjà soumise aux grévistes et qui est, selon M. Nadeau, le reflet de ce qui existait avant l'avènement du syndicat.

À Québec, le piquetage se poursuit toujours dans le calme et MM. Nadeau et de Varennes se sont dits assurés que les bouteilles remplies d'essence lancées dans les vitres de l'immeuble de la Cie Coca-Cola, mercredi soir dernier, n'est pas l'oeuvre des grévistes.

M. Nadeau s'est refusé à tout commentaire en ce qui concerne la déclaration faite hier en Chambre par le ministre du Travail Carrier Fortin, à l'effet qu'il ne lui appartenait pas de porter des jugements et de dresser les parties l'une contre l'autre ou d'être arbitre dans cette affaire, en vertu du nouveau Code du Travail et des principes à la base de cette législation.

Il a été impossible de rejoindre les autorités de la compagnie à Québec pour obtenir d'elles une opinion sur ces derniers développements, dans le conflit ouvrier de Coca-Cola qui dure depuis le 28 septembre dernier.



• BAL DU JEUNE BARREAU — Le Jeune Barreau de Québec donnait hier soir au Château Frontenac son bal annuel. L'Honorable N. Turner, ministre d'Etat, et son épouse en étaient les invités d'honneur. Dans l'ordre habituel, le juge en chef suppléant Eugène Marquis, Mme Marquis, Mme Gilles Lahaye, l'Honorable N. Turner, Mme Turner, et Me Gilles Lahaye, président du Jeune Barreau. (Photo: "L'Action", par Marcel Laforce).

M. Claude Sabourin fait le point sur les négociations en cours avec le Gouvernement

Dans une déclaration remise à la presse, le président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, M. Claude Sabourin, fait le point sur les négociations présentement en cours avec le gouvernement pour la signature d'une convention collective de travail.

M. Sabourin affirme que "pour la troisième fois depuis 2 ans, les deux partis semblent se diriger vers une impasse" et signale qu'il est de son devoir d'en informer la population.

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Sabourin:

"Notre groupe de professeurs dispense l'enseignement professionnel, artistique et l'enseignement de formation des maîtres dans toute la province.

Nous travaillons d'arrache-pied depuis cinq ans dans le but d'en arriver à la signature d'une convention collective.

Nous avons tout fait pour nous accorder avec le gouvernement. Nous nous sommes pliés aux circonstances difficiles imposées par le fait que la législation de travail était en pleine évolution au cours de cette période.

L'an dernier, toutefois il nous a semblé - et il nous semble - que le gouvernement ne voulait plus négocier sérieusement, malgré l'impression contraire qu'il nous avait laissée au cours des mois précédents.

Par deux fois nous nous sommes dirigés vers l'affrontement. Par deux fois nous avons accepté des compromis de dernière heure.

Chaque fois la reprise des négociations semblait nous mener nulle part.

C'est encore le cas des négociations les plus récentes qui débutaient le 22 septembre.

Nous avons l'impression de tourner en rond. Nous sommes dans le cinquième mois de cette plus récente étape de pourparlers. Depuis le 12 novembre, nous sommes en conciliation.

Le gouvernement est au courant de notre situation depuis des années. Pourtant nous n'avons pas assez rapidement.

Pourquoi traîner en longueur cette situation de malaise dans l'ensemble du corps d'enseignants fonctionnaires? Le gouvernement ne se rend-t-il pas compte des tensions que cela crée dans la population, chez les élèves, et chez les professeurs?

Nous demandons de pouvoir négocier selon la loi. Mais à quoi sert la loi si le gouvernement ne prend pas ses responsabilités et ne négocie pas tous les jours afin de vider la question au plus tôt? Pourquoi ne siège-t-elle que quelques heures par semaine?

Nous demandons que les négociations qui continuent aujourd'hui se poursuivent tous les jours et même tous les soirs si nécessaire. Il nous semble que l'intérêt public l'exige, que le gouvernement ne peut plus passer son temps à "taillonne" autour d'une situation aussi grave.

En octobre 1964, après plus de deux longues années de pourparlers, de manœuvres pour entraver les aspirations de nos membres, pour nier notre droit strict à la négociation collective, les professeurs ont finalement pris un vote de grève.

Le ministère, devant cette manifestation de notre volonté d'exercer nos droits de négociation, nous a proposé de négocier "officieusement" sur certaines questions, en attendant la loi de la fonction publique alors à venir.

Nous avons accepté cette proposition, de bonne grâce. Le gouvernement ne voulait pas négocier une convention collective. Nous acceptons son compromis malgré que nous nous sentions forcés de ravalier une ambition tout à fait légitime en tant que membres d'un syndicat.

De plus, le gouvernement préparait son projet de la fonction publique et il nous semblait tout à fait raisonnable d'attendre l'adoption de la nouvelle loi.

Or, après avoir mis au point "l'entente officieuse" avec la collaboration de plusieurs officiers du gouvernement, entente signée par le sous-ministre de l'Education, nous croyons sérieusement avoir franchi une étape importante.

Cette entente devait, selon la promesse du ministère, être ratifiée par le conseil des ministres dans les quelques semaines suivantes.

Mais d'un mois à l'autre, pour des raisons que nous n'avons jamais pu connaître, l'entente est restée sur la table, malgré les promesses réitérées des officiers supérieurs du ministère de l'Education.

Nous nous devons cependant de dire que, malgré cette situation anormale et extraordinaire, le ministère de l'Education a fait un effort loyal pour mettre en application une large partie de l'entente "officieuse", dont celle qui a trait à la tâche du professeur.

Aussi c'est avec stupéfaction que nous avons appris que le gouvernement se proposait de publier un nouveau calendrier scolaire pour l'année 1965-66. Au mois de juillet les professeurs ont prévenu les autorités des graves répercussions qu'une telle décision provoquerait.

Un officier supérieur a déclaré que le nouveau calendrier serait appliqué, s'il n'en dépendait que de lui.

Le 5 août, le ministère modifiait le calendrier scolaire sans consultation avec les professeurs.

Avec l'adoption de la nouvelle loi de la fonction publique le 6 août, nous devions recommencer à peu près à zéro. Nous nous sommes regroupés et nous avons demandé une nouvelle certification.

Devant le refus du gouvernement de négocier sur la question du nouveau calendrier scolaire, les professeurs ont décidé de nouveau qu'il ne restait plus que le recours à la grève.

Face à cette seconde manifestation de solidarité le gouvernement accepta de négocier la tâche du professeur à l'intérieur du calendrier scolaire dans le cadre d'une convention collective.

Les professeurs et le gouvernement négocient cette convention collective depuis le 22 septembre.

Nous tournons toujours en rond, même si nous nous plions depuis des années à toutes les exigences de la loi. C'est la "manière" classique utilisée par l'employeur qui

veut pousser ses employés au pied du mur.

Le gouvernement semble convaincu qu'il peut continuer de nous pousser au pied du mur. Effectivement il semble convaincu qu'il peut pousser de nombreux secteurs de la population au pied du mur. S'ils réagissent, un ministre de la Couronne se charge de les inonder publiquement d'épithètes injurieuses.

Le champ de tir des ministres s'est considérablement élargi depuis quelque temps. Des secteurs ouvriers et agricoles le gouvernement s'est tourné vers les parents, les étudiants, et les enseignants pour leur donner leur leçon.

ALPHONSE RAYMOND LIMITEE

EMISSION D'OBLIGATIONS, PREMIERE HYPOTHEQUE, SERIE "A" \$450,000.00, 2 3/4% - 3 1/4% - 4%. ECHEANT EN SERIE DU 1er septembre 1950 au 1er septembre 1967, ET SERIE "B" \$150,000.00, 5 1/4% et 6%. ECHEANT EN SERIE DU 1er mars 1958 au 1er mars 1967.

RACHAT PAR ANTICIPATION OBLIGATIONS SERIE "A" & "B", 1er mars 1966

ALPHONSE RAYMOND LIMITEE, ci-après désignée "la Compagnie", par la présente donne avis que conformément aux droits que la Compagnie s'est réservés dans les actes de fiducie souscrits par elle en faveur du TRUST GENERAL DU CANADA comme fiduciaire, le 20 août 1947, devant le notaire Marcel Faribault et enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 705183 et au bureau d'enregistrement de Chambly sous le numéro 100021, et le 28 mars 1957, devant le notaire J.A. Boivin et enregistré aux susdits bureaux d'enregistrement sous les numéros 1262563 et 164822, la Compagnie rachètera par anticipation LE PREMIER MARS MIL NEUF CENT SOIXANTE-SIX (1er mars 1966) date dite du rachat, toutes ses obligations première hypothèque, actuellement en cours des séries "A" et "B", datées respectivement des 1er septembre 1947 et 1er mars 1957 et qui resteront alors en circulation, en payant:

- 1° Dans le cas des obligations Série "A", le prix de 101% de leur valeur nominale et
- 2° Dans le cas des obligations Série "B", le prix de 100% de leur valeur nominale,

plus dans chaque cas, l'intérêt couru à la dite date de rachat sur présentation et remise des dites obligations avec y attachés tous les coupons d'intérêts non échus à la dite date de rachat, à toutes sucursales dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du détenteur.

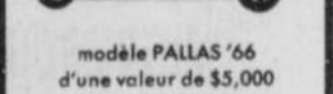
De plus, la Compagnie donne avis qu'elle déposera avant la dite date de rachat, entre les mains du fiduciaire les fonds requis pour le dit rachat et que par suite de ce dépôt les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour ce rachat, soit le 1er mars 1966.

Par ordre et pour le compte de ALPHONSE RAYMOND LIMITEE TRUST GENERAL DU CANADA Fiduciaire MONTREAL, le 23 janvier 1966.

A QUI LA CHANCE?



...pourquoi pas à vous! GRATIS UNE CITROEN



modèle PALLAS '66 d'une valeur de \$5,000 PLUS Un gros lot SINGER d'une valeur de \$1,800 comprenant

UNE MACHINE A COUDRE UN CABINET POUR MACHINE A COUDRE - UN TELEVISEUR - UN PHONO-STEREO - UNE LESSIVEUSE ET UNE ESSOREUSE AUTOMATIQUES - UNE POUSSEUSE - UN ASPIRATEUR - ET UNE MACHINE A ECRIRE PORTATIVE.

CEs MAGNIFIQUES PRIX seront attribués MARDI SOIR le 22 février 1966 au PALAIS DE GLACE PLACE D'ARMES - QUEBEC

à deux personnes qui se seront procuré l'effigie du BONHOMME CARNAVAL 66 ou/et LE CORDON PORTE-BONHOMME à 25¢ chacun offerts par les POMPIERS DE QUEBEC FACILE!

Les conditions et le coupon de participation accompagnent chacune des pièces.

FERMÉS LUNDI POUR INVENTAIRE

Nous allons passer la journée à trouver des centaines d'aubaines formidables pour vous et votre famille.

VOYEZ NOS ANNONCES DANS LE JOURNAL DE LUNDI

SOLDES APRÈS INVENTAIRE

RABAIS DE 20% à 60%

VENEZ TÔT MARDI MATIN SOYEZ LES PREMIERS À CHOISIR

POLLACK — QUÉBEC: DES 9h30 POLLACK — SAINTE-FOY: DES 10h a.m.

VOYAGE CULTUREL ETE - 1966 - EUROPE

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 47 jours en Europe: départ 2 juillet, avion (Montréal-Lisbonne); retour 17 août, avion. — Portugal, Espagne, France, Italie, Autriche, Allemagne, Belgique et Hollande.

Tout compris \$1,220. canad.

R. P. Julien Déziel, o.f.m. Les Franciscains, Châteauguay, Qué.

GRATIS Notre Nouveau et Magnifique très Utile GUIDE du JARDINIER

(Qui se vend maintenant .50¢ la copie) Avec un achat de un pot de chacune de nos deux spécialités hors ligne. No 3003 PENSÉES Hybrides du Pacifique exotique Caravel, insurpassable par la grandeur, caractère, couleur, gamme de couleurs. Pot \$0.75. No 3191 PÉTUNIAS Mélange Suprême W.H.P., géants frangés et ondules, 5-7" de diam., et fortement ondules qu'on les croirait doubles. Pot \$0.75.

W. H. PERRON & Cie Ltée GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES 515 BOUL. LABELLE, CHÔMEDEY, P.Q. (Propriétaires de Dupuy & Ferguson Ltée)

MEILLEUR ACHAT... MEILLEUR PRIX

Montcalm Automobiles

Vente - Service - Pièces Ford - Modèles Sports

901, 1^{ère} Ave TEL: 529-1121

GARANTIES ÉCRITES - LÉGER, COMPTANT ET TERMES DES PLUS FACILES POUR TOUS LES VÉHICULES NEUFS ET USAGÉS. SERVICE ET PIÈCES, OUVERT JUSQU'À 3h.30 LA NUIT TAUX DU JOUR.

VERRES de CONTACT

Dr Marcel Tremblay OPTOMETRISTE 973, 3^e Avenue Québec 524-2869

LIMONADE ASEPTA

PRÉFÉRÉ DES ENFANTS

Un purgatif efficace

VIENDRA

BIENTÔT

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de "l'Action". Procédés typographiques et lithographiques.

Modérez vos demandes ayant trait aux augmentations de salaires

Avertissement de Lesage aux professeurs, aux employés d'hôpitaux et fonctionnaires

Politique dynamique d'éducation (Lesage)

(Par Roger BRUNEAU)

"Le gouvernement a mis en œuvre une politique dynamique d'éducation et les résultats de cette politique se reflètent déjà très clairement dans les progrès de la scolarisation conformément à l'objectif essentiel que nous visons en orientant vers le secteur de l'éducation une part aussi substantielle des ressources publiques", a déclaré le premier ministre Jean Lesage hier, alors qu'il participait au débat sur un amendement de l'opposition dans le cadre du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

On se souvient que l'amendement de l'opposition propose une motion de blâme envers le ministre de l'Éducation, parce qu'il y aurait confusion actuellement dans ce secteur.

M. Lesage a voulu prouver par les chiffres qu'il n'y a pas confusion dans le domaine de l'éducation.

Ainsi, dans le domaine de la fréquentation scolaire, explique-t-il, les développements observés au niveau secondaire et dans l'enseignement technique, sont particulièrement significatifs.

Niveau secondaire

Dans l'enseignement secondaire, la première étape du relèvement général des niveaux de scolarisation devait être le développement de la fréquentation de ce

cours. Grâce à une politique de financement de l'enseignement et grâce en particulier à une politique de régionalisation scolaire, dit M. Lesage, le gouvernement a rendu possible un remarquable progrès de la fréquentation scolaire.

Environ 230,000 élèves étaient inscrits au cours secondaire en 1960-61. En 1965-66, le nombre des inscriptions atteint 350,000.

Par rapport au groupe d'âge de 13 ans à 16 ans aux mêmes dates, le taux de scolarisation au niveau secondaire est passé de 57% à 80%.

Enseignement spécialisé

Sur le plan de l'enseignement spécialisé, M. Lesage déclare: "Conscient du fait que le développement économique du Québec est intimement lié au nombre et à la qualité des hommes de métier et des techniciens formés dans les écoles professionnelles, le gouvernement a mis en œuvre un programme intensif d'expansion, de ses écoles de métiers et de ses instituts de technologie. Ce programme a donné des résultats impressionnants au cours des six dernières années".

Les inscriptions qui étaient de 12,500 en 1960-61 atteignent maintenant 25,000 soit le double.

Incompréhension

Le premier ministre re-

proche à l'opposition de ne pas comprendre l'action du gouvernement. "Il est clair, dit-il, que les députés de l'Union Nationale ont été élevés dans l'immobilisme et qu'ils ne peuvent voir dans l'action que le désordre, alors que nous, nous savons qu'il nous allons, parce que nous avons appris à agir dans l'action, toujours, en toutes circonstances, et dans tous les domaines".

Il vaut mieux se tromper de temps à autre et agir, que de se tromper toujours en restant couché pour attendre la mort dans l'immobilisme, dit M. Lesage.

Selon le premier ministre, la seule action qui intéressait l'Union Nationale, c'était d'accorder un contrat sans soumission à celui qui donnait le plus à la caisse électoral.

M. Johnson ayant protesté qu'il s'agissait là d'une injure envers les commissions scolaires et tous les députés, M. Lesage répliqua que sous l'ancien régime, les commissions scolaires n'avaient pas le droit de bouger. "Aujourd'hui, s'il y a un vent de liberté qui souffle sur la province, c'est à cause de l'énergie et de l'action du gouvernement actuel".

Ce qui faisait dire à M. Jean-Jacques Bertrand, député de Missisquoi que toute cette scène était le "show" de la dernière heure.

(Par Jean Martel)
Le premier ministre du Québec a lancé, hier lors d'une séance de l'Assemblée législative, un avertissement aux professeurs, aux employés d'hôpitaux et aux fonctionnaires, les enjoignant de modérer leurs demandes d'augmentation de salaires.

Il a déclaré que le rythme rapide d'augmentation des salaires des employés d'hôpitaux et des professeurs était terminé, sauf dans certains endroits et pour quelques catégories d'enseignants, et que ce rythme devait être radicalement réduit, puisque dans l'ensemble de l'activité économique du pays les salaires n'augmentent pas aussi vite. Il arrive un moment, a-t-il dit, où l'on ne peut plus accepter de faire payer par tous les contribuables des relèvements de traitements que le "rattrapage" ne justifie plus.

Dans la fonction publique, il faut retrouver un rythme normal d'augmentation des salaires. Cependant, M. Lesage a avoué que certaines catégories de fonctionnaires, comme ceux qui remplissent des emplois de bureaux et de secrétariat et ceux qui occupent des fonctions aux échelons subalternes des services spécialisés ou professionnels, ne gagnaient pas encore des salaires raisonnables.

Le premier ministre avait reconnu quelques instants auparavant que les fortes augmentations de salaires dont ont bénéficié ces dernières années les professeurs, les employés d'hôpitaux et les fonctionnaires étaient nécessaires et parfaitement justifiées. Ce qui s'est produit, a-t-il dit, depuis quelques années était destiné à combler un écart entre le traitement de ces personnes et celui qui était en vigueur dans les autres secteurs du travail.

Ensuite, parlant particulièrement des professeurs et des employés d'hôpitaux, il a déclaré qu'il était comblé maintenant l'écart entre leurs salaires et ceux qui sont versés dans les autres secteurs; le rythme d'augmentation de leurs salaires doit donc être semblable à celui que l'on constate dans ces secteurs.

Interrogé par les journalistes après la séance de l'Assemblée législative au cours de laquelle il avait fait ces déclarations, M. Jean-Lesage a affirmé qu'il venait d'exposer la politique gouvernementale des salaires pour ses employés et que cette intervention devait être considérée comme une déclaration ministérielle. Cette déclaration, a-t-il dit, avait été approuvée par le conseil des ministres et elle a toute la force d'une déclaration gouvernementale.

Echelle supérieure

M. Lesage a déclaré que l'échelle des salaires qui est utilisée par le ministère de l'Éducation, pour normaliser les dépenses des commissions scolaires, était nettement supérieure à celles qui prévalent en Ontario, et ce pour la plupart des postes, et que pour certains de ces postes les dépassements étaient très importants.

"Au moment où il y a des grèves de professeurs, au moment où il y a des menaces de grèves de professeurs, il est important que le gouvernement se prononce sur une politique de salaires dans l'enseignement et c'est ce que je fais. Je considère la déclaration que je fais, comme un avertissement aux grévistes ou aux apprentis grévistes ou à ceux qui ont envie d'être grévistes."

Le salaire des grévistes

Le premier ministre a dit qu'il n'y avait pas lieu de payer le salaire des professeurs qui sont actuellement en grève et qui considèrent, pour

certaines raisons qu'ils ont exposées, qu'ils doivent être payés même en grève.

Si l'on payait ces grévistes, a continué le premier ministre, que deviendrait la grève? Elle ne serait plus du tout le facteur ou l'arme économique dont on parle. Tout serait débalancé. La balance économique du jeu de la grève serait immédiatement détruite si une telle possibilité existait, parce que les forces en présence ne pourraient plus agir à armes égales.

Il a fait remarquer que les échelles de salaires qui sont en vigueur à la commission scolaire Le Gardeur où les professeurs sont en grève, étaient égales à celles que met de l'avant le ministère de l'Éducation.

Enseignement spécialisé

Il a noté que dans l'enseignement spécialisé les échelles de salaires étaient, au Québec, au moins égales, sinon supérieures, à celles qui s'appliquent aux professeurs de l'enseignement professionnel dispensé dans les commissions scolaires de l'Ontario et dans les écoles de métiers de cette province.

Il ressort de l'exposé de M. Lesage que les professeurs du Québec sont dans l'ensemble aussi bien payés que ceux de l'Ontario et même mieux payés dans certaines catégories.

Système de zonage

Quant au système de zonage, a dit le premier ministre, doit-il disparaître ou non? "Il s'agit, en somme, de savoir si les salaires dans les grandes agglomérations doivent être plus élevés que dans les régions rurales ou bien de savoir si un système de primes à l'éloignement, dans certains cas, doit être institué ou bien encore de savoir si tout le système de zonage doit disparaître".

Selon un journal de la Métropole

Achat de terrains par la RAQ sur lesquels on aurait spéculé

Montréal (P.I.) — Le quotidien La Presse écrit dans son édition de vendredi que, dix jours avant l'achat définitif de trois terrains par la Régie des Alcools du Québec, une spéculation avait fait monter le prix

des terrains à LaSalle, de plus de \$1,000,000. Le journal précise que la RAQ n'avait pas pris d'option sur les terrains avant la vente finale. Entre le 8 et le 17

novembre, ajoute-t-il, les terrains ont été achetés à une série de transactions, au cours desquelles leur prix est passé de \$949,247, à \$1,384,928, puis \$1,938,719, avant d'être enfin vendus à la régie pour \$2,122,351. On note donc en 10 jours une différence de \$1,163,104.

Sur deux pages complètes, La Presse expose dans des tableaux les différentes transactions, les noms des compagnies, ainsi que les noms des directeurs des compagnies concernées dans ces transactions.

UN BESOIN

Dans un résumé des événements qui se sont déroulés durant ces 10 jours, le quotidien dit: "Après une étude approfondie de ses besoins actuels et futurs, la RAQ a décidé de centraliser son administration à LaSalle à cause de l'exiguïté et du désordre qui caractérisent ces divers bureaux.

"Pour réaliser le projet, il fallait cependant un aménagement aux règlements de zonage de LaSalle et une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité lors d'une assemblée du conseil municipal tenue le 19 octobre. Le règlement... a été voté le 26 octobre suivant sur les quatre terrains concernés.

"Entre-temps, la nouvelle avait été publiée dans La Presse.

"Les premières transactions effectuées après le 19 octobre sur les lots 1012 et 1013 datent du 8 novembre; sur le lot 1016, du 15 novembre. Elles se chiffrent par \$959,247.

HEMORROIDES

ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-4424 — Rés.: 527-2815

AVOCATS

GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C.N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, L.L.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

PAS AU COURANT, WAGNER PRENDRA CONNAISSANCE DE LA SITUATION

(P.C.) — Le ministre responsable en Chambre de la Ré-

gie des Alcools, Me Claude Wagner, a déclaré vendredi qu'il n'était pas au courant d'une nouvelle voulant que la Régie ait acheté un terrain à Ville LaSalle, terrain dont le coût, à la suite de multiples ventes, aurait augmenté de plus d'un million de dollars en moins de dix jours.

Il a déclaré qu'il allait prendre connaissance de tout ce qui s'est passé dans cette transaction.

Par ailleurs, le chef de l'opposition, Me Daniel Johnson a dit qu'il ne comprenait pas pourquoi l'administrateur de la Régie, M. Lorne G. Power n'ait pas songé à prendre une option sur le terrain avant d'annoncer sa décision de l'acheter.

"Mes collègues et moi allons étudier cette affaire de très près", a dit M. Johnson.

Soulignant que l'Hydro-Québec doit être autorisée par le lieutenant-gouverneur en

seil avant d'effectuer toute dépense capitale, le chef de l'opposition s'est demandé pourquoi pareille situation n'existe

pas à la Régie des alcools.

Il n'y a que dans le cas de l'établissement d'une cidrerie que l'administrateur de la Ré-

gie doit obtenir l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil avant d'effectuer des transactions.

Les administrateurs de 125 hôpitaux avisés d'entamer les négociations avec leurs employés

Dans un communiqué qu'il vient de remettre à la presse, le président de la Fédération nationale des Services, M. Paul-Emile Dalpé, s'insurge contre le retard apporté aux négociations entre les employés et les employeurs de quelque 125 hôpitaux de la province. M. Dalpé, qui est également vice-président de la C.S.N., a dit également que les quelque 30,000 employés touchés par ce retard, et sans convention collective depuis le 31 décembre dernier, n'ont plus de temps à perdre. "C'est le temps de négocier et nous ferons appel aux lois pour obliger les hôpitaux à négocier d'ici 8 jours, mentionne-t-il dans son communiqué que nous reproduisons ci-dessous:

Depuis huit mois, 30,000 employés d'hôpitaux consacrent leur temps et leur argent à se préparer à des négociations

qui, pour la première fois au Québec, s'étendront à 125 hôpitaux.

Le 10 janvier dernier, ils demandent de négocier et les hôpitaux leur répondent par une invitation à entendre des discours.

Mais si les administrateurs ont le temps de faire des discours les travailleurs eux, n'ont pas le temps de les entendre car durant ce temps des délais précieux se perdent.

Ces 30,000 employés qui voient chaque jour aux soins de centaines de milliers de malades et qui font fonctionner les hôpitaux n'ont pas le temps d'attendre, de perdre un temps précieux durant lequel les négociations devraient avoir lieu.

En 8 mois, ils ont mis quelque centaines de milliers de dollars de leur poche pour préparer les négociations: on ne se rend peut-être pas compte des sacrifices que s'imposent les salariés pour donner un sens à ce qu'ils entendent par la démocratie syndicale — du moins celle pratiquée à la C.S.N.: 300 réunions dont 250 assemblées générales des em-

ployés de chacun des 125 hôpitaux, des publications et des recherches. En un mot, tout ce qui était humainement possible de faire pour consulter les 30,000 employés, et pour bien réparer leur convention collective à temps a été fait.

La direction des hôpitaux était au courant de tout cela. Nous avons eu des rencontres

dès le mois de septembre.

Tout le monde conviendra aisément que la négociation collective concernant plus de 30,000 employés et 125 hôpitaux constitue un événement extrêmement important. Mais la direction des hôpitaux ne semble pas s'en rendre compte.

RESTAURANT
Bastogne
RECEPTIONS
BANQUETS
ASSEMBLÉES D'AFFAIRES
MARIAGES
Laurentides
150 boul. Ste-Anne, 663-7881

GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Édouard
Québec
529-9088
LITEE

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102
301, de la Canadière, Québec
Tél.: 523-7760

A l'avenir PRET D'HONNEUR
accordé aux élèves du RUEL BUSINESS COLLEGE

Félicitations à M. Michel Lemieux, St-Raphaël, Cité Belchasse, qui a suivi les cours de commerce anglais et français du Ruel Business College, 32 Côte-du-Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de commis de bureau à la Banque Canadienne Nationale, 67 Côte-du-Passage, Lévis, P.Q.

NE RESTEZ PAS SOURDS!
Découpez ceci!
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul Charest
Dépt. 26

VIENDRA BIENTÔT


Notre fourniture est malade...vous dépensez trop à la soigner?
pour la remplacer, voyez votre marchand d'appareils de chauffage... mais pour l'huile et le financement voyez l'homme au camion vert!
CANADIAN IMPORT LIMITED
529-0561

Antonin-F. Belleau inc.
courtiers d'assurances agréés
Normand Harvey, adjoint
475 chemin Ste-Foy (suite 11)
Québec 6 — Tél.: 681-6279

LA PIERRE QUI BRAVE L'USURE DES ANNEES
LA PIERRE PAGE

Coin cotes Ste-Claire et des érables
CHARLESBOURG-ouest - tél: 628-9829

EXAMEN DE LA VUE - LUNETTES - VERRÉS DE CONTACT
PAUL LAMBERT O.D.
OPTOMETRISTE
Syndicat DE QUÉBEC
TÉL.: 529-7351
POSTE 245

Dr. J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, annuellement.
Tél.: 653-8486



Sports en Coulisse

Par Jacques Reudin

Deux joutes disputées dans la même ambiance que les éliminatoires

C'est dans une ambiance de série éliminatoire que les As de Québec et les Américains de Rochester vont s'affronter, demain soir et mardi prochain, sur la glace du Colisée. En se retrouvant face à face, Bernard Geoffrion et Joe Crozier ne manqueront pas de réaliser en effet combien les deux joutes opposant leur club seront cruciales.

Leur importance n'échappera pas non plus aux supporters de l'équipe québécoise, anxieux de savoir ce qui surviendra durant cette double confrontation pouvant influencer le sort de l'une ou l'autre formation à l'heure du détail.

Il s'agit véritablement d'une rencontre au sommet. Les As et les Américains sont incontestablement les deux "Grands" de la ligue Américaine qu'ils dominent nettement dans leur section respective. Depuis le début de la présente saison, ils n'ont cessé de se talonner dans le classement combiné pour se maintenir presque toujours nez à nez. Des huit rencontres entre les deux clubs, cinq ont déjà été disputées et trois furent remportées par les As, dont la première à Rochester (6-3). Les Américains qui sont déjà venus à Québec au début de décembre, avaient flechi à deux reprises (5-3, 5-2). Les deux revers des As se chiffrent ainsi : 2-5, 1-6.

Comme on ne reverra pas les puissants rivaux du club québécois avant les éliminatoires, on peut s'attendre à une forte assistance. Si ces deux parties-élé n'attirent pas au moins 8,000 personnes, ce sera désespérant pour les dirigeants du club, pour les joueurs et... pour les journalistes.

Pendant que les As se reposent de leur victoire sur les Américains de Rochester, les visiteurs de Cleveland ont reçu la visite des Bisons, hier soir. Dans une entrevue téléphonique avec Jean Pouliot, Joe Crozier a nettement laissé entendre son ferme désir d'arracher au moins une victoire et deux points au As, en annonçant qu'il arrivera à Québec avec le maximum de joueurs pour affronter les As de Québec avec le maximum de joueurs pour avoir sous la main de bons remplaçants, si nécessaire.

Attendons-nous donc à deux matchs très contestés disputés sous une forte tension.

Importants rapprochements à l'Olympia et au Stadium

Ce n'est pas au Forum ni au Gardens qu'auront lieu les plus grosses joutes de la fin de semaine dans la ligue Nationale, mais au Stadium de Chicago et à l'Olympia de Détroit. Les Hawks et les Wings vont en effet se rendre visite successivement d'ici demain soir, et, comme ce sont les équipes les mieux placées actuellement, des résultats de leurs deux parties dépendra beaucoup le classement de la ligue, lundi matin.

Les Hawks et les Wings se sont déjà affrontés sept fois depuis le 23 octobre dernier et ces précédents duels ont presque tous pris fin avantageusement pour le club de la ville des vents car celui de Détroit en a gagné seulement un par 3-1 chez lui, alors qu'il a flechi à six reprises par : 1-5, 2-3, 2-3, 4-1, 1-4. Ainsi comme dans la ligue Américaine, les "Grands" de la Nationale vont être soumis à un important rapprochement pouvant également influencer le dénouement du championnat, surtout si les Red Wings sortent de cette courte série avec deux gains.

Il ne faut toutefois pas négliger les autres parties. La surprise que viennent de causer les Bruins, aux dépens des Hawks, laisse planer la possibilité d'un regain d'ardeur du club bostonnais qui infligea un fracassant blanchissage aux Leafs, l'hiver dernier. Pour leur part, les Rangers ont aussi réagi récemment, en faisant subir aux Wings leur premier échec de l'année 1966. De plus, s'ils ne tiennent pas à remplacer les Bruins dans la cave du classement, des points leur sont nécessaires, ce qui devrait les rendre entreprenants ce soir, au Forum, contre l'équipe montréalaise ayant perdu l'habitude de triompher facilement devant ses supporters.

Colossale organisation pour le "du Maurier International"

André Bertrand, le grand responsable de la préparation technique du "du Maurier International", hésite à fixer son choix sur les côtes où s'affronteront les grandes vedettes mondiales du ski, au cours de la fin de semaine du 19 et 20 février. Il est possible que les pistes spécialement aménagées pour le slalom ne soient pas utilisées et que les concours se déroulent sur la pente No. 4.

Cette compétition est d'une telle envergure qu'il faut l'organiser sans perdre de vue sa haute dimension. Jamais encore un événement sportif aussi important s'est déroulé dans la région québécoise et, tenant compte des répercussions que ce concours produira à travers le monde du ski, ceux qui le préparent ne veulent négliger le moindre détail.

En prévision de la venue d'une armée de journalistes, en provenance de l'Amérique du Nord et même de l'Europe, un quartier général d'information sera installé dans la grande salle du second étage du chalet central du Mont Ste-Anne. Dans ce centre réservé à la presse, deux douzaines de machines à écrire et probablement des télétypes seront mis à la disposition des reporters.

Anticipant la présence d'une grosse foule et les risques d'un embouteillage monstre aux alentours de Beauré, on songe par ailleurs à bloquer la circulation à la basilique de Ste-Anne et à acheminer les spectateurs jusqu'au lieu des compétitions par des autobus qui feront la navette. Cette mesure semble indispensable car il n'est pas exagéré d'entrevoir une forte affluence pour le "du Maurier International".

Le Ski-Secours de Québec prépare également un plan spécial, proportionné à l'événement. Au moins cinquante patrouilleurs seront prêts à offrir leur assistance au Mont Ste-Anne durant les deux grandes journées. Il n'est pas impossible que l'on exploite les grands avantages offerts par un hélicoptère.

La Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent et la Division du Québec de la CASA possèdent heureusement d'excellents spécialistes en mesure de faire face aux grands problèmes d'organisation que pose cette compétition "géante". De nombreux comités ont été formés pour ne rien laisser au hasard. Par ailleurs, les dirigeants de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver agréés suivent de très près les préparatifs du concours et ne seront pas loin du Mont Ste-Anne, lors de son déroulement, car c'est au même endroit et dans la même ambiance que les principales épreuves de ski des Jeux doivent avoir lieu.

En souplesse

Les championnats du monde de courses en raquettes seront disputés en fin de semaine, lors du congrès international des raquetiers tenu cet hiver à Hartford, Connecticut. Une forte représentation québécoise participera aux diverses compétitions et aux ébullitions...

Grand merci aux annonceurs s'étant aperçu de nos efforts pour mettre le ski en évidence dès les premières neiges, sans exiger la moindre compensation publicitaire d'aujourd'hui qui s'étale sur quatre pages...

TOUTE CAPITALE SUR LA GLACE DU COLISEE

(Par Jean POULIOT)

Larry Jeffrey et Eddie Litzenberger seront les avants supplémentaires sur l'alignement des Américains de Rochester, alors qu'ils affronteront les As de Québec dimanche soir au Colisée. Voilà le genre d'équipe regorgeant de vedettes que Joe Crozier pilotera pour tenter de gagner une première joute à Québec et de s'assurer le premier rang au classement général de la ligue Américaine pour avoir l'avantage de la glace dans les séries de la coupe Calder.

"Tout ce que je puis te prédire, c'est une bonne série, de dire Joe dans une conversation téléphonique. Nous n'avons pas gagné encore à Québec et c'est une situation à laquelle nous tenterons de remédier. "Le gérant-pilote du club-ferme no 1 du Toronto a laissé entendre que Gary Smith serait dans les filets dimanche. Smith a eu un rôle important dans la dernière défaite des As à Rochester, mais il était sur la liste des blessés quand les Américains perdirent deux joutes au Colisée, au début de décembre.

Quand nous lui avons demandé si Gamble, Walton et Pappin jouaient encore sur sa première ligne, il s'est vite récrié : "Ils jouent sur une ligne, car je n'ai pas de première ligne. Mes trois de Smrke-Horvath-Ehman et Armstrong - Duff - Conacher sont tout aussi utiles à l'équipe". Les Duff, incidemment, est de retour avec l'équipe après être allé donner un coup de main au Tulsa de la ligue Centrale.

Limité aux quatre défenses Don Cherry, Al Arbour, Darryl Sly et Duane Rupp, depuis le rappel de Larry Hillman à Toronto, Crozier n'a pas voulu prendre de chances de ce côté-là non plus et il aura avec lui Roland Wilcox, un compte de vingt buts à Victoria l'an dernier où il évoluait à l'aile gauche. C'est donc avec un grand total de 18 joueurs, y compris l'ancien cerbère Bob Perreault, que les Américains s'amèneront à Québec.

Rochester devra se rendre à Cleveland ce soir avant de revenir à Québec, mais le voyage ne sera pas trop éprouvant. L'avion noté par l'équipe attendra en effet les joueurs après le match à Cleveland et ils devraient être à Québec vers 2h. 30 a.m. pour dormir suffisamment avant leur match capital.

Comme on peut le constater, rien n'a été laissé au hasard et les Américains arrivent ici aussi préparés que s'il s'agissait de défendre leur coupe Calder, ce qui est un peu la réalité.

Dans le camp des As, la série de six victoires, qui remonte précisément à l'échec encaissé au War Memorial le 16 janvier, a redonné confiance aux joueurs qui sont en meilleure position que jamais dans la course au grand championnat. Les hommes de Bernard Geoffrion n'entendent pas perdre l'avantage de 3-2 qu'ils détiennent dans leur série avec les Américains, car le résultat final entre les deux clubs donnera un argument psychologique au moment de la semi-finale Calder.

Les joueurs tenteront également de percer Gary Smith comme ils l'ont fait avec George Gardner pour aider ainsi la cause de leur propre cerbère, Gary Bauman. Ed Hoekstra et Yvon Lacoste sont les seuls absents.

Après les deux joutes locales contre Rochester, il ne restera plus qu'une seule rencontre entre les deux grands rivaux et elle aura lieu à Toronto. C'est donc dire que le club qui perdrait ces deux parties cruciales, aurait peu d'occasion de remonter la côte par la suite.

La mise au jeu se fera à 8 heures précises.

Compteurs du club Rochester

	B.	A.	Pts
Dick Gamble	28	30	58
Gerry Ehman	24	26	50
Jim Pappin	21	29	50
Bronco Horvath	17	29	46
Mike Walton	20	23	43
Norm Armstrong	8	23	31
Duane Rupp	4	20	24
Brian Conacher	9	10	19
Stan Smrke	5	12	17
Darryl Sly	2	15	17
Larry Jeffrey	6	9	15
Les Duff	3	5	8
Al Arbour	0	8	8
Don Cherry	2	3	5
Ed Litzenberger	1	2	3
Roland Wilcox	0	0	0



Confrontations déterminantes entre les Hawks et les Wings

(Par la Presse Canadienne)

Il est assez surprenant d'appréhender que le gardien du Chicago, Glenn Hall, aime autant rester sur le banc lorsque les Hawks disputent une partie dans la ligue Nationale de hockey.

Toutefois, en dépit de son aversion évidente pour son travail, Hall affiche toujours une belle tenue dans les filets des Hawks.

Choisi sur la première équipe d'Étoiles pour la première demi de la saison et deuxième choix au titre de joueur le plus utile à son équipe, Hall affrontera Détroit dans deux matchs en fin de semaine.

Ce soir, les Hawks reçoivent les Red Wings, qui seront les hôtes des Hawks dimanche. Cependant, les Bruins de Boston se rendent à Toronto et les Rangers de New York, à Montréal samedi soir.

Dimanche, les Bruins recevront les Canadiens et Toronto visitera New York.

En somme, il ne considère plus le hockey comme un sport, car, pour lui, la garde des buts est un travail de plus en plus difficile avec les ans.

"Je crois que ça devient plus dur de jouer, car l'effort vous épuise", a dit Hall récemment.

Il prolonge probablement sa carrière en raison du salaire considérable que lui verse Chicago. De plus, il aime probablement le respect que lui portent les amateurs difficiles de "M. Gardien".

Hall a admis qu'il aimait réellement ce sport quand il était jeune, alors qu'il évoluait avec les Spittires juniors de Windsor, Indianapolis de la ligue Américaine et Edmonton de la ligue de l'Ouest.

Hall s'est mérité le titre de recrue de l'année à ses débuts avec Détroit, en 1955.

Il fut élu gardien de l'équipe d'Étoiles la saison suivante, mais, lorsque les Bruins ont éliminé les Wings en semi-finale de la coupe Stanley, on l'a blâmé pour le revers.

Terry Sawchuk, qui était passé aux Bruins lorsque Hall avait rejoint les Hawks, a exprimé le désir de revenir à Détroit et le gérant général Jack Adams a alors complété un échange qui a envoyé Hall à Chicago et retourné Sawchuk aux Wings.

En dépit de son dédain du jeu, Hall a établi un record de 552 parties consécutives.

Don Awrey le remplacera à la ligne bleue, car les Bruins n'ont pas l'intention de rappeler un joueur d'une filiale pour le moment.

Les Bruins ont révélé hier que Ted Green serait absent pendant trois ou quatre semaines parce qu'il s'est forcé des ligaments au genou droit, lors d'une bousculade avec Eric Nesterenko, du Chicago, jeudi soir.



Danny GRANT



Dave BALON

Victoire des Bisons à Rochester par 3-2

Les Bisons de Buffalo ont rendu un fier service aux As de Québec en allant battre les Américains de Rochester au War Memorial par 3 à 2. Les As conservent ainsi leur avance de deux points au classement général sur les Américains qui jouent à Cleveland ce soir.

Jack Stanfield, Dave Richardson et Alain Caron ont marqué les buts des vainqueurs, alors que les deux filets des perdants allaient à Bronco Horvath. C'était la 1ère défaite des Américains sur leur glace depuis le 23 octobre dernier. Quant aux hommes de Phil Watson, ils en étaient à leur 4e victoire consécutive.

Punitions: Sura 4.42, Letter 5.11, Zeidel et Stankiewicz 5.22, Speer 6.30.

Deuxième période
5-Hershey, Ohlson --- 11.08
6-Cleveland, H. Glover (F. Glover, Mattiussi) --- 14.12
7-Hershey, Stankiewicz (Yanook) --- 17.38
Punitions: Yanook 3.20

Troisième période
8-Hershey, Dornhoefer (Dejordy, Mahoney) --- 11.31
Punitions: Attwell 0.14, Speer 5.52

Arrêts
Gill 14 12 10 --- 36
Binkley 10 8 6 --- 24

Assistance: 2.471.

George Wood a enregistré son premier blanchissage de la saison hier alors que les Indiens de Springfield ont continué leur poussée vers le 2e rang de la division Est en blanchissant Pittsburgh 4 à 0.

Bill White, Dale Roife, Jim Anderson et Yves Locas furent les compteurs des vainqueurs, alors que Brian Kilrea obtenait trois aides et Barclay Plager deux.

Première période
1-Springfield, White (Kilrea) --- 2.08
Punitions: Goegan 12.55

Deuxième période
Autun but
Punitions: Kilrea 1.56, Jarrett 10.46, Wood 18.29

Troisième période
3-Springfield, Bolts --- 1.58
(Kilrea, Plager) --- 11.28
4-Springfield, Anderson --- 11.28
Punitions: White 13.16

Arrêts
Gardner 18 7 9 --- 40
Wood 7 4 9 --- 20

Assistance: 3.159.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gamble, Roe	28	30	58
Ehman, Robb	22	28	50
Gardner, Qué	22	28	50
Blackburn, Qué	22	27	49
Pappin, Roe	21	29	50
LaBossierie, Qué	20	29	49
Hall, Pitt	18	29	47
Hicks, Qué	17	30	47
Conroy, Cle	15	32	47
Melnyk, Buf	12	34	46
Molson, Qué	15	30	45

Tableau de rendement des As

LES COMPTEURS

	Spr	Her	Roe	Bal	Pit	Buf	Pro	Cle	LHO	B.	A.	Pts
Gendron	3-3	2-2	1-3	5-3	4-3	3-6	2-5	1-3	0-1	22	28	50
Blackburn	1-1	2-3	4-3	3-1	2-2	3-6	4-3	0-1	3-5	22	27	49
LaBossierie	4-5	2-1	2-1	5-5	0-0	2-6	5-6	0-1	0-1	29	29	49
Hicks	2-2	1-5	2-4	0-4	3-3	3-6	2-5	1-0	0-2	17	30	47
Morison	2-1	1-3	2-0	1-6	3-6	1-6	4-3	0-1	1-5	15	31	46
Gray	1-3	0-0	0-3	1-5	2-4	1-3	1-5	4-0	3-0	20	23	43
Rochefort	4-3	1-0	0-4	1-5	4-1	2-3	3-5	0-0	3-1	18	22	40
Hoekstra	1-4	1-3	3-6	0-1	0-2	2-3	2-3	0-1	3-3	12	26	38
Sutherland	2-2	2-0	1-2	3-1	1-5	5-3	0-3	0-2	1-9	15	16	31
Morrison	1-2	1-0	0-5	1-7	2-4	0-2	1-5	0-2	1-2	5	25	30
Nolet	0-3	0-1	0-5	2-6	0-0	3-4	2-0	4-0	0-2	11	10	21
Price	0-1	0-0	0-0	2-3	0-1	1-4	0-2	1-0	1-1	4	13	17
Johns	1-1	0-2	0-1	0-1	0-1	0-2	0-1	0-0	0-5	1	15	16
Hanna	0-5	0-0	1-1	0-1	0-1	0-0	0-0	0-1	0-1	1	11	12
Berenson	0-0	0-0	0-0	0-4	2-1	1-2	0-0	0-0	0-0	3	7	10
Lacroix	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	1-2	0-0	0-0	0-0	1	3	4
Robazza	0-0	0-0	0-0	0-0	0-3	0-1	0-0	0-0	0-0	0	4	4
Boudrias	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	2-0	0-0	0-0	0-0	2	0	2
Lacoste	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

	B.	Mins	GC	PI	Moy.
Bauman	---	---	---	---	---
Au Colisée	---	1402	54	3	2.31
Sur la route	---	1156	60	1	3.11
TOTAL	---	2559	114	4	2.68
BANVILLE	---	---	---	---	---
Sur la route	---	79	3	0	2.57

Le Rouge et Or y va d'un 3e gain d'affilée

Par Jean POULIOT

Le Rouge et Or de Laval a atteint la moyenne de .500 et est passé en première division de la ligue Interuniversitaire samedi soir à l'Aréna. Les protégés de Jean-Paul Poulin ont maintenant une fiche de 5-5 avec trois joutes à disputer sur la route et trois à Québec avant la fin de la saison. C'était une douce revanche pour les Québécois qui avaient dû s'avouer vaincus 8-3 à Hamilton au début de la saison.

Gratien Guimond (2-2) et Raymond Dufour (1-3) furent les artisans de cette troisième victoire consécutive en participant chacun à quatre points. Michel Roy, Fred McRobie et Yvon Paquet complétèrent le pointage.

Les deux cerbères exécutèrent de superbes arrêts, Young étant le plus occupé dans une proportion de 37-24. L'arbitre Florent Roy infligea cinq minutes à chaque équipe dans une joute particulièrement propre.

PREMIERE PERIODE

Ce n'est réellement qu'au premier vingt que les visiteurs se montrèrent de taille, ayant même un avantage de 14-11 dans les lancers. Raynald Dufour surpris les Marins pendant que son coéquipier Jacques Métras était au cachot et logea son revers dans le filet après une échappée à 1:06. Grenier eut un fantastique arrêt du bout de la mitaine, puis le Rouge et Or tua sans coup férir une mineure à Yvon Paquet.

La défensive Lavalloise s'éfondra sur le but égalisateur, alors que Hinks, Spoor et Robb purent lancer à tour de rôle avant de marquer le but. Mais Michel Roy marqua ce qui devait s'avérer le but vainqueur sur une échappée du centre : une feinte et un revers eurent raison de Young.

DEUXIEME PERIODE

Les Québécois furent à leur meilleur au 2e vingt avec 16 lancers contre trois. Ils furent sans accorder un seul lancer des punitions à Maughan, puis à Vandal, mais forcèrent eux-mêmes Young à exécuter 5 arrêts pendant que Robb était au cachot.

McRobie réussit le seul but de la période avec un lancer

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Hull, Chi	40	24	64
Ullman, Det	24	28	52
Mikita, Chi	20	27	47
Howe, Det	19	26	45
Rousseau, MI	16	29	45
Delvecchio, Det	17	24	44
Nevin, N.Y.	18	21	39
Richard, MI	14	24	38
Pulford, Tor	19	18	37
Béliveau, MI	13	24	37
Smith, Det	14	21	35

haut, sur une passe parfaite de Dufour. Grenier reçut son premier lancer à la 11e minute et second à la 18e, mais tous deux furent assez difficiles. Sur la 3e, il eut toutefois besoin d'un peu de chance.

TROISIEME PERIODE

Guimond marqua à deux reprises au vingt final, son premier but sur un lancer frappé entre les jambières de Young, son second sur un lancer rapide suivant une passe de trop et Morel fut bloqué à bout portant par Young. Finalement, c'est Yvon Paquet qui clôtura le pointage avec un lancer de face de 25 pieds, après avoir volé le disque à un Dediana épuisé.

La prochaine joute locale aura lieu samedi prochain à 3 heures de l'après-midi, soit durant le tournoi midjet.

ALIGNEMENTS

McMASTER — Buts: Young; Défenses: Keith, Dediana, Hodges, Grenier; Avants: Spoor, Robb, Hinks, Milla, Morrison, Ker, Taylor, G'leau, Kavanagh, Gamble.

L'AVANT — Buts: Grenier; Défenses: Métras, Maughan, Vandal, Giroux; Avants: Dufour, Guimond, McRobie, Lachance, Blake, Roy, Paquet, Y. Morel, Hébert, Côté.

Arbitre: Roy; Juges de lignes: Turcotte, Lavoie.

Première période
1-Laval, Dufour (Guimond, Vandal) --- 1.06
2-L'Avant, Robb (Spoor, Hinks) --- 13.44
3-Laval, Roy (Hink, Vandal) --- 16.30
Punitions: Métras 0.32, Paquet 5.54, Robb 16.50.

Deuxième période
4-Laval, McRobie (Dufour, Guimond) --- 9.00
Punitions: Maughan 1.46, Robb 4.40, Vandal 6.27, Hinks 19.40.

Troisième période
5-Laval, Grenier (Dufour, Métras) --- 3.31
6-Laval, Guimond (Dufour, Maughan) --- 13.12
7-Laval, Paquet (Dufour, Métras) --- 19.33
Punitions: Hodges 10.40, Morrison 18.45, Métras 18.45.

Arrêts
Young 11 16 10 --- 37
Grenier 14 8 9 --- 31

MADAME, c'est une RENAULT automobile qu'il faut. Elle est si économique et confortable!

Trois raisons faciles de s'équiper

CARETTE AUTOMOBILES LIMITED

8060, boul. Charvet O. — 681-7271

COLISEE

Tél.: 525-5129 - 525-9979

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

24e JOUTE DE CE DULE DIMANCHE SOIR, à 8.00 H.

AMERICAINS DE ROCHESTER — VS — AS DE QUEBEC

PRIX D'ENTREE (RES.): Loges: \$3.00 — Mezz. (4 premières rang.) \$2.50 — (4 autres rang.) \$2.00 — Balcon: \$1.60 — (Adm. Gén.) 2e Balcon (285 sièges), Entrée Nord-O.: Adultes \$1.00 — Enfants \$0.60

(Taxe, charge de service incluses)

— Dépositaires de billets —
• Tabagie GRAVEL, 400, 3e Avenue
• Tabagie JOS HUNT, 790, rue St-Jean
• Buffet L.-P. DEMERS, 901 O., St-Cyrille
• Pharmacie Soucy, 369, de la Couronne.

Billets de SAISON et autres billets libres et réservés en vente dans les DEPOTS jusqu'à 7h. CE SOIR et au COLISEE jusqu'à 5 heures. Contrôle ouvert dimanche de 11h. a.m. à 5h. p.m. et commençant à 7 heures.

Grand ralliement de 600 curlers à Québec

Pour le 53e bonspiel international

(Par Jean POULIOT)

Six cents curlers de l'Est du Canada et des États-Unis envahiront Québec demain à l'occasion du 53e bonspiel international sur les glaces des clubs Québec, Victoria, Jacques-Cartier, Etchemin, Winter Club et Cambrai.

Activité sociale autant que sportive, le bonspiel débutera par la réception civique au Château Frontenac dimanche soir, au cours de laquelle on honora 15 nouveaux membres du club de la décennie, soit des curlers qui ont participé durant au moins dix ans au bonspiel international. Mercredi soir, lors du Grand banquet des curlers, le conférencier sera l'hon. Richard Hyde, ministre du Revenu dans le gouvernement provincial.

Les 756 parties suivront le signal du départ donné lundi matin à 9h. 30 au Winter Club par le président Lionel Bouvrette qui lancera la traditionnelle première pierre.

CHAMPIONS DE RETOUR

Les vainqueurs du trophée du Lieutenant-gouverneur, soit l'équipe de Jacques Girard, de Jacques-Cartier, seront de retour, ainsi que les vainqueurs de la coupe d'argent Scragram, le rink de Bert White, d'Oshawa. Cette dernière équipe avait remporté ses dix premières joutes et le trophée Château

Frontenac l'an dernier, avant de perdre son 11e match contre Girard.

John Kilburn, de Fredericton, vainqueur de la coupe d'or François Jobin, Don Dennison, de Burlington, Ontario, gagnant du trophée Dew International, et René Giguère, du Québec, détenteur du Waltham Watch, seront également de la partie.

Le secrétaire Marc St-Hilaire a précisé que tous les trophées mis en jeu l'an dernier seront de nouveau disputés cette année, soit, en plus de ceux déjà mentionnés, le Holt Renfrew, le Wodgwood, la Cie Paquet, l'Industriel Acceptance, le Val d'Or, le Weyman, le Goodwin, le Birks et la coupe Cité de Québec.

REPARTITION

Le nombre d'équipes a été réduit au maximum de 128 et sera réparti comme suit: États-Unis, 9; Terre-Neuve, 1; Ile du Prince-Édouard, 4; Nouveau-Brunswick, 8; Nouvelle-Écosse, 11; Ontario 48; Québec 47, dont 17 de la ville même.

Le présent bonspiel sera le premier tenu en l'absence de son créateur Jim Weyman, décédé au cours de la dernière année. Le succès qu'il remporte depuis huit ans sous la direction de son élève et successeur Marc St-Hilaire est une preuve indubitable de la durabilité de l'oeuvre de M. Curler.



Lionel BOUVRETTE



Marc ST-HILAIRE

Sport amateur à QUÉBEC

Par Jean-Claude Laprise

Tout est prêt pour le tournoi midget

L'organisation du tournoi de hockey international midget a complété ses derniers préparatifs en vue de cet événement, du 2 au 6 février, sur la patinoire de l'O.T.J. du Parc Victoria.

Le premier départ de cette compétition de cinq jours se fera à 6h, mercredi le 2 février, quand Ville Belair s'attaquera à Ville Giffard. Les Indiens de Québec, dirigés par le Rév. Père Martel, ne manqueront pas de couleur. Les dix-sept joueurs furent choisis dans les réserves de Bersimis, Sanmaur, Pointe-à-la-Croix et Sept-Îles.

Trois instructeurs indiens seront sur le banc pour surveiller le comportement de l'équipe. Le Hawksbury sera vu à l'oeuvre pour une autre année. Les Lions d'Agincourt d'Ontario remplaceront le York Steel, champion de 1965. Il en est de même pour l'Ottawa Bruins qui relève la fameuse équipe George Bell Minor, de Toronto.

Une innovation est au programme cette année. Le Rouge et Or de Laval jouera une partie de sa cédule régulière contre l'Université Western, Ontario, à 3h, samedi le 5 février. Ajoutons aussi qu'un championnat régional de catégorie Mosquitos est à l'affiche. Grâce à la bienveillance du Brigadier Marcellin Lahale et du Lieutenant-colonel Legers et du Commandant L.J.L. Lefebvre, les joueurs de l'extérieur seront logés à la Citadelle de Québec.

Le président Charles-Eugène Poitras est entouré dans son comité par J.-C. Desmeules, Aimé St-Laurent et Gérard Gauvin.

Tournoi de croquet au Québec

Le club de Croquet Québec, situé au Parc D'Iberville, à St-Malo, communique que son tournoi annuel dans les cadres du Carnaval de Québec s'étendra du 10 au 22 février. Le concours est en double et comprend les classes A et B. Les règlements de l'A.P.C.Q. sont en vigueur. Robert Poirier, de la brasserie Dow, a bien voulu accepter la présidence du tournoi. Quatre trophées seront destinés aux vainqueurs. Ce concours s'étend au Québec régional et à la région du Lac St-Jean. De fortes inscriptions sont attendues de l'extérieur de Québec.

Blaise Savard, des relations extérieures du club Québec, est d'avis que ce tournoi attirera cinquante équipes. Pour plus amples informations, Victor Bédard tél. 527-0001.

Succès anticipé au ballon-balai

L'une des principales attractions du Festival de Limoilou, le tournoi de ballon-balai Dow, les 11, 12 et 13 février, au parc d'Iberville, est appelé à un succès retentissant. André Dubuc, promoteur de cette attraction, a reçu à date l'inscription de vingt-et-une équipes. La compétition sera à caractère provincial. On note des entrées de Montréal, Lac St-Jean, Trois-Rivières, Donnacona, St-Romuald et tout le Québec métropolitain. La limite de clubs est vingt-quatre. Une invitation spéciale s'adresse aux formations de la Beauce. Le restaurant La Tour d'Argent sera l'une des équipes de la Vieille Capitale à prendre en considération, dans ce tournoi de trois jours.

Le grand champion sera connu dimanche le 13 février, à 3h. Des informations seront obtenues en communiquant avec André Dubuc tél. 524-4818.

Ballon-panier féminin

Les joueuses de ballon-panier du Y.W.C.A. font la pluie et le beau temps dans la ligue féminine Québec-Métropolitain. Le club de la rue Ste-Anne indique une fiche parfaite de six gains en autant de joutes. Cette semaine, le "Y" infligea un premier revers au Centre St-François d'Assise. Les deux clubs sont ex-aequo en tête. Cependant, le "Y" a une partie de moins de jouée. Le collège Bellevue, le couvent Notre-Dame de la Place et St-Joseph Collège ont chacun 4 points. Les couvents Jésus-Marie et Beauport sont toujours à la recherche d'une première victoire. La meilleure pointeuse est Claudette Boudreau, du "Y" avec 102 points. Louise Plante, de la même équipe, suit avec 73 et Ginette Paré, du St-François d'Assise 55.

Une bonne leçon

Rare un tournoi relatif Junior de badminton créa autant d'intérêt que celui présenté, dimanche dernier, à l'occasion d'un match spécial opposant deux joueurs de Québec à ceux de Montréal, pour le choix de l'équipe de la province au tournoi Interprovincial Pepsi-Cola. Ce tournoi se clôturera demain, à Toronto.

L'Association de Badminton de Québec était heureuse de Jean Masson. Il délègue un joueur délégué par quelques membres de l'organisme Provincial. L'Association de Québec a démontré aux Montréalais qu'elle désire être traitée sur le même pied qu'eux. A Montréal, le tournoi de cette élimination rebondit. Le père de Serge Jolicoeur, vaincu à Québec poussa l'affaire plus loin pour exiger un rendez-vous. On n'en connaît pas le résultat.

Ces incidents s'expliquent par le fait que l'on a vu le temps de la sélection de joueurs pour les Jeux d'Hiver de 1967, l'Association Provinciale se tournera vers les dirigeants de Québec pour les consulter.

En quelques lignes

La meilleure assistance de la saison dans la ligue de hockey Junior B fut enregistrée, dimanche dernier. Près de 1200 amateurs assisteront au programme double. Jean-Paul Roger, pilote du Québec-Ouest, réintégra mercredi soir, garda son calme. Le sera-t-il jusqu'à la fin du calendrier? Le cas de Gilles Renaud est toujours à l'étude. Le Québec Winter Club ouvrira ses portes douze mois par an.



Coquet sportif

ATHLETISME
NEW YORK (PC) — Le Kényen Kipchoge Keino l'a emporté facilement dans le mille des jeux Mitrose en 4:03.9 minutes alors que le Canadien Bill Crothers s'est classé cinquième dans un groupe de six coureurs et Ergas Leos, de Toronto, 4e.

Dans les 880 verges, la Torontoise Roberta Picco l'a emporté facilement également en 2:13 minutes.

Par ailleurs, John Pennell a triomphé dans le saut à la perche avec une performance de 16'5".

Le club de Toronto East York a triomphé dans le mille à relais, où Crothers l'a conduit à la victoire grâce à une poussée finale qui lui a permis de gagner par une verge.

BASEBALL

PHILADELPHIE (PA) — Les Phillies de Philadelphie ont prolongé jusqu'à la fin de la saison 1967 le contrat de leur gérant Gene Mauch, qui a débuté avec eux au début de la saison 1960.

PITTSBURGH (PA)

Le voltigeur George Springs a accepté les conditions des Pirates de Pittsburgh en 1966, après avoir dominé la ligue Internationale en 1965 avec 66 vols de buts.

BOXE

NEW YORK (PA) — La Commission athlétique de l'Etat de New York a ordonné hier au champion mi-lourd mondial Jose Torres de s'engager à défendre son titre contre Wayne Thornton ou tout autre candidat logique avant le 24 février.

OLYMPIQUE

LONDRES (AFF) — L'"International Athletes Club", club formé d'athlètes ayant représenté la Grande-Bretagne au cours d'épreuves internationales, demande que toutes les épreuves au-dessus de 800 mètres, et peut-être même cette dernière course, des jeux olympiques 1968, se déroulent ailleurs qu'à Mexico et insiste pour que le comité olympique britannique fasse tout son possible pour que cette demande soit prise en considération.

BOXE

NEW YORK (AFF) — Le Porto-Ricain Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, mettra son titre en jeu contre l'Argentin Nicolino Loche, a révélé, l'organisateur américain Dewey Fragnetta. Les pourparlers sont en cours pour définir la date et le lieu du match qui aura lieu soit à San Juan, Porto-Rico, ou à Buenos Aires, au Luna Park Stadium.

Les tuyaux de GORDIE

● Pour bloquer un lancer sans danger, glissez en face de l'adversaire, en gardant la tête et le visage à l'opposé de la direction de vol de la rondelle. Soyez certains, toutefois, qu'il y a un lancer. Si vous jetez trop vite, il peut retentir son lancer et vous contourner. Vous serez hors du jeu pour une fraction de seconde. Il est important de bien choisir son moment.

TED WORKMAN S'EFFACE



MONTREAL (P.C.) — Ted Workman a abandonné hier son poste de gérant général des Alouettes de Montréal, qui n'ont pas encore embauché un nouveau pilote.

La direction de l'équipe de la Conférence de l'Est devait annoncer l'engagement de Joe Restic, instructeur des Tiger-Cats de Hamilton, comme remplaçant de Jim Trimble, congédié en novembre dernier.

Workman a révélé que Restic a refusé le poste. Il a ajouté toutefois qu'on avait offert à Restic le double poste de pilote et gérant général et "nous

espérons toujours qu'il accepte".

Workman a déclaré aux journalistes: "Je résigne dès aujourd'hui le poste de gérant général de l'équipe..."

"Vous vous rappelez sans doute que, à la fin de la saison, nous avons annoncé que nous étions à la recherche d'un gérant général de classe.

"Je crois qu'il est maintenant essentiel d'en parler afin d'atteindre l'objectif désiré. C'est pourquoi j'annonce ma résignation dès maintenant, afin que le nouveau pilote sache qu'il ne relèvera pas de moi en tant que gérant général."

"De plus, afin que le nouveau pilote sache à quoi s'en tenir dès le début, nous devons d'abord me trouver un successeur au poste de gérant général."

Restic est devenu instructeur des Cats en 1961, sous le règne de Trimble, qui avait été d'ailleurs son pilote quand il portait les couleurs des Eagles de Philadelphie, de la ligue Nationale de football en 1950.

Rejoint par téléphone à son domicile de Hamilton, N.Y., Restic a déclaré qu'il n'avait jamais entendu parler de la nouvelle offre, se refusant à tout autre commentaire.

New York refuse un permis de boxe à Ernie Terrell

La crosse

NEW YORK (P.A.) — La commission athlétique de l'Etat de New York a refusé hier à Ernie Terrell, reconnu champion mondial des poids lourds par la WBA, un permis de boxe dans l'Etat.

Cette décision a éliminé toute possibilité d'un match à New York entre Terrell et Cassius Clay, champion véritable.

Terrell tentait d'obtenir le renouvellement d'un permis expiré depuis quelques mois.

La commission a laissé entendre que l'octroi d'un permis à Terrell était plus qu'un risque calculé en raison de ses relations antérieures peu recommandables.

Le président de la commission a lu la décision aux journalistes à Terrell et à ses deux avocats:

"Les relations de Terrell avec Bernie Glickman dans le monde du spectacle et la boxe pendant certaines années nuisent aux meilleurs intérêts de la boxe professionnelle... si bien que l'octroi d'un permis à Terrell serait plus qu'un risque calculé."

Le président de la commission a lu la décision aux journalistes à Terrell et à ses deux avocats:

"Les relations de Terrell avec Bernie Glickman dans le monde du spectacle et la boxe pendant certaines années nuisent aux meilleurs intérêts de la boxe professionnelle... si bien que l'octroi d'un permis à Terrell serait plus qu'un risque calculé."

MONTREAL (P.C.) — L'Association canadienne de Crosse a terminé sa réunion de deux jours après avoir réglé une mésentente entre l'organisation québécoise et l'association canadienne et discuté des participations des groupes lors de l'Expo 67.

Carl Madgett, de Brampton, Ont., et son exécutif ont été réélus à la direction de l'association canadienne.

Le président a révélé qu'on avait pris les moyennes pour régler la dispute entre l'association nationale et l'association du Québec, qui avait encouru les foudres lorsqu'elle avait adopté plusieurs joueurs des autres groupes.

Cette politique avait soulevé l'ire de l'organisation nationale, mais le président a déclaré montré très coopératif que le groupe québécois "s'était montré très coopératif" en tentant de régler la dispute.

Des joueurs de la Colombie-Britannique étaient d'abord venus dans l'est dans le but d'évoluer dans l'ancienne ligue Nationale du Québec. Lorsque le circuit a fermé ses cadres, les joueurs sont passés aux équipes de la ligue du Québec.

Québec devait demander son entrée dans l'association canadienne, a dit Madgett, ce qu'il fera prochainement et il sera admis dans l'association nationale cette année.

Hommage à deux Canadiens français

HULL (PC) — Le sauteur en ski Gerry Gravelle, de Hull, et Paul Desjardins, centre des Blue Bombers de Winnipeg, ont été élus les athlètes canadiens-français les plus en vedette en Ontario et dans l'ouest du Québec.

Les deux athlètes ont été honorés lors d'un banquet sportif annuel, commandité par Le Droit, d'Ottawa. On leur a remis des trophées en l'honneur de Jean-Charles D'Aoust et Gil. O. Julien, anciens rédacteurs sportifs du Droit.

Gravelle s'est mérité le trophée D'Aoust en tant que meilleur athlète amateur. Il a remporté le championnat nord-américain du saut en ski à Sault-Sainte-Marie l'an dernier, puis il s'est ensuite classé deuxième lors des championnats canadiens à Midland.

Il vient d'annoncer sa retraite des compétitions internationales.

Desjardins, diplômé de l'Université d'Ottawa, s'est mérité le titre d'athlète professionnel en raison de sa tenue avec les Blue Bombers, qui ont remporté le championnat de l'ouest avant de céder devant Hamilton dans le match de la coupe Grey.

Le tournoi des Golden Gloves de Montréal débutera le 16 février

M. François Brault, président du tournoi des Golden Gloves 1966, annonce que le tournoi des Golden Gloves de 1966 débutera par l'examen médical et la pesée des boxeurs, le 6 février. Le tournoi lui-même débutera officiellement mercredi, le 16 février et se terminera au Centre Paul Sauvé, mercredi le 30 mars.

M. François Brault explique que le rôle de la Païestra Nationale, dans le tournoi de cette année, est d'assurer à tous les athlètes une protection maximum en faisant subir à chacun des pugilistes un examen médical. Grâce à la compétence et à l'expérience des officiels de l'Union Athlétique Amateur du Canada et spécialement des arbitres, les athlètes seront assurés d'une entière protection. Il est fréquent, dans le tournoi des Golden Gloves, que l'arbitre arrête les combats, s'il constate qu'un jeune athlète n'est pas en mesure de se défendre adéquatement ou si, par le trac, il ne se décide pas à combattre.

Al Décarie, le président national de la boxe au sein de l'Union Athlétique Amateur, nous a informé que le tournoi des Golden Gloves de cette année sera encore accessible aux boxeurs novices et de la classe ouverte.

Les novices auront des rencontres de 3 rondes de 2 minutes et les boxeurs de la classe ouverte des rencontres de 3 rondes de 3 minutes.

Les meilleurs gagnants du tournoi de la classe ouverte prendront part aux champion-

Retour des Castors dans le tournoi bantam de Mtl

Les Castors de Québec, champions du Tournoi International de Hockey Bantam lors du tournoi 1965, envieront encore une équipe très solide au Tournoi 1966. L'équipe, considérée comme l'une des plus fortes équipes de l'est du pays, s'est ouverte de gloire, dans des conditions extrêmement difficiles en fin de semaine dernière, en remportant le championnat du Tournoi Bantam de Sorel. Pour ce faire les Castors durent disputer 4 joutes dans la même journée.

Trente-quatre équipes ont été officiellement acceptées jusqu'à maintenant et les autres seront choisies d'ici au 5 février. Donc les équipes qui désirent encore faire partie de l'édition 1966 du Tournoi International de hockey Bantam, devront faire vite.

LISTE DES EQUIPES
Castors de Québec, Beauhar-

Connues, efficaces...

Moro, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique, tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO

Tonique pour les hommes "toujours fatigués"



Les Québécois ont découvert le ski au début du siècle



Le centre de ski du Manoir St-Castin maintient sa popularité et continue à être très fréquenté car, s'il fut le premier aménagé dans la région de Québec, l'amélioration constante de son équipement et de ses services ne manque pas d'être appréciée des skieurs. C'est sur les pentes du Manoir St-Castin que les premiers canons à neige artificielle ont été installés. Leur utilisation s'est jusqu'alors avérée très efficace, particulièrement au début du présent hiver quand il fut possible d'inaugurer la saison de ski plus tôt qu'ailleurs. C'est également le long des côtes du Manoir que l'on a connu pour la première fois les charmes du ski nocturne, grâce à l'éclairage des pistes. En plus d'être réputé à travers l'Amérique du Nord, par l'Excellence de son hôtellerie, le centre du Manoir St-Castin a fondé sa notoriété sur la qualité de son école de ski professionnelle dirigée tour à tour par des moniteurs chevronnés dont plusieurs furent des grandes vedettes du ski international. Actuellement, l'école de ski du Manoir St-Castin est dirigée par Russell Légaré, (à droite sur la photo), diplômé de l'Alliance Nationale des Moniteurs de Ski et un ancien compétiteur de haut calibre. Son équipe d'instructeurs se tient à la disposition des skieurs tous les jours de la semaine.

Si le Ski existe dans les pays scandinaves depuis des millénaires, au Canada on présume qu'il ne date que depuis 1879, alors qu'un norvégien du nom de A. Birch fit le trajet de Montréal à Québec sur des skis de 9 pieds de long, 6 pouces de large et à l'aide d'un seul bâton. Malheureusement, nous ne connaissons jamais les péripéties de cette aventure car A. Birch n'a pas écrit ses mémoires. On rapporte aussi que Lord Frederic Hamilton apporta une paire de ski à Ottawa en 1887 et qu'il s'en servit dans la Gatineau. Dans la cité de Champlain, vers la fin du siècle dernier, un consul de Norvège au Québec, du nom de Johnny Schwartz, avait également introduit le ski chez nous et s'en servait sur les buttes à neige.

Le premier club de ski au Canada fut fondé en 1904 à Montréal par J. McCraig et devint le (Montreal Ski Club). Vers la même époque l'Ottawa Ski Club vit le jour grâce aux efforts de M. Mortureux et de Sigurd Lockeberg.

Dans la vieille Capitale El Wilson, grand fervent du ski à cette époque, fonda à Québec le Québec Ski Club.

Le premier concours de sauts se déroula à Montréal, le 18 février 1904.

Le premier concours inter-universitaire eut lieu à Shawbridge, en 1914, avec le concours de McGill, Dartmouth et l'U. de Montréal, le 17 janvier 1917. Le Montreal Ski Club organisa la première course de fond.

Dans le vieux Québec le ski devint très populaire après l'armistice de 1918.

Les glaciers de la Citadelle étaient les descentes favorites des skieurs et regorgeaient de descendeurs.

Partant en ligne en se tenant la main, ils terminaient leur périlleuse descente au coin des

rues St-Louis et d'Auteuil. Il faut ajouter qu'il était malséant de faire du ski avec des bâtons. Les "croulants" de cette époque ayant décrété que "puisque les raquetteurs n'ont pas de bâtons, un skieur qui se respecte ne doit pas en avoir non plus".

Les promoteurs venaient nombreux à cet endroit le dimanche, s'établissant sur deux rangées dans la pente afin d'applaudir aux exploits des héros de ce sport nouveau ou encore se délecter aux cabrioles des malchanceux. Les accidents étaient rares car, en cas de chute, la jambe n'étant pas emprisonnée dans un étui rigide comme aujourd'hui, le harnais cédaient facilement, le talon jouait et la jambe dégagée ne se brisait pas.

Pendant ce temps, les mordus de la voltige pratiquaient le saut sur une butte de neige à Sandy Bank, St-Sacrement. Entre-temps, 2 nouveaux clubs de ski s'étaient formés : le Candiac S.C. et le Québec amateur.

Le 28 février 1920, les skieurs les plus éminents de l'Est du Canada se réunirent au Park Toboggan Club House, invités de H. P. Douglas. C'est au cours de ce banquet que H. P. Douglas suggéra le groupement de tous les clubs de ski du Dominion en une vaste association afin de promouvoir davantage le noble sport des Scandinaves. La suggestion fut approuvée à l'unanimité et l'année suivante, la Canadian Amateur Ski Association était fondée par les 4 clubs suivants : The Montreal Ski Club, The Ottawa Ski Club, The Clipse Ski Club et le Québec Ski Club. Québec était dans le vent.

Les premiers championnats de Ski du Canada se disputèrent également en 1921 les 19 et 20 février à Montréal et Shawbridge. Eo Sunberg remporta les sauts et Frank McKinnon la course de fond. En 1922, les championnats eurent

lieu à Ottawa. R. Omtvedt fut le vainqueur des sauts et R. Monsen de la course de fond.

A cette époque, les clubs de Québec ne restèrent pas inactifs et tout comme à Montréal, le premier championnat de Québec se disputa en 1921. La course de fond partait de Silley et se terminait au Château Frontenac. Ce trajet semble puérile aujourd'hui mais que l'on se trompe, car on courrait à travers champs et les clôtures qu'il fallait franchir pullulaient sur le trajet les

buttes à neige et les Cove Fields étaient aussi un dur morceau à négocier pour une fin de course. Gérard Cote, du Québec Amateur, gagna cette première épreuve talonné par Alfred Matte, du même club.

Le concours de sauts s'éleva sur la côte de la Citadelle face au fleuve. La piste de départ était de 30 pieds et la piste d'élan s'élevait à 7 1/2 pieds. Le vainqueur et premier champion de Québec fut Gérard Vallérand, du Québec Amateur; 2ème Henri Lapointe; 3ème E.

Dion, en 1922, le vainqueur fut Henri Lapointe et Gerald Cote gagna de nouveau le cross country en 1923. Gustave Vallérand gagna la course de fond et Henri Lapointe remporta de nouveau le concours de saut.

Mais, en 1924 les sauteurs durent transporter leurs penates vers la tour Martello car un résident cardiaque de la rue des Carrières élimina les sauteurs exubérants en plaçant une clôture à travers la côte.

Michel DEHOUCQ



Cette photo remémore la période héroïque du ski, dans la région de Québec. Elle date de 1921 et fut prise lors d'un concours de sauts disputé au sommet du Cap Diamant, sur la pente surplombant la terrasse Dufferin. Ce cliché donne une illusion d'optique faisant croire que le sauteur va retomber sur le toit d'une maison de la basse-ville. Tel ne fut heureusement pas le cas car il reprit contact avec le sol, non loin de la glissade du Château Frontenac. Il s'agissait du sauteur Henri Bélanger, membre du Candiac Ski Club.

Championnat mondial de bobsled à Cortina d'Ampezzo

CORTINA D'AMPEZZO, Italie — (PC-PA) — L'Allemagne de l'Ouest et l'Italie ont hérité des deux meilleures positions, soit les deux dernières, lors du début des championnats de bobsled à deux hommes ce soir.

L'ordre des départs changera à chacune des quatre descentes disputées aujourd'hui et demain par 24 équipes, dont deux du Canada.

Lamont Gordon, de Montréal,

et Robert Storey, de Toronto, ont hérité de la 6^e position tandis que les membres de la première équipe canadienne, Vie Emery, de Montréal, et Mike Young, de Toronto, partiront en 8^{ème} place.

Le championnat mondial, disputé pour la première fois sous les lumières artificielles, commença ce soir avec deux descentes sur la piste de 1,700 mètres.

Les deux dernières descentes

seront présentées dimanche soir et l'équipe, ayant réussi le meilleur temps combiné, sortira victorieuse.

Emery et Young ont terminé au troisième rang en Suisse l'an dernier, après avoir pris la 4^e place en Autriche en 1964. Emery vise la deuxième place cette année.

Les champions actuels, les Britanniques Tony Nash et Robin Dixon, ont hérité de la 7^e position.

La 29e descente Interscholaire aura lieu le 13 février au Lac Beauport

Le concours de ski pour le championnat interscolaire de descente se déroulera bientôt sur les pentes du Manoir. C'est en effet dimanche le 13 février, que cette importante compétition sera organisée par le ski club Lac-Beauport et aura comme enjeu le trophée Guy-Massicotte.

Ce concours est ouvert aux skieurs de 14 à 20 ans qualifiés pour cette épreuve d'envergure et fréquentant régulièrement les classes de jour des écoles et collèges. Les élèves des cours privés ne sont pas éligibles.

Le comité d'organisation se compose de M. Yves Audet, président du club Lac-Beauport, M. Claude Brunelle, du comité des juniors et M. Dehouck, fondateur du concours.

Le premier concours de descente interscolaire débuta le 16 janvier 1938 avec l'ouverture du Mont-Murphy qui, par la suite, devint le Mont-Saint-Castin. Mais mentionnons à titre de curiosité qu'en 1877, il y avait déjà un concours interscolaire de descente en Suède. Les coureurs descendaient d'une montagne et terminaient leur randonnée sur un lac. Le skieur qui, par sa vitesse acquise glissait le plus loin sur le lac était proclamé le champion.

Comme le prouve le palmarès, le concours existe sans arrêt depuis 1938 et 28 skieurs s'illustrèrent par leur victoire.

PALMARES

- 1938 Gordon Dale, St. Pats High School.
- 1939 Laurent Bernier, Ecole St-Jean-Baptiste.
- 1940 Clément Renaud, Collège des Jésuites.
- 1941 Clément Renaud, Ecole Technique.
- 1942 Pierre Jalbert, Ecole Supérieure Montcalm.
- 1943 Pierre Jalbert, Ecole Ouellet.
- 1944 Clément Renaud, Ecole Technique.
- 1945 Jacques Brochu, Ecole Ouellet.
- 1946 Jacquelin Saucier, Collège des Jésuites.
- 1947 Jacques Fuguy, St. Pats High School.
- 1948 Jacquelin Saucier, Collège des Jésuites.
- 1949 Jacquelin Saucier, Collège des Jésuites.
- 1950 Jacquelin Saucier, Collège des Jésuites.
- 1951 Tom Monaghan, St. Pats High School.
- 1952 Tom Monaghan, St. Pats High School.
- 1953 Claude Brunelle, Ecole Technique.
- 1954 Maurice Côté, Académie de Québec.
- 1955 Jean Morin, Collège des Jésuites.
- 1956 Tom Monaghan, St. Pats High School.
- 1957 Bernard Charest, Séminaire de Québec.
- 1958 Bernard Charest, Séminaire de Québec.
- 1959 Peter Ohrt, St. Pats High School.
- 1960 Claude Gendron, Académie de Québec.
- 1961 Robert Bédard, Séminaire de Québec.
- 1962 Pierre Lortie, Ecole Jean-de-Brébeuf.
- 1963 Georges Marier, St. Lawrence College.
- 1964 André Robitaille, Collège des Jésuites.
- 1965 André Robitaille, Collège des Jésuites.



Une école de ski unique en son genre

Pour la première année, l'auberge "Le P'tit Bonheur" organise une école unique en son genre. Cette école de ski est destinée aux skieurs de 18 ans et plus de toutes les professions ou métiers : secrétaires, employés de bureau, infirmières, électriciens, etc. D'une durée de 5 jours, cette école se tiendra annuellement pendant la dernière semaine de février, soit du 20 au 25 février pour cette année. Les cours pratiques auront lieu au Mont Blanc et au Mont Tremblant. Quelques sessions théoriques se tiendront à l'auberge. Des films concernant la technique, un cours de premiers soins, une initiation à la manière de cirer les skis et d'aiguiser les carres composeront ces sessions. Deux moniteurs "S.I." reconnus par l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada, Paul Larue et Michel Leduc, sont chargés des cours théoriques et pratiques.

A leur arrivée les skieurs feront connaissance entre eux lors d'un cocktail de bienvenue. Les élèves seront répartis en classes homogènes et recevront 4 heures d'enseignement pratique chaque jour. Le soir, tous se récréeront à la salle de danse, aux jeux d'intérieurs, à un "sleigh ride" ou en chantant autour d'un feu de foyer. Le jeudi après-midi un vin chaud sera offert au Mont Blanc par M. Maurice Paquin, propriétaire de ce centre. Cette semaine d'éducation sportive est organisée par l'auberge "Le P'tit Bonheur" dans le but d'apporter aux élèves le bien-être physique et moral des skieurs de récréation, l'encouragement et le développement du ski chez les Canadiens français. De plus en plus les jeunes travailleurs prennent des vacances l'hiver et savent qu'il y a un climat sain qu'offrent nos Laurentides. Le coût total n'est que de \$64, ce qui comprend : ÉCOLE COMPLETE — 5 jours de pension (3 repas et coucher) — 5 jours de monte-pente — transport de l'auberge au centre de ski.

Pour renseignements: Hélène Reid 527-1257 ou Paul Larue Code régional 819, 326-4009.

GAGNEZ
une excursion de
SKI
DE 5 JOURS
pour 2 personnes
DANS LES CANTONS DE L'EST
ET AU NORD DU VERMONT

Ce concours est en vigueur jusqu'au 5 février 1966

3 EXCURSIONS EN PRIX
attribuées aux dates suivantes:

31 janvier:
5 jours à l'Auberge Mont Echo, Sutton Junction. Motel spacieux muni de T.V., baignoire et eau courante. Salle à manger, salle de récréation.

7 février:
5 jours à l'Auberge de Sutton. Salle de bains, T.V., bar-salon, tapis mur à mur, cuisine gastronomique.

14 février:
5 jours à l'Auberge de La Lanterne et Motel Magog. Atmosphère rustique. Cuisine excellente. Danse, salle de jeux, films, etc. . .

- Logement gratuit pour 2 personnes
- Deux repas par jour, par personne
- Usage illimité et gratuit des monte-pentes à l'importe laquelle des 7 stations de la région.
- Leçons de SKI gratuites.

RECLAMEZ VOTRE FORMULE D'INSCRIPTION à nos rayons de sport pour dames, 2^e étage, sport pour mesieurs, rez-de-chaussée et articles de sport, 3^e étage. Ou à notre magasin de PLACE LAURIER. Déposez votre formule dans une boîte spéciale "Concours gratuit pour les skieurs".

Les employés de la Cie Paquet et les personnes âgées de moins de 16 ans ne sont pas éligibles.
L'excursion devra se faire avant le 31 mars 1966.

STATIONS:
North Halley
Mont Orford
Bromont
Owl's Head
Mont Echo
Mont Sutton
Jay Peak

SKI

Manoir ST-CASTIN

LAC BEAUPORT

Le centre de ski le plus accessible et le plus complet de la région de Québec



RUSSELL LEGARE
Moniteur professionnel de l'Alliance Canadienne de Ski, directeur de l'école de ski du Lac Beauport.

— ÉCOLE DE SKI
15 moniteurs professionnels au service des skieurs, 7 jours par semaine, ainsi que les mardis, mercredis et jeudis soirs.

— SKI LE SOIR
Bénéficiaires au mercredi: Mardi, mercredi et jeudi de 7h. p.m. à 10h. p.m. Danse après-ski avec discothèque

— REMONTEES
Mécaniciens d'une capacité de 4,500 personnes à l'heure. Télésiège double et 4 T-Bars. Canons à neige.

— Cafétéria, restaurant (Café Normand), salle à manger du Manoir.

— Excellente cuisine à la portée de toutes les bourses.

— Au Lac-Beauport, les réceptions après-ski de Russell Légaré et ses moniteurs sont formidables.

SEMAINE DE SKI
\$24 (5 jours) incluant leçons de ski et remonte-pente.

Encore quelques chambres de disponibles au tarif régulier, du 1^{er} au 6 février et du 26 février au 31 mars.

\$110. à \$130.

SEMAINE DE SKI DE PRINTEMPS
15 MARS AU 7 AVRIL
\$80. à \$110.

Chambre avec bain. Petit déjeuner et repas du soir, leçons de ski et remonte-pente, ainsi que tous les privilèges du manoir, réceptions après-ski, etc.

Pour réservations:
849-4461

ou écrivez à Manoir St-Castin, Lac-Beauport, Québec C.P. 75



● L'une des rares skieuses françaises qui sont parvenues à battre les seurs Goitschel, Madeleine Bochtay, participera au nom de la France aux concours du Maurier International de février.



● Il est fort probable que le fameux champion Karl Schranz représentera l'Autriche au Canada, quand seront disputés les deux manches du "du Maurier International". Ce skieur réputé est un hardi compétiteur dont le palmarès est orné de glorieuses victoires. (Téléphoto UPJ)

Duel au sommet lors du "du Maurier International"

Huit pays ont déjà accepté l'invitation de l'Association canadienne de Ski amateur d'envoyer leurs meilleurs skieurs aux slaloms et aux slaloms géants du MAURIER INTERNATIONAL. Ce sont l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, la Norvège, la Pologne, la Suède et la Suisse. Ces pays sont ceux qui ont produit les plus grands champions depuis des années. L'acceptation des États-Unis, qui ont également été invités, est prévue dans quelques jours.

C'est la première fois dans l'histoire du ski amateur que le Canada sera l'hôte, en février prochain, de compétitions internationales qui permettront à nos skieurs de concurrencer sur leurs propres parcours avec les plus grands athlètes du monde.

Dans une déclaration faite à la presse à Québec, le président de l'A.C.S.A., Bill Tindale, a précisé:

"L'acceptation sans hésitation aucune des huit pays européens est la preuve que le Canada détient une place de plus en plus enviable dans le monde du ski amateur. Le du MAURIER INTERNATIONAL contribuera d'ailleurs énormément à placer notre pays aux premiers rangs du ski, où nous possédons déjà des athlètes du calibre des Nancy Greene et des Peter Duncan".

Les épreuves auront lieu les 12 et 13 février 1966 au Mont Norquay, à Banff, l'un des emplacements les plus merveilleux du Canada, ainsi qu'au Mont Sainte-Anne la fin de semaine suivante, soit les 19 et 20 février.

Le Mont Sainte-Anne est un tout nouveau centre de ski situé à Beauséjour, dans la région de Québec. C'est un emplacement comparable au Mont Norquay et c'est aussi le centre de ski le plus élevé de l'est du Canada.

Le du MAURIER INTERNATIONAL représente la réalisation d'un rêve que les dirigeants de l'Association canadienne de Ski amateur entretiennent depuis plusieurs années déjà. A ce sujet, Monsieur Henri W. Joly, président de la maison B. Houde & Grothe Limitée, fabricant des cigarettes du MAURIER, a déclaré au cours de la conférence de presse à Québec:

"Nous sommes fiers de contribuer à la réalisation des projets de l'A.C.S.A. et de nous associer à un sport aussi sain et aussi populaire que le ski. Nous avons la conviction de collaborer ainsi à une popularisation plus grande encore de ce sport et, de plus, à placer le Canada sur le même pied que les pays qui produisent les champions internationaux. J'ai la conviction que nos skieurs amateurs sauront faire honneur à notre pays dès la première série de ces épreuves".

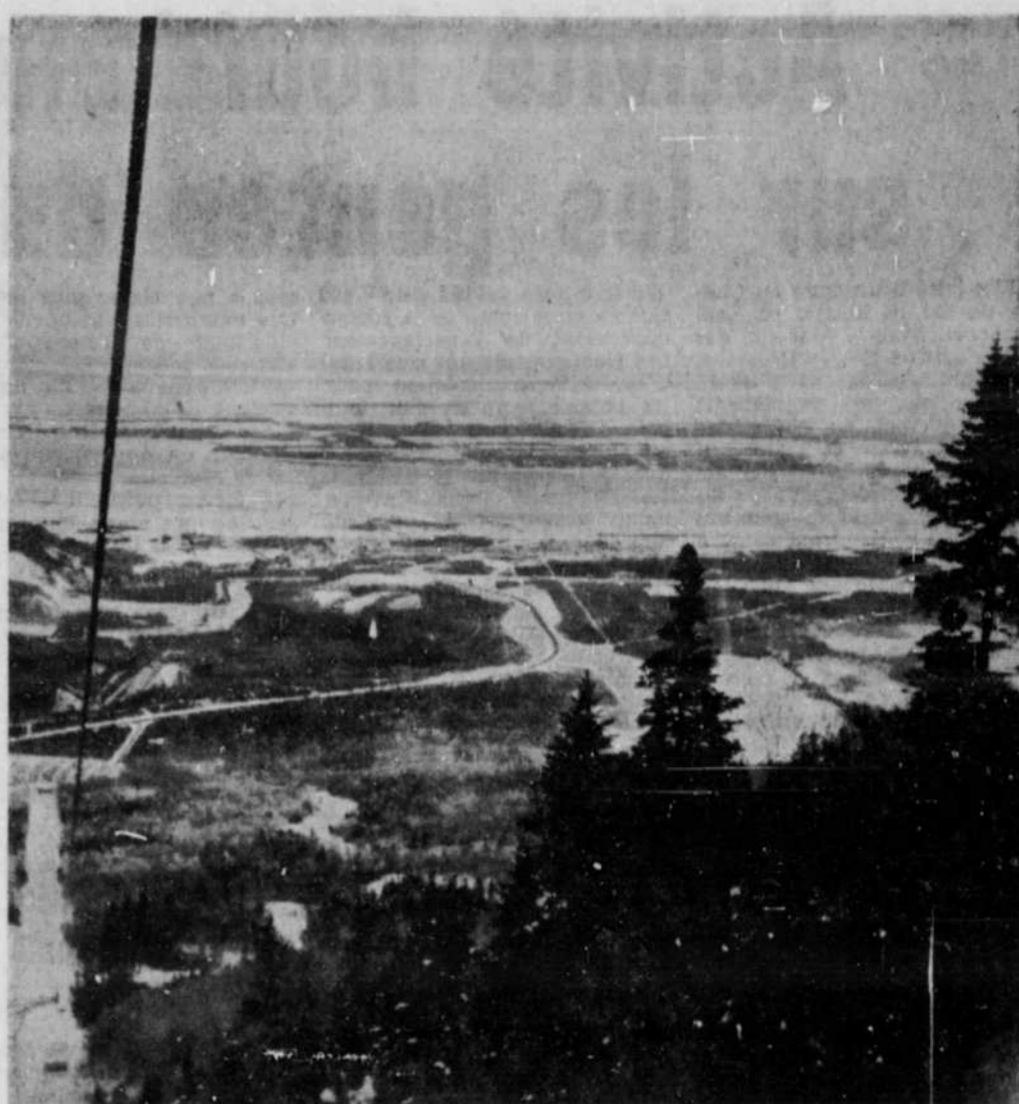
Le du MAURIER INTERNATIONAL deviendra une manifestation annuelle, ont précisé MM. Tindale et Joly.

Les derniers arrangements pour les épreuves de 1966 ont été conclus récemment à Genève, au cours d'une réunion de la Fédération Internationale de Ski, à laquelle le Canada était représenté par Monsieur Ray Grinnell, ancien président de l'A.C.S.A.

D'autre part, les épreuves de Québec seront intégrées dans les fêtes du Carnaval. A ce sujet, le président du Carnaval, Monsieur Arthur Bédard, a déclaré:

"Déjà international par son envergure, le Carnaval de Québec devient maintenant international par la participation de skieurs de 9 pays étrangers aux épreuves du MAURIER. Les responsables du Carnaval de Québec étant d'abord et avant tout une promotion économique centrée sur le tourisme, toute manifestation visant le même but ne peut que recevoir notre appui".

L'entraîneur de l'équipe canadienne est particulièrement heureux de la réalisation du MAURIER INTERNATIONAL. En effet, Dave Jacobs est persuadé que nos skieurs feront excellente figure à ces épreuves, particulièrement Nancy Greene, dont les récentes performances en Europe l'ont élevée au sommet du ski mondial féminin.



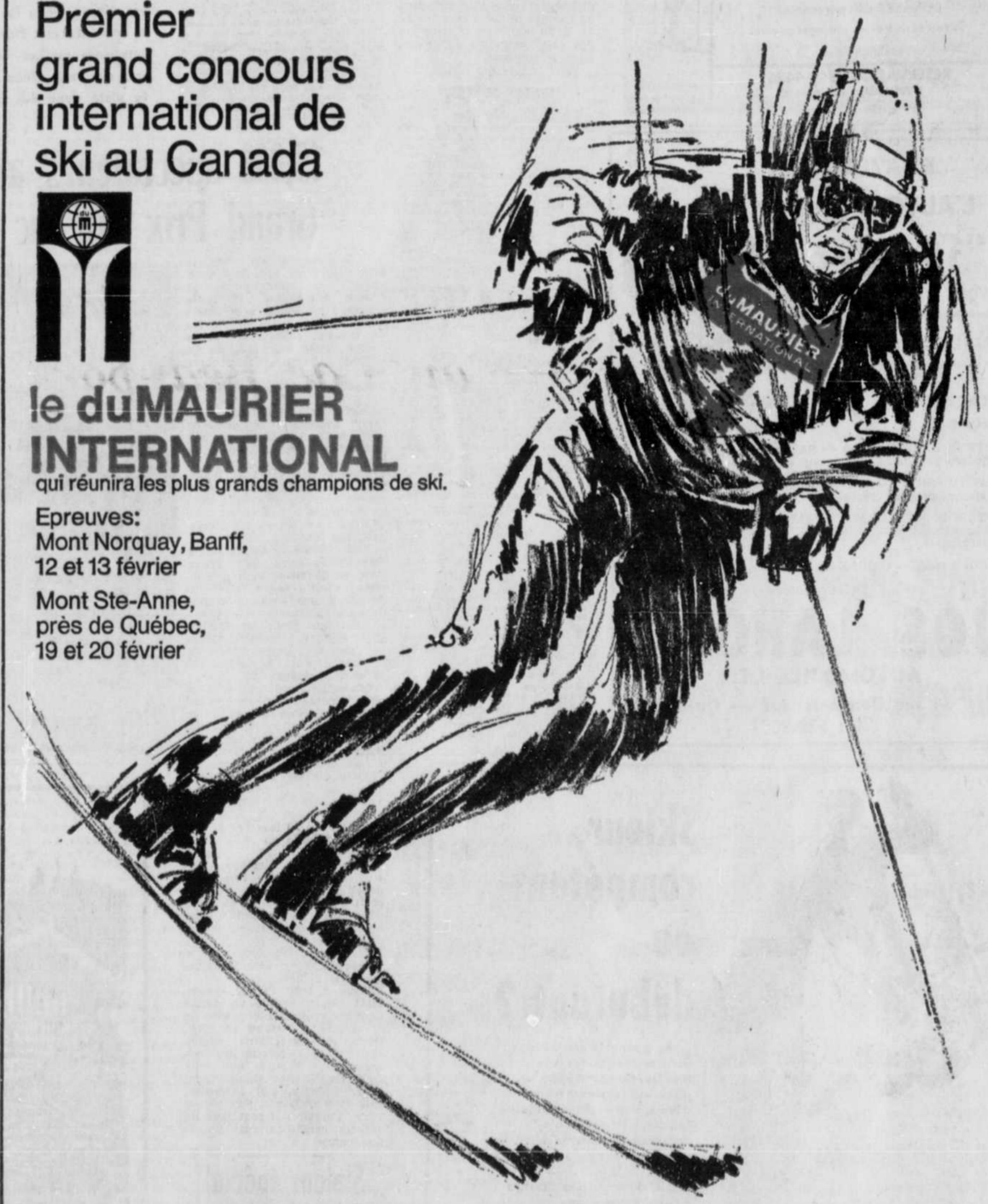
La vallée du St-Laurent vue du Mont Ste-Anne

Premier grand concours international de ski au Canada



le du MAURIER INTERNATIONAL qui réunira les plus grands champions de ski.

Epreuves:
Mont Norquay, Banff, 12 et 13 février
Mont Ste-Anne, près de Québec, 19 et 20 février



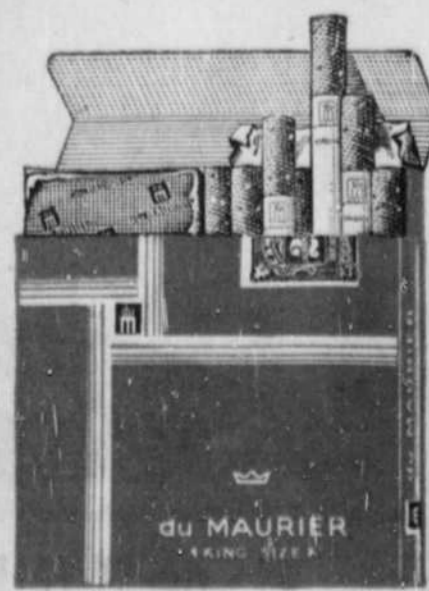
Jamais encore au Canada, un concours de ski n'a réuni autant de skieurs experts. Jamais encore, les amateurs canadiens n'ont eu une telle occasion de voir se mesurer les plus grands champions d'Autriche, de France, d'Allemagne, d'Italie, de Norvège, de Suède, de Pologne, de Suisse, des États-Unis et du Canada et de les voir se disputer la coupe et les médailles du MAURIER.

Le Concours du MAURIER International comprendra des épreuves de slalom ordinaire et de slalom géant—pour hommes et pour femmes—réparties en deux étapes: la première au Mont Norquay, à Banff, et la seconde au Mont Ste-Anne, près de Québec. On additionnera les points acquis aux deux endroits pour déterminer les gagnants. Les épreuves ont été organisées

par l'Association Canadienne de Ski Amateur et ont reçu l'approbation de la Fédération Internationale de Ski (FIS). Le concours est commandité par les fabricants de la cigarette du MAURIER.

La première grande rencontre internationale de ski au Canada débutera le 12 février, au fameux Mont Norquay de Banff. La semaine suivante, le concours se continuera au Mont Ste-Anne près de Québec. Le Parc Mont Ste-Anne—le plus nouveau centre de ski au Canada—possède le seul système de télécabines de l'est du Canada et 14 pistes. Il a déjà acquis une réputation internationale.

L'ouverture du Concours du MAURIER International, le 12 février, marquera une nouvelle étape dans l'histoire du ski au Canada.



Tournoi de ballon-balai

C'est sur la patinoire des Loisirs Notre-Dame de Lévis, les 4, 5 et 6 février prochain, qu'aura lieu le grand Tournoi de Ballon-Balai, organisé dans les cadres du Carnaval d'Hiver de Québec, de concert avec le Duché de Lévis.

Ce tournoi groupera non seulement des équipes masculines, mais également des équipes féminines. De plus on verra à l'oeuvre de nombreuses équipes venant de l'extérieur, ce qui devrait donner lieu à des rencontres très intéressantes. Ce tournoi est ouvert à toutes les équipes qui aimeraient y participer.

Le droit d'inscription est de quinze dollars. Un montant de trois cents dollars sera à l'enjeu. De plus, deux magnifiques trophées seront remis aux deux équipes qui remporteront la grande finale tant du côté féminin que masculin.

Pour toutes informations supplémentaires, prières de s'adresser à M. Michel Fortin (Organisateur du tournoi) 165, rue Commerciale, Lévis. Tél.: 837-5018.

Intense activité maintenue sur les patinoires de l'OTJ

L'Ecole de Hockey de l'O.T.J. de Québec en est rendue maintenant à mi-chemin dans une maison qui comprenait un programme très élaboré. Les premières activités remontent à septembre dernier alors que la ligue pee-wee Griffin entamait les premières joutes de sa cédule régulière. Peu après, la ligue Bantam Griffin présentait ses premières parties, suivie de la ligue mosquito - Bidégaré et enfin de la ligue Midget-Marceau. Par la suite, on a vu évoluer les équipes de la ligue midget Québec-district dans des programmes combinés présentés à l'Aréna du parc Victoria et au Collisée de Québec. Ce circuit opère en collaboration avec l'Ecole de Hockey. Au début de décembre, les équipes des différentes patinoires des parcs de la ville se lançaient à l'action. Selon les statistiques, plus de 200 joutes de hockey ont été présentées sur les patinoires extérieures des parcs de Québec depuis l'ouverture officielle le 19 décembre dernier. On compte plus de 125 équipes mineures de hockey sur les neuf patinoires de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec. Plus de 800 joueurs de catégories termites et mosquito, 600 de catégorie pee-wee, 400 de catégorie bantam et plus de 150 de la catégorie midget se sont enregistrés dans les parcs de Québec. Tous ces joueurs ont pu bénéficier de journées spéciales réservées pour eux au cours des vacances des fêtes, à l'Aréna du parc Victoria et ils pourront ainsi continuer à prendre leurs ébats sur leur patinoire respective jusqu'au 19 février, date fixée pour la pratique du hockey, sur glace extérieure.

Par la suite, les équipes représentant chaque parc, se rencontreront dans des séries éliminatoires, à l'Aréna du parc Victoria pour déterminer les champions dans chaque catégorie.

VENEZ VOIR l'incomparable AUTO-NEIGE "Sno-Jet"

Rapide - Légère - Résistante - Attrayante - Économique. Ne pèse que 250 lbs. Moteur (13 cv SAE à 4300 tours/m.). Courroie en caoutchouc, moulé et renforcé. Antidérapante.



Transmission automatique "Heavy-Duty" - surmultipliée.

Demandez-nous une démonstration
777 BOUL. CHAREST-O
QUEBEC - Tél.: 681-0611



le CHATEAU DU LAC BEAUPORT

vous invite à profiter joyeusement de son merveilleux centre de ski...

SPECIAUX

● 1 SEMAINE DE SKI 7 JOURS — 6 NUITS

A partir de \$89.50 incluant chambre et pension 7 jours de ski en plus LECONS DE SKI PAR DES EXPERTS

● FIN DE SEMAINE

\$28. par personne, 2 personnes par chambre ou \$35. pour une personne. Incluant le coucher du vendredi soir — le samedi, déjeuner — lunch et dîner dans la salle à manger, aussi le coucher — le dimanche, trois repas dans la salle à manger INCLUANT LES MONTE-PENTE.

● DU SAMEDI MATIN AU DIMANCHE APRES-MIDI \$19.95

Incluant le repas du samedi soir dans la salle à dîner et le coucher — ainsi que le déjeuner du dimanche et l'usage des monte-pente.

● SPECIAL D'UN JOUR: \$5.

Incluant les repas du midi dans la salle à dîner et les monte-pente.



RESERVATIONS: 849-4468

BILLETS DE SAISON: \$50 par personne \$80 familial

Location d'un casier à skis \$5 pour un an Location d'un casier à bottes \$2 pour un an

Nous avons aussi un COMPTOIR D'ARTICLES de SPORT à votre disposition



Activité bourdonnante sur les pentes du Relais

L'activité bourdonne au Centre de ski le Relais, au Lac Beauport. Avec le concours des trois clubs de ski, le Redskins, les Montagnards et l'Union Commerciale, les événements se succéderont au cours des mois de février et mars. Si l'on consulte le calendrier de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent, plusieurs concours importants se tiendront dans ce centre de ski, dont le championnat professionnel "Bee Hive", le combiné nordique du championnat junior canadien, le "Ciment St-Laurent" et bien d'autres.

Près de 400 skieurs et skieuses de la région bénéficient de l'enseignement des trente moniteurs amateurs. C'est un encouragement pour les organisateurs de voir tous les samedis et dimanches, quand la cloche sonne, avec quel enthousiasme et assiduité les débutants avec plus ou moins d'expérience, viennent apprendre les bases de la technique du ski.

La série de vingt cours s'échelonne sur une période de dix fins de semaine. Les cours sont donnés selon un programme bien établi à l'avance. Au fur et à mesure que les élèves prennent de l'habileté, ils pas-

sent à une classe plus élevée. Des monitrices s'occupent spécialement de l'enseignement aux plus jeunes. Des examens se tiendront à la fin de ces cours, à la mi-mars.

Le but de ces écoles de ski amateur est de promouvoir le ski de récréation. Bientôt tous ces élèves pourront sillonner avec aisance et en toute sécurité les pistes du Centre le Relais.

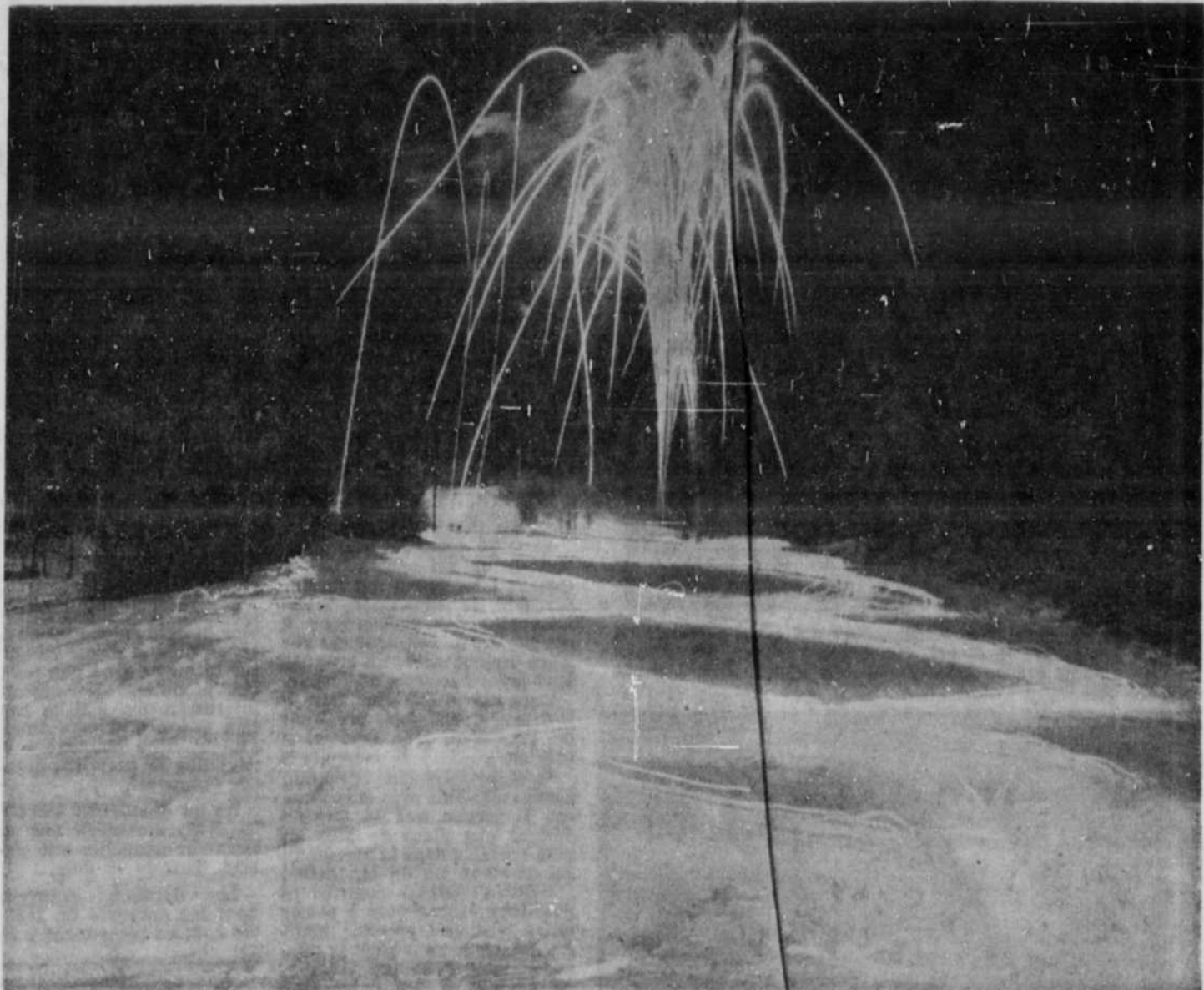
Sur semaine, deux monitrices qualifiées, Mmes Suzanne Blais et Jacqueline Lévesque, donnent des leçons privées.

Il n'y a pas seulement les fins de semaine où l'activité règne. Le ski le soir connaît une vogue sans précédent. Jamais on a vu un tel engouement pour le ski sous les réflecteurs. Il

faut ajouter que le soir, les conditions de ski sont presque toujours excellentes, le vent est tombé, la neige est poudreuse. Après une journée de travail au bureau, à l'usine, un petit trajet de quelques minutes et l'on a l'occasion de faire provision d'air frais des montagnes.

Il faut dire qu'au Relais, on surveille l'entretien des pistes. Le tapis mécanique passe à tous les jours dans toutes les côtes afin que les skieurs trouvent toujours une neige fraîche pour pratiquer leur sport favori.

La Fête de Nuit des Skieurs, l'événement si attendu du public québécois se tiendra une fois de plus dans les pentes du Relais le 21 février prochain.



* C'est le 21 février qu'aura lieu l'une des manifestations les plus éeriques du carnaval d'hiver de Québec quand, sous le ciel étoilé des Laurentides, se déroulera la fête de nuit dont le clou est incontestablement la descente aux flambeaux, sous l'éclat des feux d'artifice. Cet événement coloré attirant des milliers de personnes au Lac Beauport, se produira encore sur la principale piste du Relais, avec le concours des membres des trois clubs attachés au centre. Les skieurs formeront des sillons lumineux sur la neige en dévalant la piste avec des torches, pour produire de merveilleux effets comme en témoigne cette photo.

AUBERGE MOTEL AU FANAL

Nouveaux motels à la disposition des skieurs.

SEMAINE DE SKI - \$60 - \$80

- Déjeuner et souper
- Cours de ski en groupe
- Monte-pentes

L'Auberge Le Fanal et son atmosphère typiquement canadienne vous invite à déguster ses spécialités: fondue bourguignonne, steak sur brisole, hot-b-cue, spaghetti.

Orchestre 5 soirs par semaine.

Glissades de trains sauvages géantes et sleigh-rides.

RESERVATIONS 849-4486
Votre hôte: Léo Normand

Championnat des skieurs de classe "C" au Mont Ste-Anne

Le club de ski Mont Ste-Anne tiendra le championnat de la classe "C" sanctionné par la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent, demain, à 1 h. 30 précises. L'épreuve, un slalom géant, aura lieu sur la piste No 4 au Mont Ste-Anne. Les trophées "Nap-Côté" seront à l'œuvre.

Les compétiteurs sont priés de noter que les dossards seront distribués au chalet principal à 11 h. 30 a.m. La distribution des prix aura lieu au chalet, après les concours.

Voici la liste des départs:

- FILLES JUNIORS**
- 1—Madelaine Demers, Stoneham;
 - 2—Esther Fortier, St-Castin;
 - 3—Pauline Lafamme, Montagnard;
 - 4—Hélène Thibault, Séminaire;
 - 5—Micheline Charest, Mont Ste-Anne;
 - 6—Carole Normand, Séminaire;
 - 7—Lorraine Normand, St-Castin;
 - 8—Lucie Mailloix, Redskins;
 - 9—Monique Des Rivières, Mont Ste-Anne;
 - 10—Francine Mailloix, Montagnard;
 - 11—Louise Fugère, Séminaire;
 - 12—Joane Brown, Montagnard;
 - 13—Louise Hudon, Montagnard;
 - 14—Lucille Beaudet, Mont Ste-Anne;
 - 15—Hélène Santapan, Redskins;
 - 16—Diane Montpetit, Stoneham;
 - 17—Diane Lemelin, Séminaire;
 - 18—Kristine Kandic, St-Castin;
 - 19—Elyse De Coster, Montagnard;
 - 20—Marie Bonneau, Stoneham;
 - 21—Danièle Girard, Mont Ste-Anne;
 - 22—Michèle Bernier, Séminaire;
 - 23—Michelle Rosa, Lac-Beauport;
 - 24—Marie Janssen Van Der Sande, Lac-Beauport.

- GARÇONS JUNIORS**
- 27—Pierre Gagnon, Montagnard;
 - 28—Claude Parent, Lac-Beauport;
 - 29—Daniel Brousseau, Redskins;
 - 30—André Cloutier, Stoneham;
 - 31—Léo Brown, Séminaire;
 - 32—Ross Dicarolo, Lac-Beauport;
 - 33—Pierre Beaulieu, Montagnard;
 - 34—Jean-Pierre Carrier, Redskins;
 - 35—John Burrows, Redskins;
 - 36—John St-Arnaud, Stoneham;
 - 37—Louis Dorais, Stoneham;
 - 38—Louis Plamondon, Lac-Beauport;
 - 39—Guy Desrosiers, Mont Ste-Anne;
 - 40—Denis Julien, Stoneham;
 - 41—Paul Turcot, Montagnard;
 - 42—Denis LaVoie, Montagnard;
 - 43—Richard Turcot, Stoneham;
 - 44—Jean-Martin Cluche, Mont Ste-Anne;
 - 45—Arthur Aron, Lac-Beauport;
 - 46—René Moisan, Stoneham;
 - 47—Jacques Morisset, Lac-Beauport;
 - 48—Alain Desrosiers, Mont Ste-Anne;
 - 49—Jean Morneau, Mont Ste-Anne;
 - 50—Jacques Dussault, Mont Ste-Anne;
 - 51—François Ruel, Faucon, Lauzon;
 - 52—Jean-Claude Dumaine, Mont Ste-Anne;
 - 53—Pierre Beaudet, Montagnard;
 - 54—Bernard Darveau, Mont Ste-Anne;
 - 55—Craig Angus, Lac-Beauport;
 - 56—Robert Chalifour, Séminaire;
 - 57—Guy Fréchette, Stoneham;
 - 58—Gilbert Ruel, Faucon, Lauzon.

- FILLES SENIORS**
- 59—Suzanne Barry, Montagnard;
 - 60—Yolande Asselin, Mont Ste-Anne;
 - 61—Suzanne Dorion, Mont Ste-Anne;
 - 62—Pauline Gosselin, Mont Ste-Anne;
 - 63—Albertine Turcotte, Mont Ste-Anne;
 - 64—Thérèse Donaldson, Union Commerciale.

GARÇONS SENIORS

- 65—Jacques Beaudoin, Mont Ste-Anne;
- 66—Roch Giguère, Mont Ste-Anne;
- 67—Lorenzo Lavioie, Mont Ste-Anne;
- 68—Jim Simons, Stoneham;
- 69—Alain St-Pierre, Mont Ste-Anne;
- 70—Jean-Paul Simard, Mont Ste-Anne;
- 71—Majella Dion, Union Commerciale;
- 72—Gérard Beaumont, Mont Ste-Anne;
- 73—François Lavoie, Union Commerciale;
- 74—Jean-Guy Tremblay, Mont Ste-Anne;
- 75—Jacques Lafamme, Montagnard;
- 76—Lionel Nichol, Mont Ste-Anne;
- 77—Richard Ruel, Faucon, Lauzon;
- 78—Jean Fortin, Université Laval;
- 79—Marc Caron, Mont Ste-Anne;
- 80—Bernard McKinnon, Université Laval;
- 81—Gérard Paré, Mont Ste-Anne;
- 82—Gilles Kirouac, Université Laval;
- 83—Bernard Paré, Union Commerciale;
- 84—Claude Thibault, Faucon, Lauzon;
- 85—Albert Simard, Mont Ste-Anne;
- 86—Pierre Bolduc, Université Laval;
- 87—Benoît Boursais, Mont Ste-Anne;
- 88—Denis Dorion, Union Commerciale;
- 89—Gilles Giguère, Stoneham;
- 90—Yves Delage, Université Laval.

15,000 spectateurs attendus au Grand Prix du Lac des Sables

Si la détermination ajoutée à l'expérience et l'habileté peut garantir un championnat de course automobile, la foule d'aujourd'hui de 15,000 spectateurs attendus à Ste-Agathe en fin de semaine à l'occasion de la course Grand Prix O'Keefe du Circuit Lac des Sables, verra Dave Greenblatt s'emparer des honneurs de cette compétition.

Le spectaculaire coureur montréalais, considéré le plus rapide conducteur sur glace de ces dernières saisons, a déjà fait preuve de son savoir-faire cette année en remportant la course à St-Pierre de Wakefield le weekend dernier, où il poussa sa Cooper 1275 à près de 90 milles à l'heure en droite ligne pour vaincre toute compétition.

Une victoire de Greenblatt à Ste-Agathe serait non seulement sa deuxième victoire consécutive cette saison, mais lui donnerait une sérieuse avance dans les points en vue du championnat sur glace du Québec 1966, ayant été invincible dans les deux premières courses de la série de cinq. Il détient déjà le championnat 1965.

Greenblatt croit que sa nouvelle Cooper 1275 de United Auto Parts Cambridge Motors et sa coordination de conduite sont toutes les deux en excellente condition et dit-il "prêtes à faire face à n'importe qui. Lors du Grand Prix 1965, Greenblatt fut devancé au classement général par Homer Trotter, de Watertown, N.Y., qui compléta les 20 tours de la piste de 1.5 mille en 21:18 minutes.

Au moment d'aller sous presse, le champion de l'an passé ne s'était pas encore enregistré, et il est possible que sa famille Saab 33 ne prenne pas le départ à Ste-Agathe, en fin de semaine.

"Il a peut-être peur de la compétition" de dire ironiquement Greenblatt.

Avec ou sans Trotter, Greenblatt n'aura pas la vie facile dans ses efforts de conquête de sa deuxième victoire en 1966. Parmi les inscriptions officielles, on peut reconnaître des noms aussi réputés que ceux de Chris Picoulas, Hugh Dixon, Peter Roberts, Bill Brownlee, Bill Burch, David Fancott et Terry Connor qui sont tous de sérieux candidats aux grands honneurs.

Slalom spécial à relais... au Relais

Dimanche le 6 février, à 1 heure, aura lieu au centre de ski le Relais au Lac Beauport, dans la pente No 1, un slalom spécial à relais.

Ce concours est commandé par la brasserie Molson du Québec.

Cette compétition est ouverte à tous les skieurs de classe A-B-C seniors et juniors, hommes, femmes et vétérans. Ce concours consiste à former une équipe de deux skieurs de la même classe si possible. Les skieurs pourront faire leur inscription en écrivant ou en téléphonant à Wellie Falard, 115, rue Durocher, Lotteville, Tél.: 842-3421 ou Man-doza Langlais à Tél.: 523-5653. Les inscriptions seront reçues jusqu'à 6 heures vendredi le 4 février 1966.



CHALET OU MAISON PREFABRIQUE COLONIAL HOMES

Ce chalet en montre sur notre terrain d'exposition 2524 route Nationale 2

POUR UN TEMPS LIMITE ANCIEN PRIX GARANTI
avec commande immédiate
POUR LIVRAISON CETTE ANNEE

4 MODELES EN MONTRÉ chez:
L. MIVILLE INC.
2524 route Nationale 2
Les Saules (2 milles de Québec)
TEL.: 681-0133
Ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures p.m.
Les samedis et dimanches jusqu'à 5 heures p.m.

ATTENTION, Soyez prudents! Seul L. Miville est le représentant officiel de Colonial Homes.

Skieur compétent ou débutant ?

...peu importe le prochain pas (ou le premier) doit se faire chez Guy Massicotte Sports Inc. si vous voulez vous sentir vraiment à l'aise, bien au chaud dans votre costume, bien confortable dans vos bottes, bien en sécurité sur vos skis.

...et il faut que vous vous sentiez à l'aise! Autrement comment voulez-vous réussir des exploits ou simplement prendre tout le plaisir que vous attendez du ski?

Le plus sûr moyen d'être pleinement satisfait du ski, c'est d'arrêter d'abord chez Guy Massicotte Sports Inc.
...et il en va de même dans tous les sports!

GUY MASSICOTTE Sports Inc.

915 rue ST-VALLIER EST — 529-4956

Vous vous amusez davantage au

Centre de ski LE RELAIS

LAC BEAUPORT — QUEBEC

- 7 PENTES PRINCIPALES
- SKI SOUS LES REFLECTEURS les mardis, mercredis et jeudis soir
- MONTE-PENTE - Télésièges - Poma lift senior - T-Bar - Poma lift junior - Câble
- BOUTIQUE DE SKI et ATELIER DE REPARATIONS
- ECOLE DE SKI
- TARIFS POPULAIRES
- GARDERIE D'ENFANTS.

HOTEL-MOTEL

Val des Monts INC.

SALLE A MANGER
CUISINE FRANCAISE ET CANADIENNE
sous la direction du chef M. Favier

BAR-SALON
Spécial du jeudi soir de 5h. à 8h.
LA FONDUE BOURGUIGNONNE
Tél.: 849-3672



Les enfants tirent de grands profits du ski de compétition

Le ski bénéficie d'une place de choix parmi tous les autres sports. A lui seul il peut suffire à combler tous les besoins physiques, toutes les ardeurs, tous les désirs de lutte de l'enfant et de l'adolescent.

Son plus grand mérite est de rester, même à un niveau le plus élevé, un jeu. Lorsqu'ayant passé l'âge de la compétition sportive l'enfant devenu adulte aura besoin de trouver une diversion à son travail, il disposera du plus merveilleux des exercices physiques

pour meubler ses loisirs.

Certes le ski, en l'absence de toute compétition, présente une multitude d'intérêts. Peut-être même pensez-vous qu'il est plus agréable de glisser en toute tranquillité sur les pistes plutôt que d'être bousculé par un chronomètre et contraint d'affronter mille difficultés. Ceci est un point de vue normal d'adulte mais n'est pas un point de vue d'enfant ou de jeune adolescent.

L'enfant n'aime pas l'exercice pour l'exercice. Dès qu'il joue il veut "compter les points" ou "battre un adversaire", à la rigueur il peut se contenter de "faire mieux que la fois précédente". A ski, les longues descentes en compagnie des parents le fatiguent très vite; il n'y voit pas d'intérêt. Par contre il aime descendre avec des copains, d'abord parce qu'il y a l'ambiance du groupe, ensuite parce que toujours on y fait autre chose qu'une simple glissade banale; on saute une bosse, on pique schuss, on se dépasse, on coupe la trace, et un moniteur est avec le groupe on lutte pour se placer juste derrière lui, ou tout simplement pour ne pas se faire distancer...

Cela est vrai pour les jeunes enfants mais les années passent sans que leur désir de lutter, de s'affirmer, diminue; bien au contraire! Les grands champions, de l'époque prennent la place d'abord, de Thierry qui peut-être restera aussi lointain, aussi chimérique, mais cependant ils présentent le très grand intérêt de pouvoir être imités: skis aux pieds, au départ d'une course, qu'on s'appelle Vuarnet, Bonlieu, Pierre ou Paul, on est tout semblable, on ne forme qu'une seule et même foule, on se bat de la même façon.

Vous souhaitez que l'ardeur au jeu manifestée par votre enfant se transpose sur le plan des études plutôt que dans le domaine sportif? Vous avez raison, mais ne croyez pas qu'en l'empêchant de se manifester dans le domaine du sport vous la verriez apparaître dans le domaine scolaire. Vous risqueriez bien au contraire d'éteindre chez votre enfant la faculté d'enthousiasme et le dynamisme qui seuls parviennent à créer les fortes personnalités. Dans la psychologie de l'adolescent, le goût du sport est le prolongement et le développement normal de l'amour du jeu qui caractérise l'enfant. Ce goût du sport peut se satisfaire par la pratique, il permet alors à l'adolescent de mobiliser toutes ses forces physiques et caractérielles dans l'action; il peut aussi ne conduire qu'à

la lecture des rubriques sportives et aux rêves chimériques. Cette seconde formule peut-être être un remède au manque de sérieux qu'apportent beaucoup d'adolescents à leur travail scolaire? Je ne le pense pas.

Un garçon qui s'habitue progressivement aux luttes sportives s'arme pour la vie. Il apprend à davantage concentrer ses facultés, il sait que dans toute lutte il y a des hauts et des bas, qu'un renversement de situation est toujours possible, qu'un abandon est une lâcheté, que l'acharnement et la réflexion peuvent permettre de compenser un manque de brio. Toutes les leçons reçues dans la pratique sportive le marquent définitivement car elles le touchent au plus profond de lui-même. La transposition des expériences vécues et des qualités acquises dans le domaine sportif ne se fait pas certes automatiquement dans le domaine scolaire. Une certaine maturité est nécessaire à l'adolescent pour qu'il prenne intimement conscience que ses résultats scolaires n'ont pas pour seul but de satisfaire ses parents mais conditionnent son avenir social. Alors il peut relever sportivement le défi et je connais des centaines de jeunes sportifs dont les succès tardifs ont stupéfié leurs professeurs.

On oublie trop combien les luttes scolaires sont décevantes pour les enfants qui se classent dans la seconde moitié, voire même dans les 3 derniers quarts de leur classe. Il n'est pas de même pour les luttes sportives. Après vingt années d'observation, je ne saurais dire si dans une course à ski les meilleurs concurrents font preuve de plus de combattivité, de plus de foi, que les derniers.

J'ai entendu certains parents se plaindre du fait que leur enfant ne portait aucun intérêt à son travail scolaire et pour comble passait un temps énorme et dépensait une énergie considérable pour entretenir

ses skis, ses chaussures, pour se corriger d'un infime défaut technique et tout cela pour gagner une ou peut-être deux places à la prochaine compétition. C'était la preuve que lorsqu'il le voulait il pouvait travailler dur. De là à envisager un mode de sanction radical il n'y avait qu'un pas. "Tu seras privé de ski". La menace était de taille on peut en espérer un certain rendement. Il serait cependant regrettable de passer aux actes car en supprimant à l'enfant ce centre d'intérêt, seul capable de motiver un travail sérieux, on prive d'un élément éducatif précieux. Je pense que les parents doivent éviter d'opposer, dans l'esprit de leurs enfants, les résultats sportifs aux résultats scolaires. Les enfants, et plus encore les adolescents, ont besoin de se sentir capables de réaliser quelque chose de valable. Bravo évidemment s'ils réussissent à la fois à l'École et sur le terrain de sport, mais bravo également si, étant médiocres ou moyens en classe, ils brillent ou progressent régulièrement dans le domaine sportif.

Quand aux brillants scolaires, faibles dans les disciplines sportives, quelle bienfaisante leçon de modestie pourrait leur apporter le sport.

Al-je su me montrer persuasif? Je l'espère mais je ne me fais pas trop d'illusions. Je sais que chaque parent et que chaque enfant est un cas particulier mais je prie mes lecteurs de vouloir bien considérer qu'en 20 ans j'ai eu sous les yeux des centaines et même des milliers de cas particuliers. Je suis convaincu que dans le monde actuel des adolescents de plus en plus fermés, le sport de compétition et plus particulièrement le ski de compétition peut jouer un rôle équilibrateur primordial.

Georges JOUBERT
(Extrait de la revue Education Physique - Sports et Loisirs).

SKIONS avec
Dave Jacobs

Instructeur de l'équipe nationale de ski alpin

Le virage parallèle

Comment engendrer un virage parallèle? Un facteur très important pour engendrer un tel virage, est de se servir de son bâton de ski.

Ce n'est pas seulement la façon dont vous plantez votre bâton dans la neige, mais surtout le moment exact qui est important. Le virage parallèle commence par la position de traverse, à laquelle vous ajoutez une pression des genoux lorsque le bâton intérieur touche la neige... Alors, avec un mouvement de votre corps, vers le haut, vos skis changent de position et vont vers la ligne de descente; votre poids est transféré au ski extérieur et les genoux poussent vers l'avant et dans la direction du nouveau virage. En même temps, le haut du corps tourne légèrement pour terminer le virage et reprendre la position de traverse dans la nouvelle direction.

ligne de descente. Voilà le moment de vous servir efficacement de votre bâton de ski. Comme le démontre la photographie, le bâton entre dans la neige lorsque les genoux se plient pour engendrer l'essor vers le haut. Vos skis ne se rendront pas à la ligne de descente si vous ne pliez pas assez vos genoux, et ainsi, vous n'auriez pas assez d'élan vers le haut. Pour assurer la courbure



Dans le virage Parallèle, vous pourriez avoir un peu de peine à placer vos 2 skis à la

Un skieur suisse sort de l'ombre

MEGEVE. — (A.F.P.) — Le Suisse Jaub Tischhauser a obtenu sa première grande victoire internationale en remportant la première manche du slalom géant du 22e grand prix de Mégeve devant le Français Jean-Claude Killy et son compatriote, Willy.

exacte votre bâton, voyez à ce que votre bâton entre dans la neige lorsque vous pliez vos genoux et non par un simple mouvement de votre coude.

Lorsque votre bâton est prêt à entrer dans la neige, imaginez que vous êtes dans un plâtre, de la taille à la tête, et que la seule façon d'entrer votre bâton dans la neige, est en pliant les genoux.

Longue randonnée de la "Caravane des neiges"

Les autos-neige qui ont débütées il y a à peine quelques années sont à se tracer une place dans le domaine du sport. Les personnes qui prétendent que c'est un jeu d'enfants ou de personnes trop âgées pour pratiquer d'autres sports ne sont certainement pas à la page.

Ceux qui se promènent sur un terrain plat ou sur les lacs ne sont certainement pas des fervents de l'auto-neige.

Il y a à peine trois ans, à Ste-Agathe-des-Monts, l'on formait un club dans le but d'aménager des sentiers à travers les bois afin de pratiquer ce sport adéquatement, c'est ainsi qu'aujourd'hui, l'on compte plus de 200 milles de sentiers et lors que l'on se balade dans ces sentiers, il vous faut une certaine habileté puisque vous avez à traverser toutes sortes d'obstacles, vous vous trouvez sur le dessus d'une montagne où vous admirez un magnifique panorama et quelques secondes plus tard, vous vous retrouvez dans une plaine. Ce genre de promenade se fait en groupe.

LA CARAVANE DES NEIGES

La Caravane des Neiges est une innovation des gens de la Mauricie. En effet, dès le mois d'octobre 1964, un groupe d'hommes d'affaires et professionnels de cette région fondaient le premier club de ce genre dans toute l'Amérique du Nord, le club porte le nom de "La Caravane des Neiges Mauricienne Enr.", avec siège social au Cap-de-la-Madeleine. Se manifestant une fois l'an

dans le cadre de la saison hivernale, la Caravane des Neiges Mauricienne Enr. groupe cinquante membres recrutés annuellement dans les différentes localités de la Mauricie.

Son périple annuel se veut être un voyage de "bonne entente" depuis la Vallée du St-Maurice jusque dans une autre région.

Premier voyage: 12 et 13 février 1965 — Québec — Carnaval de Québec.

Second voyage: 10, 11, 12, 13 février 1966, Ste-Agathe-des-Monts, Festival des Neiges Laurentines.

Comme on peut le constater, leur premier voyage a été entrepris d'an dernier entre le Cap-de-la-Madeleine et Québec. Ceci donne environ 90 milles sur un terrain plat.

LE DEFIT DE 1966

C'est ainsi que nous pouvons surnommer le voyage qu'entreprendra cette année la Caravane des Neiges Mauricienne, puisque le parcours de 160 milles qui a été tracé à travers les bois connaît toutes sortes d'obstacles, montagnes, rivières, ruisseaux, etc., ceci prend une habileté et une certaine expérience pour entreprendre un voyage aussi périlleux.

Le périple 1966 débutera le matin du 10 février au Cap-de-la-Madeleine, après la bénédiction, le signal du départ sera donné par le maire du Cap-de-la-Madeleine, M. J.-Réal Desrosiers. 50 caravaniers représenteront 16 localités du cœur de Québec et prendront part. L'itinéraire de 160 milles en-

viron a été conçu en coopération avec le Club d'Autos-Neige de Sainte-Agathe-des-Monts de telle sorte que le cortège d'auto-neige emprunte des sentiers en forêts, ainsi que lacs et rivières pour accomplir le voyage.

La Sûreté provinciale assurera le service de protection aux départs et aux arrivées.

Le comité de premiers soins comprendra deux médecins, organisé en collaboration avec la Société d'Ambulance St-Jean. Il y aura aussi un groupe d'experts pour la réparation des autos-neige.

La caravane est composée en groupes de 7 équipes, un moniteur pour chaque groupe, le permis de conduire et la plaque d'enregistrement sont obligatoires.

Les 50 caravaniers en lice représenteront les villes et localités suivantes: Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque, Ste-Foy (Québec), Berthierville, St-Basile-le-Grand (comté de Berthier), Ste-Anne-de-la-Pérade, Batisseau, Québec, St-Louis-de-France, St-Casimir, St-Narcisse, St-Tite, Hull, Repentigny.

Les caravaniers feront une entrée triomphale aux lieux des flambes dans le joli village des Laurentides, Ste-Agathe-des-Monts, vendredi le 11 février, où les dames des aventuriers qui font le trajet par autobus spécial les attendront. Le coût global de cette aventure qui comprend: l'organisation, chambre, repas, équipement, assurance, etc., serait de \$5,000.

Championnat alpin junior provincial

Sutton — Spécial — Les jeunes skieurs de la province participeront en fin de semaine, soit les 5 et 6 février, à des compétitions pour le championnat alpin junior provincial. Ces compétitions se dérouleront au Mont-Sutton, dans les Cantons de l'Est pour la première année, sous la responsabilité du Club de ski Mont-Sutton.

Les jeunes skieurs junior, âgés de moins de 18 ans, peuvent s'inscrire pour cet événement au cours duquel les règlements de la Fédération Internationale de Ski et de l'Association Canadienne du Ski Amateur (division du Québec) seront mis en vigueur. En plus des applications classées A ou B l'arbitre en chef pourra accepter les applications des meilleurs coureurs de la classe C.

Un total de 18 médailles seront remises, aux trois meilleurs de chaque catégorie, par le président de l'ACSA, M. Pierre Alain, de Cowansville. Des médailles or, argent et bronze seront décernées pour ceux qui auront enregistré le meilleur temps dans chacune des épreuves de la descente, du slalom géant et du slalom spécial tant chez les garçons que chez les filles.

Les skieurs et les skieuses qui se classeront premiers pour le combiné alpin se verront également remettre les récompenses Pepsi-Cola.

La première course se déroulera samedi, le 5 février, de 10 heures à midi. Il s'agit de la descente sur une distance d'un mille, selon le tracé préparé par Jean Lessard, professionnel au Mont-Sutton. La descente a une dénivellation de 1250 pieds avec 13 portes de contrôle.

L'épreuve du slalom géant se déroulera au cours de l'après-midi de samedi, sur une distance de 3,500 pieds, avec une dénivellation de 1150 pieds et 45 portes.

Les deux épreuves de slalom spécial auront lieu le dimanche au cours de l'avant-midi et de l'après-midi. Le parcours de 2,000 pieds a une dénivellation de 950 pieds avec 60 portes.

Les concurrents pourront se rendre sur le tracé de la descente, la veille de l'épreuve, soit vendredi le 4 février entre 9 h et 3 h.

Toutes les formules d'inscriptions devant être reçues avant lundi le 31 janvier, le tirage des positions de départ se fera, lundi soir. Les inscriptions doivent être faites par le club de ski auquel appartient le coureur, sur une formule officielle de l'Association de ski amateur.

NAP. COTE "SIGNE DE LA QUALITE"

SEPT INSTRUCTEURS DE SKI

pour vous conseiller. Les meilleurs experts au Canada dans le posage et l'ajustement des Harnais de Sécurité.

SKIS

Head-Kastle
VR7-Allais 60
Kneissl

BOTTES

Raiche-Strolz
Koflack
Le Trappeur
Tyrol

VÊTEMENTS

Feller-Bogner
Petigree
White-Slag
Braun

Nous vous invitons à visiter nos BOUTIQUES NAP. COTE "LE ROUET" ou Mont Ste-Anne et "LA BRICOLE" à Stoneham

OU LA ROUTE FINIT... LE PLAISIR COMMENCE AVEC L'INCOMPARABLE

AUTO-NEIGE Sno-Jet

AUX AVANTAGES INESTIMABLES

- RAPIDE • LEGERE
- ne pèse que 250 livres
- ECONOMIQUE
- ELEGANTE

CARACTERISTIQUES DE LA SUPERBE

AUTO-NEIGE Sno-JET

- MOTEUR — Au frein (13 cv SAE à 4300 tours/min.) Cylindrée 300 c/c. Carburateur pour basse température.
- TRANSMISSION — Automatique "Heavy-Duty" — Surmultipliée. Modèle de course.
- COURROIE PRINCIPALE — Fabrication exclusive. Caoutchouc moulé et renforcé. A crampons de caoutchouc antidérapants.
- FREIN à main • CABINE en fibre de verre.

Demandez une démonstration

QUEBEC SNO-JET

Distributeur autorisé
573 BOUL. HAMEL — QUEBEC — TEL. : 527-1255

Vendeurs :

<p>QUEBEC GARAGE JOS. COUILLARD 850 St-Vallier-Ouest — Tél. : 527-0604</p> <p>DORCHESTER GARAGE GERARD LAGRANGE Ste-Germaine, Dorchester — Tél. : 36511</p> <p>N.-D. DES LAURENTIDES LAURENTIDE SERVICE ENR. 59 rue de l'Eglise — Tél. 849-3225</p> <p>LEVIS AUX PETITS MOTEURS ENR. 217, Principale, St-Romuald. Tél. : 839-7384</p> <p>STE-ANNE DE BEAUPRE M. J.-M. TREMBLAY 9679 boul. Ste-Anne — Tél. : 263-4121</p>	<p>KAMOURASKA M. REAL LEVASSEUR St-Eleuthère — Tél. : 80</p> <p>MONTMAGNY GARAGE J.-M. VALOIS Montmagny, Qué. — Tél. : 248-1365</p> <p>LA MALBAIE M. JEAN-MARC SÉBARD Station Golden Eagle — Tél. : 665-3967</p> <p>RIMOUSKI RIMOUSKI AUTOMOBILE Boul. St-Germain — Rimouski, P.Q.</p> <p>HAUTERIVE, P.Q. HUDSON BAY CO.</p>
---	---

NAP. COTE SPORTS

5 MAGASINS : QUEBEC - CHICOUTIMI - SHERBROOKE - STONEHAM - MONT STE-ANNE

GROS ET DETAIL

AUTOMOBILES

AUTOS À VENDRE ACCESSOIRES — PIÈCES — RÉPARATION — SERVICE.

Autos à vendre

Du nouveau à QUÉBEC ROVER 2000

GRAND TOURISME

La Rover 2000 avec son moteur 90 H.P. est un modèle 4 portes aux lignes simples et élégantes. Elle est rapide, confortable et d'une économie surprenante (30 m. p. g.).



De construction robuste et facile à conduire, elle est probablement la voiture la plus sûre jamais construite. Passez la voir dès demain et demandez un essai, vous en serez émerveillés, nous en sommes convaincus!

TURMEL AUTOMOBILES INC.

Dépositaire

1385 Dorchester nord — Tél.: 522-2793
57871-29-1 (1 fs) A.V.

CHAMPLAIN AUTO FORD INC.

777 BOUL. CHAREST OUEST

Division des

VOITURES USAGÉES

TEL.: 681-0611

Magnifiques choix de voitures de tous les modèles et marques 1960 à 1965

1er paiement en avril

Votre échange ou comptant minime

VENEZ NOUS CONSULTER

57758 22-1 (1 fs) A.V.

AUBAINES DE LA SEMAINE

1960 CHEVROLET

coach, radio

\$895.

1961 BUICK, hard-top,

Sabre, équipé

\$1.395.

1962 ANGLIA

4 cyls.

\$225.

1965 VALIANT H. T.

2 portes, équipé

\$2.495.

1962 CHEVROLET, station wagon,

automatique, radio

\$1.295.

Plusieurs autres modèles de 1955 à 1965

ECHANGE ACCEPTÉ — CONDITIONS FACILES

CHEZ L'AMI GIGUÈRE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN

CARREFOUR LAURENTIEN ET BOUL. HAMEL

Tél.: Jour: 529-1351 — Soir: 529-1354

"OK" VOICI UN EXEMPLE DES GRANDS SPECIAUX de notre "OK"

GRANDE VENTE D'AUTOS USAGÉES

AU PRIX DU GROS

1964 — OLDSMOBILE "88" \$1995.
équipé au grand complet — Pour aussi peu que.....

Venez l'essayer chez:

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

565 BOUL. HAMEL - 529-4561

"OK"

Renseignez-vous sur les fam-uses garanties offertes malgré nos bas prix

"OK"

57893 29-1 (2 fs) A.V.

VOITURES USAGÉES

C'est le temps des aubaines!

A VOUS D'EN PROFITER AU PLUS TOT!
NOUS VOUS OFFRONS UN VASTE CHOIX.

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6281

Garage: 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828

CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR

57420-8-1 (s. au 29-1) A.V.

Camions à vendre

Le plus beau choix de

CAMIONS REMIS À NEUF

des environs

CAMIONS USAGÉS "HI-VALUE"

1965 D-1100, Panel, Vitres

côté, V-8 - Pneus neufs.

1961 G.M.C. Panel, 6 cyls.

Très propre. Rouge.

1961 INTERNATIONAL

Travelall, V-8 - Condition

parfaite.

1962 INTERNATIONAL

4 tonnes. Châssis et cabine.

V-8. Parfaite condition.

1964 INTERNATIONAL

3 tonnes. Châssis et cabine.

V-8. Condition parfaite.

1963 INTERNATIONAL

10 roues, 5 tonnes. Boîte et

pompeuse.

et plusieurs autres.

Tous nos camions sont protégés par la fameuse garantie

"usagés "Hi-Value".

Service de pièces et de réparation ainsi que Division des

Camions usagés ouverts jour et nuit.

Chez nous... la qualité d'abord

INTERNATIONAL HARVESTER

CIE DU CANADA LTEE

1300 boul. Charest-ouest — Tél.: 527-2543

27-1 (3 fs) 11.

JOUETS POUR ADULTES

Les hommes d'affaires européens

se servent de jeux de

construction petits formats destinés

aux enfants pour établir leurs

prévisions sur la production et

des changements à leurs réseaux de communication.

A Québec aujourd'hui

Convocations

CHEVALIERS DE COLOMBE,

4e degré — dîner au Holiday Inn à 6h. 30 p.m., avec la présence de Son Eminence le cardinal Maurice Roy.

COMITE REGIONAL MONT-CALM DE LA SSBJ — collo-

quie annuel au Motel Carillon. Thème: Nos éducateurs face à l'évolution de l'éducation. L'inscription se fait à 12 h. 30 p.m.

CLUB TOASTMASTERS — à 7 h. 30 p.m. au Motel Universel,

Chemin Ste-Foy. Le club de Ste-Foy reçoit officiellement sa charte de fondation.

ARTS

PALAIS MONTCALM —

concert de l'Orchestre Symphonique pour les jeunes à 10h. 30 a.m., et à 2 h. 30 p.m. en langue anglaise.

PALAIS MONTCALM —

réci-tal des "Cailloux" à 8 h. 30 p.m.

MUSEE DUN QUEBEC —

exposition des oeuvres de Sindo Gelin et Choix de la Retrospective Morrice.

L'ESTOC — "Les femmes

aussi ont perdu la guerre" à 8 h. 30 p.m.

GAILLIE ZANETTIN —

exposition des oeuvres de Fernand Auger.

CRO-MAGNON —

France Mills, chansonnier, à 8 h. 30 et 10 h. 30 p.m.

DIMANCHE

INSTITUT CANADIEN —

exercice pédagogique public de la classe d'Orchestre du Conservatoire de Québec, à 3 h. 30 p.m.

CRO-MAGNON —

de 3 à 5 heures p.m. des dimanches du "CRO-SERVATOIRE".

ECOLE NORMALE LAVAL —

Félix Leclerc à 8 h. 30 p.m.

L'ESTOC —

théâtre de marionnettes pour enfants à 10h. 30 a.m. à 1 h. 30 et 3 h. 30 p.m. samedi et dimanche.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4799

47228 30-12 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPACT. Hudson Autos Tel.: 529-4769. 87332 3-1 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

CAMION, Scania usagé à très bas prix. Payons bon prix pour échange. Téléphones le soir à: 572-7065.

19-1 (1 ms) C.V.

Autos à louer

LOCATION D'AUTOMOBILES

Diminuez vos dépenses

Louez une auto de marque

VOLKSWAGEN, tous modèles

PONTIAC, tous modèles

PRIX DEFIAINT TOUTE

COMPETITION

LOCATION D'AUTOS

JOS LAHOUD LTEE

34, rue Dorchester

529-9051

58820 4-12 (Lmer.s. au 29-1) A.L.

libre, 1964 Buick Special, 1963 GALAXIE XL, 1963 OLDSMOBILE Hard-Top, 1963 THUNDERBIRD Hard-Top, 1965 ACADIAN sédat, 1962 CHEVROLET sédat, 1962 CHEVROLET sédat, 1962 VOLKSWAGEN, 1961 VOLVO sport, 1962 VOLKSWAGEN, 1961 VOLKSWAGEN, spécial, 1969 PONTIAC 1950, — TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester-Nord, Québec, Tél.: 522-2798.

873 3-1 (1 ms) A.V.

ciné BULLETIN

BIENVILLE. — La chute de l'empire romain (AA) à 6.00, 8.30

(un spectacle de 3 heures). Samedi, matinée pour les jeunes, 10 ans et plus, à 1.00 avec l'orchestre Les Don Juan. Dimanche, matinée pour adultes à 1.30.

CANARDIERE. — Samedi, matinée pour les jeunes: Tintin et les oranges bleues (T) à 10.00 a.m., 1.00, 3.30. Fin à 5.30. En soirée, programme régulier: Angélique, marquise des anges (D) à 6.15, 8.25. Je ne suis qu'une femme (AR) à 8.05. Fin à 11.20. Dimanche: Angélique, marquise des anges à 12.00 (midi) 3.10, 6.15, 9.25. Je ne suis qu'une femme à 1.50, 5.00, 8.05. Fin à 11.30. (6e semaine).

CAPITUL. — Représentation continue de 1.00 à 11.30. Les bestiaires de la Voie (A) à 1.00, 4.30, 8.00. Jerry, souffre-douleur (T) à 2.45, 6.15, 9.50. Représentation spéciale pour les jeunes de 10 à 15 ans et adultes, samedi matin à 9.30 et sortie à 11.15 hres.

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.00, 7.10. Boeing Boeing (AR) à 1.25, 3.30, 5.25, 7.30, 9.30. Fin à 11.12 hres.

CINEAC Le ART. — Le mirage de la vie (A) à 1.00, 4.51, 8.52. Trois filles à marier (AR) à 5.04, 6.35. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Le soldat récalcitrant (D) à 6.15, 8.25, 10.35. Liane, l'esclave blanche (P) à 2.30, 3.35, 8.30. Continu de 1.15 à 11.00 hres.

EMPIRE. — La chasse à l'homme (AR) à 1.50, 3.00, 5.00, 7.00. Fin à 11.00. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les vainqueurs (AR)

à 12.45, 4.45, 8.45. Le mystère du château de Blackmore (A) à 3.15, 7.15. Sujets courts à 4.32, 8.30. Fin à 11.15 hres.

LAURET. — Et la femme crâ l'amour (D) à 12.30, 4.04, 7.30. Sujets courts à 1.55, 5.29, 9.34. A venir à 2.28, 9.37. La cresse du Rio Beni (AA) à 2.34, 6.02, 9.43. Fin à 11.12. (2e semaine).

LAURIER. — Dans les griffes du tigre (AR) à 1.00, 4.35, 1.55. Nouvelles à 2.40, 9.35. Café d'Hercule (A) à 5.00, 8.40. Le grand McLintock (AA) à 7.35. 2.55, 6.15, 9.50. Fin à 11.30.

LEVIS. — Samedi, matinée pour enfants, à 1.30. En soirée, programme régulier: La fureur d'Hercule (A) à 5.00, 8.40. Le grand McLintock (AA) à 7.35. Dimanche: La fureur d'Hercule à 1.30, 6.00, 9.40. Le grand McLintock à 2.00, 7.35 hres.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30. En soirée: Constant aux enfers (D) à 6.00, 9.32. Mademoiselle Scampolo (A) à 7.44. Dimanche, Mlle Scampolo à 1.00, 4.32, 7.50. Constant aux enfers à 2.58, 6.10 et 9.32 hres.

PARIS. — Le chevalier de Pardallan (T) à 12.15, 3.25, 6.25, 9.55. Les bricoleurs (A) à 1.35, 4.55 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Le diable et les dix commandements (A) à 12.00, 4.00, 8.00. Actualités à 7.55. Shéhérazade (D) à 1.45, 5.45 et 9.55 hres.

PRINCESSE. — L'incredible Jerry (AA) à 1.08, 4.47. Sujets courts à

à 1.00, 6.28. Quatre et puis (T) à 2.37, 5.29. Fureur à l'ouest (A) à 5.29. Fin à 11.08 hres.
RIALTO. — Der filles pour une vamping (P) à 1.05, 4.05, 6.50, 9.50. Nouvelles et annonces à 2.17, 3.17, 8.17. Crime au musée des horreurs (AR) à 2.29, 5.20, 8.29. Fin à 11.07 hres.
SILERY. — Pleins phares (A) à 7.35. Ne m'envenez pas de fleurs (AA) à 9.18. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour les jeunes, dimanche au combat à 2.00. Di-hanche: Pleins phares à 1.00, 4.26, 7.39. Je ne suis qu'une femme à 2.46, 5.59, 9.38. Fin à 11.00 hres.
STE-FOY. — Salle Alouette. — The Great Race (T) à 2.00. Fin à 3.50. En soirée, sur réservation.
ST-ROUALD. — Sujets courts à 7.30. Cléopâtre (D) à 8.00. Samedi, matinée pour les jeunes, Scotland Yard joue et gagne (AA) et Les chevaux sauvages (AA) à 1.30. Dimanche: Sujets courts à 1.30, 4.45 et 8.05 hres.
STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 30 février.
VICTORIA. — Le tueur de Boston (D) à 1.10, 4.30, 8.00. Le blonde de la station 6 (D) à 2.50, 6.05, 9.40. Fin à 11.20 hres.

TUILES - TAPIS - PRELATS

N'achetez pas vos couvre-planchers sans demander nos prix EXEMPLES

TUILES VINYL AMIANTE épaisseur 0.80	10
PRELATS de VINYL solide	1/2 PRIX
REDUITS à	

Plusieurs MODELES de TAPIS réduits de 30%

Pour un estimé gratuit à domicile, tél.: 883-0403

credico ROBERT SIMARD

COUVRE-PLANCHERS
614 rue Christophe-Colomb Ouest, Qué.
25 ans d'expérience à votre service.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 hres

Nous vous invitons à utiliser le coupon ci-dessous. Un représentant se rendra à votre domicile avec des échantillons et vous fournira un estimé sans aucune obligation de votre part. Représentant dans toute la province.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ C16

LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
ÉDIFICE MARCEL MASSICOTTE
809 EST. RUE ST-JOSEPH — 529-9612

AUJOURD'HUI SAMEDI		DEMAIN DIMANCHE	
CANAL	8.30 A.M.	CANAL	8.30 A.M.
1	Musique	1	Musique
2	9.13	2	9.13
3	9.15	3	9.15
4	10.00	4	10.00
5	10.45	5	10.45
6	11.00	6	11.00
7	11.30	7	11.30
8	12.30	8	12.30
9	12.45	9	12.45
10	12.58	10	12.58
11	1.00	11	1.00
12	1.30	12	1.30
13	1.45	13	1.45
14	2.00	14	2.00
15	2.30	15	2.30
16	2.45	16	2.45
17	3.00	17	3.00
18	3.30	18	3.30
19	4.00	19	4.00
20	4.30	20	4.30
21	5.00	21	5.00
22	5.30	22	5.30
23	6.00	23	6.00
24	6.30	24	6.30
25	7.00	25	7.00
26	7.30	26	7.30
27	8.00	27	8.00
28	8.30	28	8.30
29	9.00	29	9.00
30	9.30	30	9.30
31	10.00	31	10.00
32	10.30	32	10.30
33	11.00	33	11.00
34	11.30	34	11.30
35	12.00	35	12.00
36	12.30	36	12.30
37	1.00	37	1.00
38	1.30	38	1.30
39	1.45	39	1.45
40	2.00	40	2.00
41	2.30	41	2.30
42	2.45	42	2.45
43	3.00	43	3.00
44	3.30	44	3.30
45	4.00	45	4.00
46	4.30	46	4.30
47	5.00	47	5.00
48	5.30	48	5.30
49	6.00	49	6.00
50	6.30	50	6.30
51	7.00	51	7.00
52	7.30	52	7.30
53	8.00	53	8.00
54	8.30	54	8.30
55	9.00	55	9.00</

CHRONIQUE

Par **Jean Royer**
des arts

Les dessins de Gécin

Le Musée de Québec présente, jusqu'au 20 février, une exposition des œuvres de Gérard Sindon Gécin. Une entrevue parue dans cette page, la semaine dernière, nous révélait un peu l'homme qu'est Gérard Sindon. Une approche de l'œuvre de Gécin nous fait reconnaître en l'artiste autodidacte l'homme, mystique ardent et poète naïf.

L'on voit d'abord, à regarder les dessins de l'artiste, qu'il y a une joie à créer chez lui. L'œuvre de Gécin est un travail de concentration et de patience. Et pourtant ces dessins — dont l'exécution peut prendre des mois — ne sentent pas l'effort ou le travail laborieux.

Ces dessins à l'encre présentent une infinité de lignes qui sont d'un tempérament sensible. Et qui convergent en des perspectives inattendues, mais équilibrées. La composition est d'ailleurs toujours bien équilibrée, tout en étant personnelle. Les dessins de Gécin sont extrêmement chargés. Et leur rythme, inattendu aussi.

Gécin peut être dit primitif parce que son inspiration rejoint les thèmes essentiels chez l'homme. La religion, principalement. Et dans le sens du rachat: la croix est toujours et partout présente. Cette mystique devient presque une morale, même. De plus, si le thème religieux est parfois absent du sujet principal, on le retrouve toujours dans le décor. Dans une écriture obsédante dont le vocabulaire épelle sans cesse la litanie: le chapelet, les petits clochers, les poissons, etc. Il y a très souvent, des trilogies, dans l'œuvre de Gécin: "Les trois pommes", "Les trois arbres", "Les trois roses", "Les trois garçons". Ce qui pourrait bien être, par analogie, la Trinité.

Dans ses dessins plus récents, l'artiste semble délaisser le sujet religieux pour se servir de sujets de grands maîtres, qu'il recompose et interprète à sa façon: "Les jours de cartes" (on prend maintenant place Cézanne, l'auteur du sujet original), "D'après Henri Rousseau", "La Nativité". Ce primitif est aussi un naïf. Par le choix de sujets qui réfèrent à sa vie et à sa famille, ou aux faits et gestes les plus simples et familiers de la vie quotidienne: "L'Ange gardien du laitier".

Ce naïf — comme tout enfant — voit le monde avec des yeux de poète et d'humoriste. Il y a, dans les dessins de Gécin, beaucoup de fraîcheur et de fantaisie: "La Marine au monsieur", "Les Jésuites".

Les œuvres les plus récentes de Gécin sont des encre de couleurs. C'est presque une nouvelle aventure pour l'artiste. On lui a fait déjà des découvertes intéressantes. En composant, par exemple, à partir de taches de couleur. Ce qui renouvelle sa composition: "La grenouille sur la robe", "L'annonce à Marie".

(Car il est intéressant de noter que Gécin — comme il me l'a dit — compose son dessin, ordinairement, à mesure que s'imposent ses images au moment de créer. Sans aucune façon particulière et précise de procéder.)

D'autre part, les collages de Gécin démontrent son ingéniosité et son esprit en perpétuel mouvement de création.

Quant aux tableaux en relief colorés, ils demeurent des expériences. Et ne s'avèrent pas très personnels. Ces tableaux ne prendront jamais d'importance dans l'œuvre de Gécin.

Il y aurait enfin un grand intérêt à faire une étude comparée des deux albums exposés de Gécin: "Lettre à mon fils" et "Requiem pour une bonne". Le premier album étant l'œuvre du moraliste. L'autre, une œuvre de libération par le burlesque d'une obsession du religieux.



● LES CAILLOUX: Jean Fortier, Yves Lapierre, Jean-Pierre Goulet et Robert Jourdain

Théâtre Lyrique de la Nouvelle France

"La Veuve Joyeuse"

La meilleure production du Théâtre lyrique de Nouvelle France jusqu'à maintenant permettra aux nombreux spectateurs de la Vieille Capitale de se rendre à la salle des spectacles de l'Académie de Québec, les 6, 7 et 9 février en soirée ainsi que le 12 février en matinée seulement, pour "La Veuve Joyeuse" de Franz Lehár. Sur un livret de Léo Stein et Victor Léon, Lehár écrit des pages aujourd'hui célèbres que l'on chante régulièrement sur toutes les scènes du monde, depuis la représentation originale en 1905. Voici le résumé de chacun des actes qui composent cette opérette.

1er ACTE

Le roman de la Veuve commence dans les salons de l'ambassade de Marsovie à Paris, au cours d'une soirée donnée par l'ambassadeur Baron Popoff. Sa jeune femme Nadia flirte avec Camille de Coutançon, jeune officier français dont elle repousse mollement les avances.

2e ACTE

Le lendemain, Missia donne une fête dans le parc de son hôtel où se retrouvent les mé-



● Franz LEHAR, le véritable créateur de la Grande Opérette

Nelli Shkolnikova

À l'Académie, le 3 février, les concerts du Richelieu de Ste-Foy continuent leur saison artistique brillamment en vous présentant à 2 h. 30 p.m., une violoniste russe dont le nom et la qualité égalent ceux de David et Igor Oistrakh ou celui de Léonid Kogan.

Madame Shkolnikova exécutera des pièces de Haendel, Brahms, Kuss, Shimanousky et autres. Née d'un père et d'une mère violonistes, dès sa plus tendre enfance, elle a montré un sérieux intérêt et un talent extraordinaire pour cet instrument. Elle est entrée au conservatoire de Moscou à l'âge de 5 ans et a continuellement travaillé sous la surveillance des plus grands maîtres du violon. À 9 ans, elle était soliste à Moscou et la critique saluait déjà en elle une grande étoile.

En 1953, à Paris, dans le grand concours Jacques Thibaud, elle remporta le premier prix et la citation Janet Nouvot pour un travail aussi parfait dans sa technique, son interprétation et son cycle poétique. Les concerts du Richelieu de Ste-Foy sont fiers de présenter une des plus grandes artistes russes en première nord-américaine.

C'est leur façon de dire merci à la population qui les a encouragés depuis le début et nul doute que ce concert sera à la hauteur des deux précédents concerts, salués par la critique comme des événements musicaux inoubliables.

Théâtre pour enfants

Le Théâtre de l'Estoc, après quelques expériences concluantes menées au cours de la saison dernière, a résolu de mettre sur pied une saison complète de théâtre pour enfants. Depuis l'automne dernier, on a convié les enfants au Music-hall des marionnettes (production de Pierre Regimbald) et au spectacle de mime (mise en scène par Marc Doré). Aujourd'hui, à 10,30 a.m., 1,30 p.m. et 3,00 p.m., Le Théâtre de l'Estoc invite tous les enfants à leur théâtre de marionnettes, une création à Québec La pièce s'intitule "Timothée disparaît" et il est signé Monique Corveault, dont les œuvres pour enfants sont populaires.

Les représentations sont reprises dimanche le 30 janvier, à 1,30 et 3,30 de l'après-midi.

LES CAILLOUX en rang pour le succès

Une entrevue de JEAN ROYER

Se sont nommés Les Cailloux. A cause de Monsieur Caillou-La-Pierre, un personnage de la Côte raconté par Vigneault. Se sont mis en rang. Devant un public. Ont chanté les refrains de la mémoire populaire. On les a reconnus: les refrains et Cailloux. Depuis cinq ans déjà qu'ils naviguent. "Dans la rivière millénaire du folklore". Et trois microsillons. Plus de vingt mille disques vendus. Tournée des boîtes à chansons. Grands spectacles à Montréal, à Québec (on les verra en fin de semaine), et ailleurs.

Avec Les Cailloux, notre folklore retrouve fière allure, en même temps que ses chansons de bois et de vents, de belles et de rivières.

Notre folklore retrouve sa chanson authentique, avec Les Cailloux: quatre jeunes qui ont su puiser aux sources de la mémoire populaire ses dires les plus pittoresques, ses histoires les plus attachantes, par leur naïveté et leur humour, par leur fraîcheur et leur poésie.

Yves Lapierre, dit "Caillou", parle au nom du groupe. Les autres, Jean-Pierre Goulet, Robert Jourdain: n'ont pu laisser leurs études pour une conférence de presse. De même que Jean Fortier, qui arrivera plus tard, sans doute en train d'écrire quelque chanson nouvelle (car il veut faire carrière de chansonnier).

Et "Caillou" retrace la petite histoire du groupe: depuis ce récit improvisé pour une fête au collège, jusqu'à la parution d'un troisième microsillon, enregistré devant un public.

Après un premier succès au collège (c'était en '60), ce furent quelques engagements dans des petites boîtes. Puis, un été complet, celui de '63, à bâtir un répertoire. Et un an plus tard: quelques émissions de télévision. Un microsillon. L'accueil de la presse. Du grand public surtout. Et un succès qui semble vouloir continuer.

Ce succès, Yves Lapierre l'explique ainsi: "Cela n'a pas été difficile pour nous. Nous faisons face au public qui allait aux spectacles de chansonniers. Et nous apportions un élément nouveau: le groupe. On peut aussi rejoindre le public avec l'élément rythme. Et un public plus âgé, avec le folklore. Nous n'avons pas eu de misère du tout à coller au public. Nous avions l'originalité, face aux autres: quatre gars, quatre instruments, des sons que le public des chansonniers n'avait pas entendus. La formule était nouvelle. Nous ne sommes jamais cassés la g... Et c'est même une expérience qui mûrit."

Le répertoire des Cailloux a eu sans doute à voir avec ce succès. Yves Lapierre, qui est aussi l'arrangeur musical, le définit: "Nous avons d'abord fouillé les recueils de chansons de

folklore publiés par un M. Barbeau ou Hélène Baillargeon. Mais aujourd'hui, ces recueils sont épuisés, pour nous. Nous avons un problème de chansons. Il nous faut travailler avec amateurs de folklore. Ou des spécialistes. Aux Archives de folklore de l'Université Laval, par exemple. Et c'est un travail qui prend des heures et des journées d'écoute."

Le choix d'une chanson se fait d'abord d'après la musique. Qui doit se prêter aux exigences de la formule de groupe. Qui doit aussi être facile à arranger pour quatre voix. Nous

avons d'ailleurs travaillé l'aspect visuel du spectacle. Ce dont on ne s'est jamais préoccupé avant. Mais l'on s'est aperçu que ça nous manquait. Aujourd'hui, tout est prévu: chaque geste, chaque note. Avant on faisait de la musique, de la chanson. Maintenant, le côté spectacle est important.

Et Yves Lapierre parle du troisième disque des Cailloux. Où l'on retrouve la fantaisie du spectacle. Enregistré devant un public, à la salle Claude Champagne de Montréal. Il parle aussi de la possibilité, pour Les Cailloux, d'être engagés pour l'Expo '67.

Et la voie du succès semble bien tracée déjà pour Les Cailloux. Ceux-là même à qui Gilles Vigneault a écrit:

"... sans avoir choisi peut-être, vous avez pris la plus belle."

La plus belle rivière, la plus belle chanson.

Et gardez en mémoire que rivière à quatre Cailloux seuls ne serait point rivière.

Et que les roches et que les chutes et que les rimes aussi font chanter l'eau.

Pour moi qui suis sapin parmi les autres, et nous ne savons point nous mettre en rang, lorsque vous travaillez l'en fait mes branches et mon écorce même."

Jean ROYER



● Georges LEBEL, gérant

choisissons de préférence des chansons assez inédites. Et ne nous intéressent pas de présenter aux gens ce qu'ils chantent depuis qu'ils ont cinq ans. Nous cherchons le plus de rythme possible, aussi. C'est un élément important.

Notre répertoire se compose surtout de chansons de folklore d'expression française. Un quart du répertoire réunit des chansons de folklore étranger: américain, anglais, écossais, irlandais, africain, espa-

théâtre DE L'ESTOC

9, rue St-Louis (Studio 9) 529-9947
Saison 65-66

- Du 23 janv. au 19 fév
LES FEMMES AUSSI ONT PERDU LA GUERRE
de Curzio Malaparte
- Du 6 mars au 2 avril
LE COMPORTEMENT DES EPOUX BREDBURY
de François Billeloux
- Du 1er au 28 mai
SPECTACLE CANADIEN
- Du 26 juin au 13 août
LES AVANT-GARDES (Spectacles d'été)
- LES DEUX BOURREAUX — PIQUE-NIQUE EN CAMPAGNE (Arrabal) ● LE TABLEAU (Inesco)

LE TLNF (OPÉRA DE QUÉBEC)
présente

LE CHEF-D'ŒUVRE DE L'OPÉRETTE VIENNOISE

La Veuve Joyeuse

DE FRANZ LEHAR

LES 6, 7, 9 FEVRIER EN SOIRÉE (8 h. 15)
ET LE 12 FEVRIER EN MATINÉE SEULEMENT (2 h. 15)
A L'ACADEMIE DE QUEBEC

EN VEDETTE:

PIERRETTE ALARIE

Spectacle grandiose dans une mise en scène de

JACQUES LETOURNEAU

Avec les concours de l'Orchestre Symphonique de Québec au complet, sous la direction de

JEAN DESLAURIERS

CHOREGRAPHIE DE BIRGITTA KIVINIEMI
DECORS: JEAU-CLAUDE RINFRET
COSTUMES: RICHARD LORAIN

BILLETS: \$2.50 à \$5.00

en vente à:

L'OFFICE MUNICIPAL DU TOURISME
60, rue d'Auteuil — Québec
de 10h. a.m. à 6h. p.m. (excepté le dimanche)
Tél.: 525-7383

théâtre DE L'ESTOC

Spécial pour les Enfants

Théâtre de marionnettes

"TIMOTHEE DISPARAIT"

29 JANVIER 10h. 30 a.m. 1h. 30 et 3h. 30 p.m.
30 JANVIER 1h. 30 et 3h. 30 p.m.

Réservations: **THEATRE DE L'ESTOC, Tél.: 529-9947**
Admission: Enfants: \$0.75 — Adultes: \$1.00

Réservez vos sièges maintenant, en vente au guichet

une production de **RODGERS et HAMMERSTEIN'S**

THE SOUND OF MUSIC

Grande Première Mercredi soir le 9 février

Ste-Foy
SALLE ALOUETTE 654-0592

RICHARD HAYDN | ELEANOR PARKER
ROBERT WISE | RICHARD RODGERS | OSCAR HAMMERSTEIN II | ERNEST LEHMAN

Palais MONTCALM

Ce soir

LES CAILLOUX
Jeune groupe folklorique

"Ils ont découvert la formule pour faire écouter et aimer le folklore à tous!"

BILLETS EN VENTE AU GUICHET — \$1.50 à \$2.50

3 FEVRIER - 8h. 30 p.m. — ACADEMIE DE QUEBEC

Concerts du Richelieu de Ste-Foy

NELLI SHKOLNIKOVA

violoniste russe

et

LJUBA YEDLINA

pianiste

BILLETS EN VENTE:

PHARMACIE ALPIN, Junction de Sillery, coin des Erables et St-Cyrille.	TABAGIE CLAIRE-FONTAINE, Edifice La Laurentienne.
PHARMACIE ROY, Place Ste-Foy.	MARIUS DIAMANT, 500 est, Grande-Alle, suite 304, Québec — Tél.: 529-4558.
PHARMACIE ROY, Place Laurier.	

COLISÉE

SAMEDI PROCHAIN

Les plus Grandes Vedettes:

JOEL DENIS
SHIRLEY THEROUX
CHANTAL VALLEE
DANIEL GUERARD
LES SULTANS
Carnaval des artistes
LES BEL AIR
LES INTRIGANTES
LES BIHAN'I
LES DIPLOMATES
LE GAGNANT CATELLI

LE MEILLEUR SPECTACLE JAMAIS PRESENTE A QUEBEC!

BILLETS \$1.50 à \$3.00 en VENTE au COLISEE et dans les dépôts réguliers

BRIDGE CONTRAI

Par Louise F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 29 JANVIER LA MODE CONTRAI

LE BON SENS

Que doit déclarer Sud avec :

♠ V 5 3 2
♥ A D 3
♦ 7 6 5 3
♣ 2

Annonces : Nord donneur. Personne vulnérable

NORD EST
1 Trèfle 1 Coeur
SUD OUEST
2

TROIS enchères sont possibles : 1 Pique, 1 S. Atout ou... passe si l'on est vraiment timoré.

Il semble logique avec une distribution régulière un double arrêt dans la couleur adverse et une force qui équivalait à 8 points de choisir la relance d'1 S. Atout. Mais cette réponse est démodée. C'est la réponse dans ce cas la moins risquée.

Si Sud ne parle pas immédiatement de cette couleur de 1 Pique il ne pourra plus ensuite la déclarer, c'est ce qu'on a entendu dire par d'excellents joueurs. Il est facile de répliquer que cette "mise en sommeil" des Piques ne risque guère d'être une catastrophe car, si Nord ne peut lui-même annoncer cette couleur, les cas où il y aura intérêt à jouer le coup à Pique seront bien rares.

Ajoutons d'autre part que la réponse d'1 Pique en supplantant celle de 1 S. Atout présente un inconvénient si Sud se décide ensuite à faire une enchère à S. Atout (qui sera au moins au niveau de 2) LE PARTENAIRE N'OSERA PAS ESPERER UN DOUBLE ARRET A COEUR, mais il imaginera une main plus forte en points et restera un peu "dans le brouillard" pour la distribution.

En réalité, on sent ici très NETTEMENT L'INFLUENCE Américaine de Roth et Stone et de tous les partisans du "système de la majeure de 5 Cartes", car il est évident que pour eux le partenaire de l'Ouvreur est obligé d'annoncer sa majeure même avec une affreuse couleur de 4 basses cartes. Nos experts internationaux ne sont beaucoup plus à laisser influencer par une question de mode et de "tendance" que par le pur bon sens.

Entre le bridge ancien, qui

aurait sans doute consisté à perdre un tour d'enchères en disant : "passe" (parce que la main n'aurait pas été jugée assez forte pour une "relance libre") et le Bridge "d'avant-garde" (7), qui laisse le partenaire dans une obscurité "astrale", il y a heureusement place — de moins je l'espère — pour un BRIDGE SIMPLE, NATUREL, et précis. Aussi ce problème a été soumis à un bon nombre d'experts et la majorité des membres du jury dont les... barreaux paraissent plus solides ont voté pour la déclaration de 1 S. Atout 1 Pique et d'autres de la minorité ont donné comme réponse : PASSE

PRINCIPES A RETENIR

Entre une réponse ambiguë et une réponse qui renseigne avec précision le partenaire sur la force et la distribution de la main, IL VAUT MIEUX L'ENCHERE PRECISE même si elle a l'inconvénient de passer sous silence une splendide majeure par... V 5 3 2!!

Lorsque vous détenez une couleur qui n'est pas "déclarable" (un dix ou un Valet quatrième par exemple) il n'y a en général aucun intérêt à... la déclarer si le partenaire ne peut pas lui-même en parler, à moins que cette "déclaration" ne soit faite comme enchère "relais" (pour maintenir les enchères ouvertes) ou comme "semi-psychic".

Chez les Dames

1) Mmes E.-B. Vanville et J. Lemieux. 2) Mmes L. Arsenault et X.-N. Rodrigue. 3) Mmes E. Huard et J. Robitaille. 4) Mmes M. Lafleur et G. Ratté.

A l'Union Commerciale

24 février

NORD-SUD : 1) Dr R. Masse et M. R. Vézina. 2) MM. J. Bernier et A. Laliberté. 3) MM. Larochelle et R. Partridge.

EST-OUEST : 1) Mmes C. Goodman et R. Partridge. 2) Mmes P. Maheu et M. H. Hazel. 3) Mmes R. Olivier et J.-E. Trépanier.

Chez les Chevaliers de Colomb

26 février

1) MM. H. Haïnce et R. Partridge. 2) MM. S. Martel et P. Savard. 3) Mmes E. Banneville et J. Lemieux. 4) Mmes E. Huard et J. Robitaille.

Louise F. PARADIS.

Centre culturel à Ste-Thérèse-de-Blainville

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre chargé du programme du Centenaire dans le Québec, annonçait que le projet de construction d'un centre culturel de \$200,000 dans la cité de Ste-Thérèse-de-Blainville a été officiellement accepté.

Cet édifice comprendra une bibliothèque, une salle polyvalente pouvant se subdiviser en trois locaux pour l'enseignement et la chapellerie; un hall, un local pour l'enseignement de la céramique et un autre pour l'aménagement futur d'un musée et d'une salle de projection et de musique.

En vertu de l'entente fédérale - provinciale concernant l'exécution de projets commémoratifs du Centenaire, le gouvernement du Québec versera \$66,666.66, le gouvernement fédéral \$66,666.66, et le promoteur assumera la différence du coût.

Le coût des projets du Québec ayant reçu l'approbation de principe de la Commission du Centenaire s'élève maintenant à \$10,106,900. Le Québec contribuera pour \$3,342,566.70 à la réalisation de ces projets, alors que le gouvernement fédéral et les promoteurs verseront respectivement \$2,970,999.96 et \$3,793,333.34.

Pas de centre civique pour la Capitale fédérale

OTTAWA. — (P.C.) — La capitale fédérale n'aura pas son centre civique qui lui aurait permis d'accueillir la toute de la coupe Grey en 1997 et peut-être d'obtenir une franchise dans la ligue Américaine de hockey.

Le bureau de contrôle a ouvert les soumissions et découvert que l'offre la plus basse était de \$7,999,000, soit \$2,269,000, de plus que l'évaluation de base de la ville.

Conférence de Michel Guimond

Jeudi le 3 février 1966 à 6 h. P.M. au 71, de la rue Ste-Ursule, en la salle des Pères du Sacré-Coeur il y aura conférence de M. Michel Guimond, archéologue.

Diapositives sur Québec, seront projetées.

Les lundis de l'Institut canadien

"Les lundis de l'Institut Canadien" au 42, rue St-Stanislas, Québec. Le lundi 31 janvier 1966 : "L'Islande, les Vikings et la découverte de l'Amérique avant Colomb" (Diapositives), avec Patrick Plumet.

La reproduction de cette prière a été payée par Mme H. R., en remerciement pour une grande faveur obtenue par l'intermédiaire de S. Jude, avec promesse de faire publier dans l'espérance qu'elle bénéficiera à d'autres.



PRIERE A ST-JUDE

O GLORIEUX apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus. L'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon cœur, adressez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous prie, O saint Jude, de me souvenir toujours de la grande faveur que vous m'accordez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme le patron des causes désespérées. Ainsi-soit-il.

Ajouter trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Glorie soit au Père.

(3 fois, 50 jours d'indulgences) Imprimé: (C. O. Albert Valois, V.G. Montréal, 26 mai 1956)

(H. Rioux)



Grande reconnaissance à Jean XXIII pour faveur obtenue. Mme F. D.

Décès de M. S. Bergeron

M. Sarto Bergeron, époux de dame Léopoldine Ferland est décédé le 25 janvier 1966, à l'Hôtel-Dieu de Québec à l'âge de 53 ans et 1 mois. Il demeurait à 59 rue Dumoncel, à Beauport.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses fils: Michel, Henri-Paul, Luc et Charles; sa fille Marie, tous de Beauport; son frère: J.-Henri Bergeron; sa sœur Lucienne épouse de Dr Paul Racicot; sa belle-sœur: Mme Antoinette Picard, épouse de feu Jos.-Napoléon Bergeron; ses beaux-frères: MM. Antonio et André Ferland de Compton, Arthur et Ayers Cliff, Philippe de Sherbrooke, Alphonse de Los Angeles; ses belles-sœurs: Fernand-Henri Roy de Stanstead, Mme Albini Girouard de Coaticook, Mlle Thérèse de Beauport.

Le dévoué mortelle est exposée à Beauport au salon Wilbrod Robert Enr., 738 Ave Royal, Beauport. Les funérailles auront lieu aujourd'hui à 2 h 30 p.m. en l'église de Beauport.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Wilbrod Robert de Beauport.

Décès de Mme Henri Hallé

Mme Henri Hallé, née Marie-Blanche Hébert, demeurant au 630, rue Châteauguay, est décédée à l'âge de 61 ans et 2 mois.

Outre son époux, elle laisse ses fils et sa fille: Robert, Collette et Gilles Hallé; sa belle-mère: Mme veuve Léon Hallé; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes François Hébert (Béranège Lippé), J.-T. Coulombe (Amanda Hébert), Alfred Rousseau (Florentine Hébert), Jean-Paul Poulin (Thérèse Hébert), Sylvio Proulx (Yvonne Trépanier-Hébert), Mme veuve Georges Hébert (Aurore Dufour), M. et Mme Joseph Roy (Imelda Hallé), M. et Mme François Hallé (Jeanne-Arc Asselin), MM. et Mmes Robert Hallé (Bernadette Pouliot), Valère Hallé (Marguerite Jacer) et Charles Noël (Antoinette Hallé) de Montréal.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église de Saint-Joseph. Les restes mortels sont exposés aux foyers funéraires Sylvio Marceau Inc., 270, rue Marie-de-l'Incarnation.

Décès de Mme Joseph Bureau

Mme Joseph Bureau, née Juliette Métivier, épouse de feu Joseph Bureau, est décédée le 28 janvier, au Foyer St-Antoine, à l'âge de 67 ans.

Elle laisse dans le deuil ses fils, ses filles, belles-filles et gendres: M. et Mme Wilfrid Gagné (Berthe), Sr Marie-de-la-Protection (Hélène, du Bon Pasteur), M. et Mme Isidore Parent (Anna Buteau), Sr St-Polycarpe (Agnès Lucine, du Bon Pasteur), Sr Marie-Céleste (Emilie), Sr St-Alphonse (Blanche), Rédemptoristine, M. et Mme Georges Lagueur (Gertrude), M. et Mme Gérard Parent (Jeannette Longchamps), M. et Mme Gérard Beaudoin (Madeleine), M. et Mme Rosaire Parent (Huguette Bégin), M. et Mme Marc Parent (Yvette Mathieu), ils comptent 30 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Ernest Parent (Alice (Alphonse Parent), du Bon Pasteur, M. et Mme Théophile Parent (Armonza Gourde), Sr St-Isidore (Albertine Parent), du Bon Pasteur, M. Joseph Roy Abitibi, Mme Alphonse Roy (Eva Dumont), Mlle Alphonse Roy, Sr Marie, ils comptent plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.

La dévouée mortelle est exposée au Foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père Lelièvre.

Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier en la Chapelle du Foyer St-Antoine.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lefévre Ltee de Québec.

Inscription aux cours d'hôtellerie

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Alphonse Couturier, tient à rappeler aux propriétaires d'hôtels, de motels et de restaurants que les intéressés feront bien de ne pas trop tarder à s'inscrire aux prochains cours de perfectionnement en hôtellerie qui seront donnés à l'hôtel Saint-Louis de Rivière-du-Loup, du 13 au 25 février prochain. On sait que ces cours s'adressent aussi bien au personnel hôtelier qu'aux propriétaires ou gérants eux-mêmes, tant du Bas-du-Fleuve que de toute la province.

Le nombre d'élèves admis étant limité afin d'accorder à chacun d'entre eux une plus grande attention, on doit alors s'adresser au plus tôt au Service de l'hôtellerie, 12, rue Ste-Anne, Québec, ou 1600, rue Berli, Suite 3026, Montréal.

Restauration de trois monuments historiques

Le ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, annonce qu'une subvention de \$3,713.60 a été octroyée à la fabrique de Sainte-Marguerite de l'Acadie (Saint-Jean), pour des travaux de restauration indispensables à l'église, au presbytère et à la vieille école qui sont, tous les trois, des monuments historiques classés. Les fournaises de l'église et du presbytère sont insuffisantes et pratiquement hors d'usage. D'autre part, il faut préparer une fissure dangereuse dans la maçonnerie de la vieille école. La Commission des monuments historiques contribue désormais au système de chauffage des églises classées parce qu'elle considère que c'est une mesure de sécurité pour la conservation de ces édifices.

Décès de l'abbé Luc Allard



M. l'abbé Luc Allard, aumônier à l'Institut Mgr Guay de Lauzon, est décédé accidentellement à Port au Prince, Haïti, le 22 janvier 1966 à l'âge de 30 ans et 8 mois.

Il laisse dans le deuil, sa mère: Mme J.-Raoul Allard; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Yvon Allard (Pauline Côté), Dr et Mme Guy Allard (Denise Busière), M. et Mme Paul Allard (Denyse Leclerc).

L'heure et la date des funérailles seront annoncés dans les jours qui suivront.

Décès de M. Georges Côté

M. Georges Côté, employé à la Rock City Tobacco, époux de dame Jacqueline Bédard, est décédé le 27 janvier 1966 à l'âge de 53 ans. M. Côté demeurait au 789 Place Philippe, Ste-Foy.

Outre son épouse M. Côté laisse dans le deuil ses fils, MM. Pierre et Jacques Côté; sa belle-mère: Mme Emile Bédard; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Bédard, M. Jean-Claude Bédard, Mme Raymond Côté.

M. Côté repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltee, 975 Marguerite-Bourgeoys. Les funérailles auront lieu lundi le 31 janvier 1966 en l'église St-Thomas d'Aquin et l'inhumation au cimetière Belmont.

Funérailles de M. J.-D. Parent

A l'hôpital Notre-Dame de Ste-Marie de Beauce le 19 janvier 1966 à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé M. Joseph-D. Parent époux de feu dame Marie Roy, demeurant à Saint-Isidore Dorchester.

Il laisse dans le deuil, ses fils, ses filles, belles-filles et gendres: M. et Mme Wilfrid Gagné (Berthe), Sr Marie-de-la-Protection (Hélène, du Bon Pasteur), M. et Mme Isidore Parent (Anna Buteau), Sr St-Polycarpe (Agnès Lucine, du Bon Pasteur), Sr Marie-Céleste (Emilie), Sr St-Alphonse (Blanche), Rédemptoristine, M. et Mme Georges Lagueur (Gertrude), M. et Mme Gérard Parent (Jeannette Longchamps), M. et Mme Gérard Beaudoin (Madeleine), M. et Mme Rosaire Parent (Huguette Bégin), M. et Mme Marc Parent (Yvette Mathieu), ils comptent 30 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Ernest Parent (Alice (Alphonse Parent), du Bon Pasteur, M. et Mme Théophile Parent (Armonza Gourde), Sr St-Isidore (Albertine Parent), du Bon Pasteur, M. Joseph Roy Abitibi, Mme Alphonse Roy (Eva Dumont), Mlle Alphonse Roy, Sr Marie, ils comptent plusieurs neveux et nièces cousins et cousines.

Décès de M. Georges Gravel

M. Georges Gravel, époux de feu dame Emma Paré est décédé le 25 janvier 1966, à Châteauguay à l'âge de 81 ans et 3 mois. Il demeurait à 8235 avenue Royale.

Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Honoré Picard (Céleste), de Châteauguay, Mme Maxime Bolduc (Jacqueline), de Québec, M. et Mme Daniel Gravel (Jeannette Paré), de Châteauguay, Mlle Marie-Paule Gravel, de Châteauguay, et Mme Jean-Marie Gravel, (Annette Picard) de Châteauguay; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Roméo Gravel, M. Ubald Gravel, M. et Mme Alphonse Mercier (Simone Gravel), Mme Vve Arthur Verreault (Lumina Paré), M. Joseph Caron, Mme Vve J. Verreault (Josephine Paré), Mlle Delphine Paré et Mme Grenier (Alexandrine Paré).

La dévouée mortelle est exposée au salon mortuaire, 7851 ave Royale, Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi, à 3 h 30 p.m., 29 janvier en l'église de Châteauguay.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Coopérative de Frais Funéraires de Châteauguay.

L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

MEDECIN VALEUREUX

La ville de Claremont, 25 milles environ au nord-est de Toronto, possède un vaillant médecin local en la personne du Dr Nelson F. Tomlinson. Celui-ci est âgé de 79 ans et répond encore à tous ses clients. Il pratique la médecine depuis 47 ans.

SERVICES SPÉCIAUX

Vente avant INVENTAIRE \$10,000⁰⁰ A SACRIFIER



MODELES 1965 RABAIS de MONTRES LONGINES BULOVA ACCUTRON OMEROUSSO ETC. 33 1/3 %

Modèles 1962-63-64 RABAIS de 50% à 70%

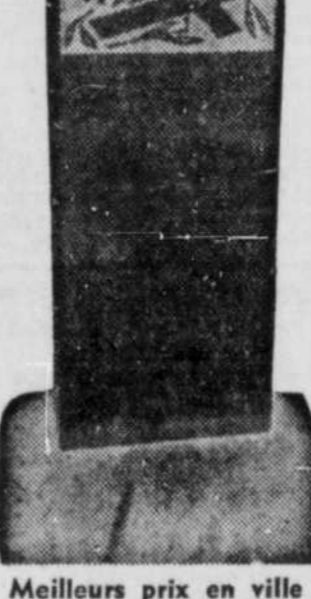
DIAMANTS 20% à 50%

Omer ROUSSEAU Importateur-diamantaire 802 St-Joseph Est, Qué.

Spécialité, réparations de montres et de bijoux.

Satisfaction garantie

87555 13-1 (j.s. au 22-1) S.S.



Meilleurs prix en ville MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'étranger. Prix réduits. Écrivez-nous, cette annonce vaut \$10. de réduction.

AGENTS DEMANDES Villeneuve & Frère 1050 CANARDIERE Tél.: 523-7482 (s. au 12-2) S.B. 86706 4-12 (s. au 12-2) S.B.

A SACRIFIER 75 MANTEAUX DE FOURRURE

Aucune offre raisonnable refusée. • Vison • Loup marin • Mouton gris, noir, brun. • Rat-Musqué • Castor • Chat Sauvage, etc.

HENRI DION 876 de Mazenod - Tél.: 525-9782 87203 29-1 (s. fr) S.B.

NOUVELLE ADRESSE A.-F. BARDOU ENR. FLEURISTE

1664 Ch. St-Louis 527-3568

87463 8-1 (s. au 29-1) S.S. J.n.O.

BIEN BATI On constate que les yeux, les narines et les oreilles du castor se trouvent tous situés sur le dessus de la tête, ce qui lui permet de nager en ayant une petite portion de la tête hors de l'eau.

LA MAISON J. BOUCHARD & Fils Ltée Directeurs de funérailles TOUJOURS LA MÊME TOUJOURS PROGRESSIVE TOUJOURS PRÊTE À RÉPONDRE à votre appel AMBULANCE 529-9221 (Jour et nuit)

avis de décès

BUREAU. — A Québec, le 28 janvier 1966, à l'âge de 67 ans, est décédée dame Juliette Métivier, épouse de feu M. Joseph Bureau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ des salons mortuaires du foyer St-Antoine, 1451, boulevard Père Lelièvre, à 9 heures 20, pour la chapelle de l'Institut et de là au cimetière Belmont. 28-1 (2 fs)

CHAMBERLAND. — A l'Orphelinat St-Sauveur, le 28 janvier 1966, à l'âge de 74 ans et 6 mois, est décédée Mlle Alphonsine Chamberland, fille de feu M. Joseph Chamberland et de feu dame Arthémise Matte.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 29-1 (1 fs)

COTE. — A Québec, le 27 janvier 1966, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Georges Côté, employé de la Rock City Tobacco, (ex-artiste commercial), époux de dame Jacqueline Bédard, demeurant à 789, Place Philippe.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltee, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église St-Thomas d'Aquin et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile. 28-1 (2 fs)

COTE. — A Montmagny, le 27 janvier 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Ludger Côté, époux en premières noces de feu dame Annette Guimont et en secondes noces de dame Georgette Dubé.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 29-1 (1 fs)

DION. — A Québec, le 27 janvier 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Aimé Dion, demeurant à Montmagny.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, St-Louis, Montmagny, à 10 heures 45, pour l'église de St-Thomas, et de là au cimetière paroissial. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 29-1 (1 fs)

GRAVEL. — A Châteauguay, le 25 janvier 1966, à l'âge de 81 ans et 3 mois, est décédé M. Georges Gravel, époux de feu dame Emma Paré, demeurant à 8235, avenue Royale, Châteauguay.

Les funérailles auront lieu samedi, à 3 heures 30.

Départ du salon mortuaire de la Coopérative des Frais Funéraires, 7851, avenue Royale, à 3 heures 20, pour l'église de Châteauguay-Richer et de là au cimetière paroissial. 26-1 (4 fs)

LACOMBE. — A Québec, le 28 janvier 1966, à l'âge de 64 ans, est décédé M. J.-Henri Lacombe, époux de dame Alice Boucher, demeurant à 80, St-Amand, Loretteville.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils Ltee, 6450 Boul. Henri-Bourassa, à 10 heures, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile. 29-1 (2 fs)

LAGUEUX. — A Lévis, le 28 janvier 1966, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Thérèse Lamontagne, épouse de M. Emile Lagueux, demeurant à 6 rue St-Laurent, Lauzon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gauthier Ltee, 239, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière paroissial. 29-1 (2 fs)

MARTIN. — A Québec, le 27 janvier 1966, à l'âge de 43 ans et 5 mois, est décédée dame Simone Picard, épouse de M. Adrien Martin, employé de Paque Canadian, demeurant à 1609, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltee, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 28-1 (2 fs)

NOLIN. — A l'hôpital St-Sacrement, le 27 janvier 1966, à l'âge de 37 ans et 11 mois, est décédée dame Thérèse Rioux, épouse de M. Gilles Nolin, inspecteur de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, demeurant à 2551, Marie-Léneuf, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltee, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 28-1 (2 fs)

NOLIN. — A Lévis, le 27 janvier 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Bernard Nolin, époux de dame Olivine Tardif, demeurant à 12 rue Hallé, St-David.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Chronique d'Ottawa

Prise de conscience constitutionnelle



Par Claude Desrosiers

Le rejet de la formule Fulton-Favreau par Québec a suscité cette semaine au Parlement d'Ottawa une prise de conscience aiguë de nos difficultés constitutionnelles.

Au cours des semaines à venir, les parlementaires vont continuer à s'intéresser à la chose et à exposer leurs points de vue sur la question.

Talonné par les porte-parole de l'Opposition il est à prévoir que le gouvernement Pearson ne tardera pas à former un comité de la constitution, auxquels tous les groupements politiques prendront une part active.

Déjà, M. Pearson, qui d'abord avait suggéré la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur le sujet, a indiqué vendredi en Chambre qu'il accepterait le projet d'un comité parlementaire.

Le travail à accomplir est de taille. Il ne suffit pas de trouver une bonne formule de réajustement de la constitution, il faut en réalité, comme l'a souligné hier, M. Douglas, refondre toute la constitution, la gardant flexible dans les champs touchant à l'économique et rigide dans la sphère des droits culturels.

Le chef du Nouveau Parti Démocratique a profité des circonstances pour dresser hier aux Communes le tableau de la constitution idéale. Selon lui, l'élaboration de cette nouvelle charte de la nation canadienne doit se fonder sur quatre principes. En premier lieu, les pouvoirs fédéraux doivent être définis avec précision afin de permettre à Ottawa de faire face aux problèmes de croissance ou de dislocation économique ainsi qu'au chômage.

En second lieu, il doit y avoir une claire définition des champs de juridiction des provinces et l'octroi des pouvoirs fiscaux nécessaires à l'accomplissement de leurs responsabilités.

En troisième lieu, M. Douglas veut une nette reconnaissance du statut spécial du Québec en matière de langue, culture et traditions. Mais son idéal va plus loin que ça. Il envisage une constitution qui garantirait un statut égal aux français et aux anglais d'un océan à l'autre.

Enfin, M. Douglas veut l'intégration d'une déclaration des droits de l'homme dans la nouvelle charte du Canada; celle-ci garantirait à tous les groupes la liberté fondamentale.

L'idéal de M. Douglas est généreux et positif. Nous verrons sans doute au cours des prochaines semaines, se préciser les positions des autres partis en ce domaine primordial.

Aide au développement des municipalités

Prolonger d'une autre année la loi prévoyant \$400,000,000

OTTAWA (PC) — La Fédération canadienne des maires et municipalités a demandé hier au gouvernement fédéral de prolonger d'une autre année la loi prévoyant \$ 400,000,000 pour l'aide au développement des municipalités.

Les représentants municipaux ont également demandé que l'option de la loi nationale sur l'habitation soit élargi de façon à prévoir une subvention aux municipalités pour les égouts et les usines d'épuration des eaux.

"Le poids de la dette pesait lourdement sur les ressources limitées des gouvernements municipaux, a déclaré la Fédération dans son mémoire annuel au cabinet fédéral.

"Toute mesure de financement que prendront les gouvernements face à ce problème aura pour effet de soulager les municipalités et le coût que doivent défrayer les citoyens propriétaires et autres permettant également l'utilisation d'un plus grand capital social pour servir aux écoles, hôpitaux, à la voirie et autres services municipaux.

L'Association que dirige le

maire Victor K. Copps de Hamilton, et qui compte une représentation de chaque province dans son comité exécutif, a également réitéré ses demandes égales visant à permettre aux municipalités de percevoir une taxe municipale et des intérêts sur les hypothèques.

Les maires ont également demandé au gouvernement de payer une taxe sur les terrains et édifices, qui sont propriétés de la couronne, selon le même taux que si elles étaient propriétés privées.

La Fédération a réclamé l'exemption du prêt de \$400,000,000 créé en 1963 pour encourager les municipalités à accélérer leurs plans de constructions vu que des travaux, qui ont nécessité une grande préparation, ne sont pas encore terminés.

"Malgré que cette loi ait permis un plus grand nombre d'emplois disponibles, le fait d'une meilleure statistique d'emploi ne devrait pas être l'unique raison justifiant le prolongement.

Le mémoire ajoute qu'une programmation permanente d'aide aux municipalités est une nécessité et souligne que l'argent accumulé sous le nouveau régime de pension dont devraient profiter les provinces pourrait aussi être mis à la disposition des municipalités.

La Fédération a en outre réitéré sa demande d'exemption de la taxe de 11 pour cent sur les achats des municipalités. Les gouvernements provinciaux et fédéral profitent actuellement de cette exemption.

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 - Orsainville, Tél.: 626-1704

ENTREPRENEUR GENERAL
—
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

les radios d'autos on connaît ça!

VENTE et SERVICE

DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

Eug. Desroches FILS Ltée.

HUILE A FOURNAISES — HUILE A POELES TRAITÉE AU "KRETIEN-FLO"

SERVICE DE 24 HEURES ET ENTRETIEN GRATUIT SUR BRULEURS AVEC CONTRAT D'HUILE A FOURNAISE LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE
569, St-Vallier-Ouest — Tél.: 525-4946

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES

NEUFS et USAGES

Représentant exclusif "ROTO"

Procédé liquide (alcool) et stencils (encre) Machines à : Photocopier, dicter additionner, perforer, plier, adresser, coller, clavier, clavographe, coupe à papier, brocheuse, etc.

A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin avenue St-Sacrement
Tél : 681-0535
Etablie depuis 23 ans

TELEPHONISTE - RECEPTIONNISTE DEMANDEE

La Commission Scolaire Régionale Chauveau désire se procurer les services d'une téléphoniste-réceptionniste.

EXIGENCES : Scolarité minimum de 11e année, connaissance de travail de bureau.

Expérience comme téléphoniste-réceptionniste sera considérée.

Les offres de services pour le poste vacant seront reçues d'ici le 7 février 1966 à :

Commission Scolaire Régionale Chauveau
Case Postale 99 — LORETTEVILLE — Québec
Att. M. ROGER PLEAU

L'ACTION offre à la FUTURE MARIEE

Un excellent choix de FAIRE-PARTS, CARTES de RETOUR, CARTES de REMERCIEMENTS, NAPPERONS etc.

Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.

Sténos : 522-4771
demandes le local 19

(Nous desservons le Québec Métropolitain)

CALENDRIER

SAMEDI, 29 JANVIER 1966
S. François de Sales

Demain : 4e dim. après l'Épiphanie
SOLEIL : Lever: 7:30 Coucher: 5:40
LUNE : Lever: 11:58 Coucher: 1:15

MOM HUMBLE CONVICTIO

Il n'est pas plus difficile à Dieu que nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meurent des milliards et des milliards d'êtres de dimensions qui dépassent l'imagination. (Espace payé par H.P.)

CLINIQUE BEDARD

CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE

Pour informations : Dr Alexandre Bédard 1166, Claire-Fontaine Tél. : 525-7164

Verres de Contact

Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMEAR, M.D.
425 est, Boul Charest Québec — 529-3694

SPENCER ET SPIRELLA

Tous genres de Corsets, Centre pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maillots, ceintures chirurgicales, etc...

Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale
Marchande

1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél. : 522-7553

LE BATONNIER

JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, L.L.L.

L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"

AVOCATS

580, Grande-Allée Est, Suite 50 — Tél. : 525-4621

Allard réclame une diminution des impôts pour les gagne-petits

Par Marcel PEPIN

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Sherbrooke, M. Maurice Allard, a réclame une diminution des impôts pour les gagne-petits, dans un discours prononcé à l'occasion du débat sur le discours du Trône. Le gouvernement, pour soutenir davantage la classe ouvrière, le milieu agricole et les nombreux Canadiens à faibles revenus, aurait dû prévoir, dit-il, une distribution plus démocratique du revenu national, une révision des méthodes de taxation, une diminution de l'impôt sur le revenu des particuliers pour les contribuables qui font face à des charges familiales onéreuses, et devrait porter les exemptions de base à \$2,000 pour les célibataires et \$4,000 pour les gens mariés.

Selon le député, la pauvreté est engendrée par le fardeau des taxes, qui poussent les petits salariés à s'embarquer dans les prêts consentis par les compagnies de finance.

Il suggère aussi que le gouvernement plafonne le taux d'intérêt à 12 pour cent, et revise le système des allocations familiales. M. Allard favorise également une hausse des pensions à \$100 dollars par mois pour les vieillards.

CINQ AVENUES

Pour faire face à ces dépenses, M. Allard suggère de compresser de 40 pour cent les dépenses au chapitre de la défense nationale, et permettra l'institution de loteries provinciales et nationales. Le député a fait remarquer que la plupart des pays qui se comparent au nôtre affecte au plus 15 pour cent de leur budget à la défense nationale, alors que le Canada affecte 25 pour cent de son budget à ce poste.

"Le Canada devrait repenser sa politique internationale, limiter davantage ses dépenses militaires et concentrer ses principaux efforts au mieux-être de ses ressortissants".

Sur le plan constitutionnel, le député juge que le parlement est le premier responsable des progrès en ce domaine; il suggère donc l'institution immédiate d'un comité mixte du Sénat et de la Chambre pour étudier toutes les études relatives aux réformes constitutionnelles, politiques, fiscales et culturelles, comme le rapport de la commission Laurendeau-Dunton, la commission Carter, la commission Bélanger ou les propositions du comité parlementaire québécois sur la constitution.

Cinq avenues s'offrent au Québec, dit-il, le statu quo, le fédéralisme coopératif, les Etats associés, l'indépendance ou une nouvelle constitution.

SANS PATRIE

M. Allard écarte le maintien du statu quo comme une solution acceptable au problème constitutionnel du Canada. Une constitution vieillotte, qui n'a pas prévu les problèmes modernes, ne saurait plus convenir au Québecois, non plus qu'aux Canadiens, dit-il.

Il rejette aussi la solution de l'indépendance, dont les tenants n'ont pas établi hors de tout doute la rentabilité économique, et qui laisserait plus d'un million de francophones sans patrie sans oublier qu'elle rendrait plus vulnérable la province française à l'invasion de la culture américaine.

Précisions sur l'usine qui serait construite à Bécancour

Trop d'importance à Cliche

Ottawa (P.C.) — On apprend de sources sûres que le gouvernement du Québec a exprimé quelque intérêt dans un nouveau genre d'usine atomique de production électrique que vient de mettre au point l'Atomic Energy of Canada Ltd.

Aucun accord n'a cependant encore été conclu entre le Québec et le gouvernement fédéral en vue de fournir cette usine à l'Hydro-Québec.

Un rapport émanant de Trois-Rivières veut que l'Hydro-Québec construise une telle usine à Bécancour pour fournir l'électricité nécessaire à l'usine sidérurgique qui doit s'y construire.

Les ingénieurs de l'Atomic Energy of Canada Ltd; travaillent actuellement à la conception du plan Canada BLW qui intéresse le Québec.

Le réacteur atomique de cette usine utiliserait de l'eau lourde comme modérateur dans la réaction atomique et de l'eau légère bouillante pour faire tourner les turbines productrices d'électricité.

Un journal montréalais a publié deux éditoriaux pour dire que M. Cliche devrait être élu pour le bien du Canada français et de l'unité nationale.

"Je ne suis en danger ni pour le Canada français ni pour l'unité canadienne", a déclaré M. Racine.

La circonscription de Beauce, qui se situe au sud de Québec a toujours été jugée imprévisible lors des élections fédérales. Il était temps de mettre fin à cet état de choses.

"La population de ma circonscription semble en avoir assez de jouer au sauveur du Canada et de la nation canadienne-française et est bien déterminée maintenant à penser à elle avant tout", a ajouté M. Racine.

JOYEUX CRAVEN'A'L

Félicitations aux gagnants du concours "Joyeux Craven 'A' l' ILS ONT GAGNÉ CHACUN \$100⁰⁰

1ère liste à date des gagnants du concours JOYEUX CRAVEN'A'L

M. Robert Lévillé, a/s Nettoyant Net-Top, Centre d'Achats Ste-Foy, boulevard Laurier, QUÉBEC 10, Qué. Tél. : 653-9122	Mme Irène Robitaille-Proteau, 577, rue de Mazenod, QUÉBEC 6, Qué. Tél. : 524-1655	M. Jean-Paul Hamel, 1154, rue St-Jean, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 524-0574
M. Jean Pichette, 415, rue Franklin, QUÉBEC 8, Qué. Tél. : 524-2909	M. Victorin Saucier, Route numéro 2, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Cité de Kamouraska, Qué. Tél. : 856-1048	Mlle Rita Chiasson, 615, rue St-Jean, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 522-4973
Mme René Beaulieu, 915, Madeleine de Verchères, QUÉBEC 6, Qué. Tél. : 527-1363	Mlle Fernande Bernier, 40, St-Dominique, Bienville, Cité de Lévis, Qué. Tél. : 837-1615	Mme Noël Lefrançois, 140, rue Jacques-Cartier, Beauport, QUÉBEC 5, Qué. Tél. : 663-3503
M. Claude Leclerc, 1510, 4ième Avenue, QUÉBEC 3, Qué. Tél. : 525-7817	Mme André Desrosiers, 28, rue St-François, RIMOUSKI, Qué. Tél. : 723-7576	Mme Victor Ouellet, 140, rue Jacques-Cartier, Mont-Joli, Cité Matane, Qué. Tél. : 775-3232
Mme Clémentine Berger, 43, rue Rouleau, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 723-8240	M. Jacques Breton, Case Postale 90, Beauport, QUÉBEC 5, Qué. Tél. : 661-6921	M. Jacques Lemieux, 1487, rue Marie-Rollet, QUÉBEC 6, Qué. Tél. : 527-3879
M. Gilles Lapiere, 10, rue St-Jean, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 522-0554	M. Léopold Roy, 473, rue St-Germain, RIMOUSKI, Qué. Tél. : 723-7406	M. Michel Auclair, 1176, 1ère Avenue, QUÉBEC 3, Qué. Tél. : 523-5866
M. Gilles Talbot, 1151, rue St-Jean, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : LA 2-7353	Mlle Isabelle Fréderic, 570, ouest, rue St-Cyrille, QUÉBEC 6, Qué. Tél. : 681-7697	M. Jules Pichette, 44, est, rue Crémazie, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 523-2795
M. Jean-Jacques Hamel, 61, rue Labelle, Beauport, QUÉBEC 5, Qué. Tél. : 661-5406	M. Roméo Blodeau, 2491, boul. Ste-Anne, QUÉBEC 5, Qué. Tél. : 663-0375	Mme Jean-Marie Côté, Case postale 1017, 11, avenue d'Amours, MATANE, Qué. Tél. : 562-0364
M. Pierre Rony, 2974, rue Deschambault, Ste-Foy, QUÉBEC 10, Qué. Tél. : 653-3580	M. Gérard Desgagne, 527, est, rue Racine, CHICOUTIMI, Qué. Tél. : 543-4959	M. Maurice Roussignol, 2790, rue Louisbourg, Ste-Foy, QUÉBEC 10, Qué. Tél. : 681-1145
M. Eddie Ouellet, 12, rue Dauphine, app. 5, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 525-5455	M. Gérard Fiset, 1975, du Monument, Giffard, QUÉBEC 5, Qué. Tél. : 661-5530	M. Jean Bourget, 991, rue Fournier, QUÉBEC 10, Qué. Tél. : 653-0992
M. Georges Lessard, 745, rue St-Joachim, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 524-0343	M. Robert Croteau, 354, des Franchisains, QUÉBEC 6, Qué. Tél. : 683-4871	M. Jean-Claude Boutet, 817, 2ième Avenue, QUÉBEC 3, Qué. Tél. : 524-6608
Mme D. Mâtayer, 129, 74ième Rue est, Charlesbourg, QUÉBEC 7, Qué. Tél. : 623-3275	M. André Lefebvre, 1390, Mauffils, QUÉBEC 3, Qué. Tél. : 661-5863	M. Denis Lemieux, 803, 3ième Avenue, QUÉBEC 3, Qué. Tél. : 522-5952
M. Denis Pichette, 44, est, rue Crémazie, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 523-2795	Mlle Madeleine Tardif, 575, rue Richelieu, app. 42, QUÉBEC 4, Qué. Tél. : 623-1507	

IL EST ENCORE TEMPS POUR VOUS DE GAGNER DES CENTAINES DE DOLLARS. NE MANQUEZ PAS CETTE BONNE OCCASION.

Vous trouverez dans chaque paquet de Craven 'A' une des lettres composant les mots "Joyeux Craven 'A' l'." Collectionnez suffisamment de lettres pour former ces deux mots et vous gagnerez \$100.00 en argent. Vous trouverez les détails du concours dans chaque paquet.

VIENDRA BIENTÔT

CRAVEN 'A'